

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 19 Novembre 2014 - 26 Muharam 1436 - N° 785 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

Algérie-Turquie



À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
ABDELAZIZ BOUTEFLIKA
LE PRÉSIDENT ERDOGAN
EN VISITE OFFICIELLE EN ALGÉRIE
AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Page 28



RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ **L'Algérie a réaffirmé son engagement en faveur de la position africaine**



SANTÉ L'Algérie a réaffirmé son engagement en faveur de la position africaine commune sur la réforme du Conseil de sécurité, dite consensus d'Ezulwini, et a appelé à l'unité et la cohésion du Comité des 10 (C10), a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Lors

de la réunion du Comité des 10 (C10) de l'Union africaine (UA) sur la réforme du Conseil de sécurité, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Berekhi, a réaffirmé «l'engagement de l'Algérie en faveur de la position africaine commune, dite consensus d'Ezulwini, et appelé à l'unité et la cohésion du C10», a précisé la même source. M. Berekhi, qui conduit la délégation algérienne à cette réunion, a également souligné l'importance qui s'attache à une approche globale, inclusive et consensuelle du processus de réforme.

Page 28

**LA LUTTE CONTRE LE DIABÈTE DE TYPE 2
PARMI LES PRIORITÉS**
Boudiaf : «Un enjeu capital»

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION À ILLIZI
**L'importance de la contribution
des médias à l'action de
développement soulignée**

Page 4

Page 3



HIER, AU FORUM DE **DK NEWS**, CONFÉRENCE CONSACRÉE À L'EMIR ABDELKADER
**«L'Emir a anticipé d'un siècle sur
les droits de l'Homme»**



Pages 8-9

SANTÉ
NATATION
**10 BONNES
RAISONS DE
S'Y METTRE**

SOCIÉTÉ
**GRÂCE À UNE PROMPTE
INTERVENTION DES
ÉLÉMENTS DE LA
PROTECTION CIVILE**
**Une femme et ses
deux petits enfants
Sauvés**
d'une mort certaine
par asphyxie
à Oued Alleug

Page 5

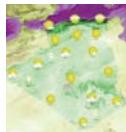
FOOTBALL
DERNIÈRE JOURNÉE DES
QUALIFICATIONS CAN 2015,
AUJOURD'HUI À 17 H
À BAMAKO, MALI-ALGÉRIE
**Et de 6 pour
les Verts ?**

Pages 25-26

**LUTTE
ANTITERRORISTE**
**Une casemate
détruite par
les forces
de l'**ANP** dans
le mont Oustili
à Batna**

Page 12

Météo



► Régions Nord : 22° à Alger

Temps localement brumeux en début de matinée près des côtes et dans les vallées, puis généralement ensoleillé en cours de journée. Les vents seront faibles. La mer sera belle à peu agitée.

► Régions Sud : 27° à Tamanrasset

Temps voilé sur le Nord Sahara et les Oasis. Ailleurs, temps ensoleillé.

Les vents seront faibles avec quelques soulèvements de sable sur le Sahara central.

AGRICULTURE

Nouri au Portugal aujourd'hui

Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Abdelouahab Nouri, effectuera aujourd'hui une visite de travail de trois jours au Portugal, à l'invitation de son homologue Mme Assunçao Cristas, ministre de l'Agriculture et de la Mer de la République portugaise.

SOLIDARITÉ

Mme Mounia Meslem à Addis-Abeba aujourd'hui

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem Si Amer, prendra part aujourd'hui à Addis-Abeba, aux travaux de la 9^e Réunion ministérielle régionale africaine sur les femmes.

FLN

Conférences ce matin des militantes à Tlemcen et Mostaganem

Mme Meftali Yamina membre du Bureau politique du FLN, chargée de la femme, présidera ce matin à 9h30 à la maison de la Culture de Tlemcen, une conférence qui portera sur «Le rôle de la femme à la lumière des réformes engagées par le parti». Mme Meftali animera un seconde rencontre sur le même thème demain jeudi 20 novembre à partir de 9h30 au siège de la Mohafada de Mostaganem.

► CONSEIL DE LA NATION

Conférence sur le chahid Zighoud Youcef ce matin

Le Conseil de la nation organise ce matin à partir de 9h, une conférence historique qui portera sur le chahid Zighoud Youcef. La rencontre sera animée par des chercheurs et spécialistes de la Révolution nationale.

► FORUM D'EL WASSAT

Conférence sur la violence et la criminalité en Algérie

Le Forum du quotidien *El Wassat* reçoit ce matin à partir de 10h30, au siège du journal 5, rue Branly, El Mouradia, Alger, un représentant du ministère

des Affaires religieuses, un avocat, un représentant de la gendarmerie et de la Sûreté nationale, pour une conférence-débat sur «Le phénomène de la violence et de la criminalité en Algérie».

**CONFÉRENCE CE MATIN AU FORUM DE DK NEWS
«La médecine du travail : état des lieux et perspectives»**

Le professeur Ouâz Meriem, spécialiste en médecine du travail et enseignant universitaire à la Faculté de médecine d'Alger et le Dr Ouarek Abdesselem, médecin-chef médecin du travail au sein de l'EPH de Rouiba (établissement pionnier en médecine du travail en Algérie), seront les invités du Forum de DK News ce matin à 10h30 pour une conférence-débat sous le thème : «Médecine du travail en Algérie, état des lieux et perspectives». La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

**AHK
Conférence cet après-midi à la Safex**

A l'occasion de la participation officielle de l'Allemagne au Salon international des travaux publics (STIB 2014), l'AHK Algérie animera une conférence de presse cet après-midi à partir de 14h au niveau du stand «Deutsche Beteiligung» au pavillon centre Zone B à la Safex (Pins-Maritimes, Alger), avec la participation de Mme Ann-Marei Zwickirsch, représentante de la VDMA (principale fédération allemande de la construction mécanique et de l'ingénierie) et M. Marco Ackermann, directeur général de la Chambre algéro-allemande de commerce et de l'industrie.

**DEMAIN À LA SALLE IBN KHALDOUN
Soirée de musique andalouse**

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise demain jeudi 20 novembre à 20h30 à la salle Ibn Khaldoun, une soirée de musique andalouse qui sera animée par Lamia Madini avec la participation de l'association Essendoussia.

**CET APRÈS-MIDI À LA SAFEX
Inauguration du 12^e Salon international des travaux publics**

Le ministre des Travaux publics, Abdellkader Kadi, procédera à l'inauguration officielle du 12^e Salon international des travaux publics, cet après-midi à partir de 13h30 au Palais des Expositions d'Alger (Pins-Maritimes).

**CE MATIN À BÉJAÏA
Installation du nouveau chef de la Sûreté de wilaya**

Sous la présidence du représentant du Directeur général de la Sûreté nationale, l'inspecteur régional de la police de l'Est, la cérémonie officielle de l'installation du nouveau chef de la Sûreté de wilaya de Béjaïa, le commissaire principal Bennacer Abdellah, aura lieu ce matin à partir de 10h30 à la maison de la Culture Taous-Amrouche.

**CE MATIN AU SHERATON
Conférence du DG de Toyota Algérie**

A l'occasion du lancement de la nouvelle Yaris HB (5 portes), le directeur général de Toyota Algérie animera une conférence de presse ce matin, à partir de 10h au niveau du chapiteau de l'hôtel Sheraton-Alger.

**► CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA
Conférence sur le transport des marchandises**

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), organise ce matin à 10h30 en son siège de Belouizdad (18, rue Mohamed Boudoum), une conférence qui portera sur le transport des marchandises dans les zones urbaines.

**► LES 21 ET 22 NOVEMBRE
6^e rencontre d'oncologie**

L'Association des médecins arabes de lutte contre le cancer (AMAAC), en collaboration avec la Société algérienne d'oncologie médicale (SAOM), organise un congrès les 21 et 22 novembre à Alger, sur le cancer qui regroupera plus de 400 participants. Les cancers du sein, digestif, tête et cou figurent au programme de cette rencontre scientifique d'envergure qui sera encadrée par des experts algériens et étrangers.

**► LES 24 ET 25 NOVEMBRE
AU PALAIS DES NATIONS
Conférence économique et sociale sur la jeunesse**

Le ministère de la Jeunesse, organise les 24 et 25 novembre au Palais des nations (Club des Pins, Alger), la conférence économique et sociale sur la jeunesse.

Horaires des prières

Mercredi 26 Moharram 1436

| | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger | 22° | 14° |
| Oran | 22° | 14° |
| Annaba | 22° | 16° |
| Béjaïa | 21° | 16° |
| Tamanrasset | 27° | 13° |



LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION À ILLIZI M. Grine met l'accent sur l'importance de la contribution des médias dans l'action de développement

Le ministre de la Communication, Hamid Grine a mis l'accent, mardi à Illizi, sur l'importance de la contribution des médias nationaux à l'action de développement, dans ses différents domaines.

«Il appartient aux médias nationaux de contribuer et d'accompagner les efforts déployés dans les différents domaines de développement, en valorisant les acquis dans l'ensemble des secteurs et en promouvant l'information de proximité dans cette wilaya frontalière», a indiqué le ministre sur les ondes de la radio régionale d'Illizi. M. Grine a aussi souligné la nécessité de mettre en exergue le rôle de la femme, d'ancrer une culture environnementale au sein de la société et de valoriser les spécificités touristiques locales, à travers notamment des programmes d'information sur les grandes potentialités du Tassili N'Ajjer visant à promouvoir le tourisme dans la région.

Le ministre a en outre fait état d'une série de décisions tendant, dans son ensemble, à développer le secteur de la Communication dans cette wilaya frontalière. Il a cité notamment l'augmentation, à 24

heures, la diffusion radiophonique quotidienne de la radio régionale d'Illizi, ainsi que l'ouverture à In-Amenas et Djéjan de deux bureaux relevant de cette radio, en vue d'assurer une plus large couverture informative de cette vaste région dans l'extrême Sud-est du pays.

Le ministre a, en outre, fait état de l'ouverture d'un centre de la télévision algérienne à Illizi, avant la fin de l'année en cours. S'agissant du projet de réalisation d'une imprimerie de presse à Illizi, M. Grine a indiqué que l'étude la concernant a été finalisée et que le projet en question, appelé à assurer le tirage de titres de la presse nationale et de manuels scolaires, devra voir le jour dans un délai d'une année et demi, tout au plus.

En attendant, des démarches sont entreprises avec les autorités locales de la wilaya pour la désignation d'un distributeur de titres de la presse nationale qui seront acheminés vers la wilaya par voie aérienne, à la faveur d'une convention avec la compagnie Air-Algérie, a-t-il souligné. Concernant les zones d'ombre dans la couverture en matière de radio et télé-diffusion, notamment au niveau des zones frontalières et de régions du Sud, le ministre a rappelé l'existence d'une stratégie, élaborée en coordination avec l'entreprise de la télédiffusion d'Algérie (TDA), permettant de remédier totalement la question d'ici à 2016.

Des efforts sont en cours

pour renforcer et étendre le champ de radiodiffusion afin de faire parvenir la voix de l'Algérie en dehors des frontières, accompagnant l'activité diplomatique algérienne et valoriser les innombrables potentialités que recèle le pays, a ajouté M. Grine, dans le même cadre.

Le ministre s'est rendu, lors sa visite de travail d'une journée dans la wilaya d'Illizi, au centre de l'entreprise TDA où il s'est enquis des conditions de son fonctionnement, avant d'inspecter le siège du projet de centre de la télévision algé-



rienne. Il a clôturé sa tournée de travail par la visite du siège de la radio régionale, au chef-lieu de wilaya, où d'amples informations lui ont été fournies sur les activités et les différents programmes assurés par cet organisme de presse.

Il lance le système de communication «Menos»

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a lancé, mardi à Illizi, le système de communication «Menos», un réseau d'échange multimédia par satellite. La mise en place de ce support technologique moderne du monde de la communication entre dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à promouvoir les activités du secteur de la Communication dans cette wilaya, a indiqué le ministre lors de son inspection du siège de la radio régionale d'Illizi, où ont été installés les équipements du système Menos.

Illizi est ainsi la première wilaya à bénéficier de cette technologie qui sera par la suite généralisée aux autres wilayas du pays, a assuré M. Grine qui effectue une visite de travail et d'inspection dans la wilaya. Le système Menos (Multimedia Exchange Network Over Satellite), qui constitue un des systèmes les plus avancés en matière d'exploitation des technologies de communication par satellite, offre des avantages technologiques divers, dont des échanges radiophonique et télévisuel de haute qualité, a-t-on expliqué.

Le ministre de la Communication poursuit sa visite de travail par l'inspection, au chef-lieu de la wilaya d'Illizi, d'autres structures relevant de son secteur d'activités.

MME ZOHRA DERDOURI À SIDI BEL ABBÈS «Généraliser la fibre optique à toutes les communes de la wilaya d'ici à fin 2015»

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (Ptic), Zohra Derdouri, a insisté, mardi à Sidi Bel-Abbès, sur la généralisation de la fibre optique à toutes les communes de la wilaya d'ici à fin 2015.

Lors de la présentation de la situation du secteur dans la wilaya, Mme Derdouri a indiqué que près de 70.000 km de fibre optique ont été réalisés à travers le pays dont 618 km à Sidi-Bel-Abbès, déclarant que «toutes les communes de la wilaya doivent être reliées à la fibre optique en fin 2015, au plus tard début 2016». D'autre part, elle a annoncé que huit équipements MSAN (nœud d'accès multiservice), soit 6.000 lignes supplé-

mentaires, viendront s'ajouter à 31 déjà existants dans la wilaya, qui recense 54.689 abonnés à la téléphonie fixe, 26.628 à l'Internet et 647.628 à la téléphonie mobile, selon les cadres locaux du secteur. Au sujet de la quatrième génération de la téléphonie mobile (4G), la ministre a indiqué que des travaux sont en cours pour son extension au niveau de toutes les wilayas du pays en 2015. En matière de poste, Mme Derdouri a décidé du réaménagement de la grande poste, située au centre-ville de Sidi Bel-Abbès. Les travaux de réhabilitation de cet édifice historique, dotés d'une enveloppe de 17 millions DA, seront lancés «très prochainement» pour un délai de six

mois. Par ailleurs, la ministre a insisté sur l'information du client sur les mesures d'amélioration des prestations, telles celles relatives au règlement des factures d'internet sur le net et des redevances d'électricité dans les bureaux de poste.

A ce propos, elle a signalé la réservation, dans tous les bureaux de poste, d'un guichet pour les personnes âgées, handicapées et femmes enceintes et d'une rampe permettant l'accès aux handicapés moteurs. Lors de sa visite dans la wilaya, Mme Derdouri a inauguré trois bureaux de poste dans la localité de Touaïta (commune de Amarna relevant de la daïra de Sidi Laheen), à la nouvelle gare routière de Sidi Bel-Abbès et la



cité Sidi Djilali, ainsi qu'une agence commerciale de télécommunications (ACTEL) à la cité «Rocher» dans la même ville. La ministre a également visité le chantier de réalisation du nouveau siège de la direction de la poste et des technologies de l'information et de la communication (Ptic) de Sidi-Bel-Abbès, lancé en travaux en décembre 2013 pour un délai de réalisation de 10 mois. Les travaux de ce projet doté d'une enveloppe de 62 millions DA ont atteint un taux d'avancement de 65 %, a-t-on indiqué.

CONSTANTINE : Les conducteurs du tramway mettent fin à leur grève

Les conducteurs du tramway de Constantine ont repris le travail, mardi après-midi, après cinq jours d'un débrayage déclenché pour revendiquer, notamment, l'allègement du rythme de travail, a-t-on constaté. Les travailleurs grévistes ont déclaré avoir obtenu gain de cause, du moins pour ce qui concerne leur principale revendication, puisque la direction de la Setram, après

consultation des responsables centraux de la société, a décidé, selon eux, d'accepter le roulement en 4/2 (4 jours de travail et 2 jours de repos) tel qu'appliqué pour les tramways d'Oran et d'Alger. Cette décision prise en fin de matinée semble avoir été accueillie avec satisfaction par les conducteurs qui ont repris du service en début d'après-midi, au grand soulagement des usagers qui se sont habitués à ce

moyen de transport moderne, pratique, rapide et confortable. De son côté, la direction de l'unité de Constantine de la Setram indique sans autres précisions, dans un communiqué transmis à l'APS, que «suite à une nouvelle liste de revendications raisonnables, transmise hier soir à (ses) services, une avancée significative a eu lieu ce matin, permettant de débloquer la situation et de reprendre le

trafic». Le tramway de Constantine dont le tracé sera prochainement étendu vers l'aéroport Mohamed-Boudiaf et la nouvelle Ali Mendjeli, devrait à terme accueillir quelque 70.000 passagers par jour. Il dessert depuis son inauguration au début du mois de juillet 2013 un premier tronçon de 8,9 kilomètres comprenant 10 stations entre le stade Benabdelmalek et la cité Zouaghi-Slimane. APS

APRÈS LA PROTESTA DES HABITANTS D'OULED YAHIA POUR L'EAU ET LE GAZ 20 personnes interpellées

De Sétif : Azzedine Tiouri

Pour avoir bloqué la route 114, les éléments de la brigade de Gendarmerie nationale ont procédé à l'arrestation d'une vingtaine de personnes dans la localité d'Ouled Yahia, dépendante administrativement de la commune d'Ouled Si Ahmed, dans la daïra d'Aïn Oulmène, située à une trentaine de km du chef-lieu de wilaya de Sétif. C'est grâce à l'intervention de la brigade anti-émeute du même corps, que la route fermée, dès la matinée d'hier, entre les localités d'Ouled Si Ahmed et Aïn Oulmène a été rouverte à la circulation et a pu disperser les manifestants par la force. Les personnes récalcitrantes qui ont voulu tenir tête et après des escarmouches avec les forces de l'ordre, une vingtaine ont été arrêtées et présentées devant le parquet près le tribunal d'Aïn Oulmène. Elles ont été impliquées pour des actes d'émeutes et blocage de la voie publique.

Les protestataires ont gelé toutes les activités de la région, notamment en empêchant les élèves de rejoindre leurs établissements scolaires, et la circulation routière. A travers leurs protestations, les manifestants ont présenté une plate-forme de revendications, dont la principale est l'alimentation de leur localité en gaz naturel, comme c'est le cas, disent-ils, des autres villages environnants qui sont raccordés au réseau principal. Ils argumentent leur demande par le froid extrême caractérisant cette région en hiver et la tension parfois insoutenable et la pénurie des bouteilles de gaz butane. Comme ils soulignent l'absence totale de l'eau potable dans leur robinet qui sont restés à sec depuis fort longtemps. Devant cette situation, ils avaient émis le vœu de creuser des puits dans la région pour s'alimenter en eau, les contrignant à faire des kilomètres à pied pour s'approvisionner. Les manifestants ont eu à plusieurs reprises à organiser des sit-in de protestation devant le siège de la commune d'Ouled Si Ahmed, pas plus tard en ce début de semaine, sans résultat, affirment-ils, «pour informer de nos problèmes d'une manière pacifique». Et d'ajouter : «C'est devant le silence et le mépris des élus et des responsables locaux que nous avons été obligés de recourir à la fermeture de la route à l'aide barrières et des pneus».

Le chef de daïra et le P/APC ont promis aux contestataires d'inscrire leurs demandes dans le programme quinquennal actuel pour alimenter la région en gaz naturel, suite à une correspondance à la direction de l'énergie et des mines de la wilaya de Sétif avec la nécessité de l'inscrire sur la liste des régions qui devront bénéficier de cette énergie des temps modernes.

Quant à l'eau potable, l'APC dégagera une enveloppe financière dans les plus brefs délais pour alimenter la localité.

A.T.

SANTÉ - LA LUTTE CONTRE LE DIABÈTE DE TYPE 2 PARMI LES PRIORITÉS

Abdelmalek Boudiaf : «Un enjeu capital»

► L'Etat concentre ses efforts sur l'amélioration de la formation médicale et paramédicale

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé mardi à Bordj Bou Arréridj, que l'Etat concentre ses efforts sur l'amélioration de la formation médicale et paramédicale.

Une formation de qualité constitue un enjeu capital pour assurer une meilleure prise en charge des patients, notamment ceux qui souffrent de maladies chroniques, a ajouté le ministre en ouverture de journées de sensibilisation et de prévention du diabète dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre cette maladie.

M. Boudiaf a également relevé que la lutte contre le diabète de type2, qui représente «un problème de santé publique en Algérie où il constitue une lourde charge pour le secteur» est placée

parmi les priorités de son département.

Le ministère de la Santé, a ajouté M. Boudiaf, a chargé un comité d'expert d'élaborer un «guide des comportements sains» qui sera mis à la portée de tous dans le cadre des actions de prévention.

Les participants à cette rencontre, organisée pour sa 12e édition, sous la forme d'un «village du diabète» près du parc «Ennour oua En-nassim», sur une initiative du ministère de la Santé et de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, ont insisté sur «la nécessité pour l'enfant d'avoir un régime alimentaire équilibré» et sur «la diffusion d'une culture d'alimentation saine, notamment dans les rangs des jeunes».

Le Pr. Hadj Ahmed Kessir, diététicien de l'université d'Alger, a préconisé «une alimentation saine et équilibrée basée sur les légumes et les fruits» et mis en garde contre les repas rapides



des fastfoods et les boissons gazeuses fabriquées avec de fortes teneurs en sucre, ce qui hâte, selon lui, l'apparition du diabète chez les sujets de jeune âge.

Ce même spécialiste a relevé la prévalence grandissante du diabète en Algérie, où elle est quatre fois supérieure à celle enregistrée dans les pays développés. «Dans notre pays, le diabète touche les

personnes à 30 ans alors que dans les pays développés il n'affecte, en général, que les sujets de plus de 60 ans.

Le «village du diabète» a donné lieu à l'installation de plusieurs tentes hébergeant une clinique itinérante où des services de dépistage du diabète seront gratuitement assurés pendant 10 jours aux personnes de plus de 35 ans

par des médecins généralistes et des paramédicaux.

Quelque 33 000 personnes ont bénéficié des tests assurés par le «village du diabète» lors de ses précédentes haltes dans les wilayas d'Adrar, de Djelfa, de Tiaret, de Relizane, d'Oran, de Blida, d'Alger, de Jijel, de Skikda, de Batna et d'El Oued, selon ses initiateurs.

Le relogement des familles habitant près du barrage de Douéra se poursuit

Le relogement des 282 familles occupant l'emprise du barrage-réservoir de Douéra (Algér) était toujours en cours mardi en début d'après-midi, empêchant de ce fait le début des opérations de son remplissage, a-t-on constaté.

Sur les 282 familles qui occupent des habitations précaires dans le périmètre du barrage de Douéra, 143 ont été relogées depuis lundi après-midi, l'opération de recasement étant toujours en cours, a indiqué la directrice du barrage, Souhila Aït Sadek lors d'une visite d'inspection du wali d'Algier M. Abdulkader Zoukh.

La poursuite du déménagement de ces familles n'a pas permis de commencer à remplir cet ouvrage hydraulique ce mardi comme annoncé par M. Zoukh dimanche lors d'une conférence sur la 14e opération de relogement d'environ 1.400 familles issues de sites précaires.

En plus de la présence d'habitants, le remplissage du réservoir de Douéra fait face à un problème de taille: la rareté des eaux de pluie. «On ne peut pas remplir le barrage sans pluie», explique Mme Aït Sadek.

L'infrastructure, d'une superficie de 10 km² (1.000 ha) et construite sur une cuvette haute de 80 m et longue de 820 m, a une capacité de stockage de 87 millions de m³ d'eaux, qui seront puisées de l'oued de Hammam Melouane (Blida) et, plus tard, de l'oued Mazafra.

«La rareté des pluies fait que le débit de oued de Hammam Melouane est faible. Le pompage au niveau de la station de Bougara, ne peut s'effectuer que s'il est en crue, mais nous espérons le remplir durant l'hiver 2014», a précisé à l'APS le directeur de la wilaya des ressources en eau, Smail Amirouchi.

Le barrage de Douéra, dont le site chevauche les communes de Douéra, Mahelma et Tessala El Merdja, sera exploité pour l'irrigation des terres agricoles des wilayas d'Algier et de Blida, comme il permettra de sécuriser l'alimentation en eau potable dans la côte ouest de la capitale, notamment les communes de la circonscription administrative de Zéralda.

Il verra également la création sur ses berges de zones de loisirs et de détente. La réalisation de piscines flottantes transformera le réservoir en un immense lac au milieu de vastes terres agricoles, près d'Algier.

Par ailleurs, M. Zoukh s'est enquis des conditions d'accueil des familles relogées depuis lundi après-midi à Douéra. Tessala El Mardja et Khratia, où il a constaté que la 14e opération de recasement depuis juin, s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Boudiaf invite les médecins généralistes à une formation sur le diabète

Moud B.

Le ministre de la Santé et de la population, M. Boudiaf a invité, en marge de célébration de la journée mondiale du diabète, les médecins généralistes à une formation dans les spécialités urgentistes diabète, cardiology et d'autres.

«Des formations de 18 mois à 2 ans pour gérer les urgences médicales surtout pour ses malades chroniques», a annoncé le ministre.

Ce dernier qui a inauguré la 12e édition du village du diabétique au parc d'attraction Enour de Bordj Bou Arréridj, a insisté en plus de la prise en charge des malades sur l'information et la prévention.

«C'est avec ces moyens qu'en arrive à aider les personnes atteintes et à minimiser la maladie», a dit le ministre.



Pour ce qui est du virus Ebola, le ministre a clairement rappelé que l'Algérie est à l'abri et toutes les précautions ont été prises.

«Les activités de célébration de la Journée Mondiale Diabète 2014 qui ont pour thème «Rejoignez la lutte contre le Diabète» et qui sont organisées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière en collaboration avec Novo Nordisk Al-

gérie, dans le cadre de ses activités de responsabilité sociale visant à prévenir, dépister et améliorer la prise en charge du diabète en Algérie», dira Mme Naoufel Oulmane, directrice des projets.

Notre interlocutrice a tenu à préciser que 20 centres Baromètre ont déjà été installés à travers 17 wilayas (Alger, Tizi Ouzou, Djelfa, Constantine, Bordj Bou Arréridj, Jijel, Sétif, Oran, Sidi Bel Abbès, Mascara, Mostaganem, Tiaret, El Oued, Adrar, Relizane, Batna, Skikda).

«Le Baromètre est une initiative internationale visant à fournir des informations sur la qualité de la prise en charge du diabète au niveau local, national et international à travers le suivi systématique d'un ensemble d'indicateurs standardisés : biologiques, cliniques et socioéconomiques», précise notre interlocutrice.

BRONCHITE CHRONIQUE Pour la mise en place d'un programme national de lutte

La lutte contre la broncho-pneumopathie chronique obstructive (Bpco) nécessite la mise en place d'un programme national de lutte et de prévention axé sur la lutte contre le tabagisme, a indiqué, mardi à Alger, le chef de service pneumo-allergologie et d'oncologie thoracique, au CHU Beni Messous, Pr Habbib Douaugui.

«La Bpco est un réel problème de santé publique en Algérie car près d'un million d'Algériens souffrent de la pathologie et l'élaboration d'un programme national de lutte contre les facteurs de risque», a précisé le Pr Douaugui, lors d'une jour-

née de formation sur l'affection organisée au profit des médecins généralistes.

La Bpco est une maladie respiratoire due à une réponse inflammatoire des voies aériennes vis à vis des particules ou gaz nocifs entraînant par la même une réduction du calibre des bronches et la diminution du débit de l'air.

Le spécialiste a expliqué que l'affection pneumologique touche la population âgée de plus de 40 ans, fumeuse et ayant des prédispositions génétiques.

Il a souligné dans ce sens que la prévalence de la pathologie est plus importante chez les hommes (16%) que chez les femmes

(2,5%). S'exprimant sur la gravité de la maladie, il a tiré la sonnette d'alarme sur la progression de l'incidence, précisant que si un programme de lutte contre le tabagisme n'est pas élaboré, la maladie sera d'ici 2030 la 3^e cause de mortalité en Algérie.

Les principales causes de la pathologie sont, selon lui, le tabac, la pollution automobile et industrielle, la pollution domestique et les expositions professionnelles aux produits toxiques.

Parmi les symptômes de la maladie figurent principalement le déclin accéléré du souffle, la toux, les crachats, la dyspnée et les essoufflements. Le spé-

cialiste a mis l'accent sur le diagnostic précoce de la Bpco en insistant sur le rôle du médecin généraliste qui est en première ligne des soins.

Le Pr Douaugui a donc expliqué que la journée d'étude vise à former les omnipraticiens sur le dépistage de la maladie à travers l'utilisation du spiromètre (appareil de mesure du souffle) et la reconnaissance des signes cliniques.

Le CHU de Beni Messous a par ailleurs organisé une après-midi de sensibilisation sur le tabagisme pour les lycéens afin de les informer sur les dangers du tabac et des risques sur la santé.

APS

LUTTE ANTITERRORISTE

Une casemate détruite par les forces de l'ANP dans le mont Oustili à Batna



Une casemate a été détruite et des armes ont été récupérées par un détachement des forces de l'Armée nationale populaire (ANP) suite à une opération menée dans le mont Oustili dans la wilaya de Batna, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement des forces mixtes de l'Armée nationale populaire, relevant du secteur opérationnel de Batna (5^e Région militaire), suite à une opération de reconnaissance menée lundi dans le mont Oustili, a détruit une casemate et a récupéré deux (02) fusils à répétition, un (01) fusil à pompe, un téléphone satellite et d'autres objets», précise la même source.

18 000 morts dans 10 000 actes terroristes dans le monde en 2013

Près de 18 000 personnes ont trouvé la mort dans 10 000 actes terroristes dans le monde en 2013, soit une hausse de 61% par rapport à 2012, a révélé la seconde édition de l'Indice mondial du terrorisme (IMT). L'IMT a recensé près de 10 000 attaques terroristes en 2013, ce qui constitue une augmentation de 44 % par rapport à 2012, donnant lieu à «presque 18 000 décès», soit une augmentation de 61 % par rapport à l'année précédente. Le nombre de victimes est passé de 11 333 en 2012, à 17 958 en 2013.

L'indice a également enregistré que les explosions ont constitué l'arme la plus utilisée dans ces attaques, alors que les attentats suicides à la bombe ont constitué moins de 5 % des attaques terroristes.

Le nombre de pays ayant dénombré 50 décès ou plus a augmenté de 60 % durant la même période, a sou-

ligné également IMT, précisant que ces pays étaient au nombre de 24 en 2013, alors qu'ils étaient 15 en 2012.

La même source a ajouté que «le terrorisme était l'œuvre de quatre organisations terroristes, à savoir, EIIL, Boko Haram, Al Qaïda et les Talibans, qui étaient collectivement responsables de 66 % de tous les décès durant 2013. Il est également relevé que plus de 80 % des décès ont été enregistrés dans seulement cinq pays : l'Irak, l'Afghanistan, le Pakistan, le Nigeria et la Syrie.

La seconde édition de l'IMT a précisé aussi que l'Irak est toujours le pays «le plus durablement» touché par le terrorisme puisque le nombre de décès recensés dans ce pays a augmenté de 164 %, faisant ainsi 6 362 victimes, ce qui constitue «la plus forte augmentation de l'indice».

Le terrorisme s'est également

considérablement développé tant en intensité qu'en ampleur à l'extérieur de ces cinq pays. En 2013, on a recensé 3 721 attaques dans le reste du monde qui ont eu pour conséquence la mort de 3 236 personnes, ce qui constitue une augmentation de plus de 50 % au cours de 2013. En tout, 60 pays ont enregistré des décès résultant d'attaques terroristes perpétrées en 2013.

Lancé en 2012 par l'Institut pour l'économie et la paix, l'IMT classe les pays en fonction de l'importance de l'impact des activités terroristes et analyse les dimensions économiques et sociales associées au terrorisme.

L'indice compte 162 pays, couvrant 99,6 % de la population mondiale et examine les tendances de 2000 à 2013. Les indicateurs utilisés incluent le nombre d'incidents terroristes, de décès, de blessés ainsi que les dommages matériels.

GRÂCE À UNE PROMPTE INTERVENTION DES ÉLÉMENTS DE LA PROTECTION CIVILE Une femme et ses deux petits enfants sauvés d'une mort certaine par asphyxie à Oued Alleug

Une femme âgée de 30 ans et ses deux jumeaux âgés de trois ans ont été sauvés, lundi soir, d'une mort certaine par asphyxie au monoxyde de carbone, dans la localité de Oued Alleug (Blida), grâce à une prompte intervention des éléments de la Protection civile, a-t-on appris, mardi, auprès de ce corps constitué.

Les pompiers sont intervenus aux environs de 19h, après avoir été sollicités

par le père de cette famille, qui, en rentrant chez lui, a trouvé son épouse et ses deux enfants allongés et immobiles dans la salle de bain, a-t-on ajouté de même source, précisant que les victimes de ce énième cas d'inhalation du monoxyde de carbone «ont été sauvés de justesse».

Les éléments de la Protection civile leur ont prodigué les premiers soins à domicile, avant de les

transférer vers l'hôpital de Oued Alleug, a-t-on encore indiqué, ajoutant que la femme «était totalement inconsciente après avoir inhalé une grande quantité de gaz brûlé, qui se dégageait du chauffe-bain».

Suite à cet incident, la Protection civile réitère son appel à la vigilance en direction des citoyens, les incitant notamment à éviter de placer les chauffe-bains ou les bon-

bonnes de gaz butane dans les salles de bain ou les sanitaires et à prévoir des bouches d'aération. En cas d'asphyxie, il faut éviter de donner de médicament ou autre boisson à la victime et surtout de ne pas mettre du parfum ou autre produit contenant de l'alcool sur le nez, car ces gestes peuvent provoquer des complications dangereuses, préconise encore la Protection civile.

APS



SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER

Journée de sensibilisation au profit des agents de la police sur le diabète

Une journée d'étude sur le diabète a été organisée récemment par les services de la sûreté de la wilaya d'Alger au profit de leurs agents, a indiqué mardi un communiqué de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale du diabète célébrée le 16 novembre de chaque année, a été organisée au niveau du service de l'ordre public de la wilaya, à Bab Ezzouar, avec la participation de médecins spécialistes, du président de l'association des diabétiques de la wilaya d'Alger, Bouheddha Faycal et des cadres du service Santé, action sociale et sports de la wilaya, précise la même source.

Les participants qui ont répondu aux préoccupations de l'assistance concernant cette maladie, ont souligné la nécessité du dépistage précoce.

30 affaires criminelles traitées en octobre à l'échelle nationale

Les brigades criminelles de la sûreté nationale ont traité en octobre trente affaires criminelles sur trente-quatre à l'échelle nationale, selon un bilan publié mardi par la Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn).

Les affaires d'homicide volontaire et de coups et blessures entraînant la mort représentent 88,23 % des affaires traitées en octobre. Tous les mis en cause ont été traduits devant les juridictions compétentes.

Les enquêteurs de police ont élucidé dix-sept affaires d'homicides volontaire.

Les investigations des éléments de la police judiciaire ont permis l'arrestation de vingt-trois individus impliqués et leur traduction devant la juridiction localement compétente qui a ordonné leur placement en détention provisoire.

Par ailleurs, treize affaires de coups et blessures entraînant la mort ont été traitées. Les enquêtes ont permis l'arrestation de 15 individus impliqués et leur présentation devant les juridictions compétentes.

Le directeur général de la sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, a présidé récemment le lancement officiel d'une campagne mondiale initiée par l'Organisation internationale de police «Interpol» contre le crime, en partenariat avec la Fédération algérienne de football (FAF).

Conférence à Alger sur la problématique de l'adaptation de la formation aux exigences du marché du travail au Maghreb arabe

Des spécialistes de l'emploi et de la formation des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) se sont penchés hier à Alger sur la problématique de l'adéquation des profils de formation aux besoins des marchés du travail, et ce, dans le cadre d'une conférence maghrébine sur l'emploi des jeunes.

La Conférence maghrébine sur "l'emploi des jeunes et l'adaptation des sortants de l'enseignement et de la formation professionnels aux exigences du marché du travail", intervient dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues du Conseil des ministres maghrébins de la formation, de l'emploi, des affaires sociales et de la communauté maghrébine, tenu en septembre 2013.

Initiée par le ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, la conférence maghrébine vise l'échange d'expériences entre les pays de l'UMA en matière de promotion de l'emploi des jeunes et d'amélioration de leurs qualifications et de leur employabilité.

Des acteurs et des intervenants dans les domaines de l'emploi et de la formation au niveau des pays de l'UMA et des représentants de plusieurs secteurs concernés, à l'instar du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnel, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et du ministère de la Solidarité nationale, participent à cette conférence de deux jours.

Les communications des professionnels et des experts participant à la conférence portent sur les stratégies de promotion de l'emploi, la lutte contre le chômage et les programmes prévus en matière d'insertion professionnelle des personnes aux besoins spécifiques. Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a souligné, dans une allocution, que la rencontre permettait de "débattre des préoccupations communes à la jeunesse maghrébine", ajoutant que la formation des ressources humaines et la disponibilité de compétences sur le marché représentaient aujourd'hui "une des réponses aux exigences du monde moderne".

Pour le ministre, cette préoccupation est d'autant plus importante pour les pays de l'UMA du fait que le taux de chômage des jeunes est élevé et exige des efforts soutenus pour sa réduction. Après avoir passé en revue les différents plan nationaux de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage, le ministre a rappelé les résultats obtenus par les dispositifs d'emploi mis en place pour la création de micro-entreprises par biais de l'ANSEJ et de la CNAC.

Le ministre a rappelé que 429.029 micro-entreprises avaient été financées jusqu'au 30 septembre 2014, permettant la création de 990.571 emplois permanents. Concernant la promotion de l'emploi salarié des jeunes, le dispositif d'Aide à l'insertion professionnelle (DAIP) a permis l'insertion de près de 1.839.000 jeunes et le recrutement de 173.259 jeunes dans le cadre du contrat de travail aidé, a-t-il ajouté. Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Nouredine Bedoui, a, pour sa part, souligné que la problématique de l'adaptation des profils de formation aux besoins des marchés du travail reposait essentiellement sur "une bonne connaissance du marché du travail et des exigences exprimées clairement par le secteur socio-économique".

Rappelant le partenariat entre le secteur de la Formation professionnelle et les différents secteurs concernés pour la mise en oeuvre des politiques de formation en adéquation avec le marché du travail, le ministre a souligné la conclusion de 107 accords-cadres dans ce domaine, donnant lieu à 7 682 accords spécifiques au niveau local.

Les travaux préparatoires aujourd’hui, au niveau des experts, du deuxième Sommet Afrique-Turquie débuteront mercredi à Malabo (Guinée équatoriale) en examinant les voies et moyens d’instaurer «un nouveau modèle de partenariat pour le renforcement du développement durable et de l’intégration de l’Afrique».

(Envoyé spécial)

L'Algérie, membre fondateur du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), prendra part au sommet des chef d'Etat et de gouvernement prévus vendredi, aux côtés d'autres participants dont l'Union africaine (UA) et des différentes Communautés économiques régionales africaines (CER). «Nous serons d'accord sur des nouveaux objectifs dans notre recherche commune pour renforcer la coopération dans l'intérêt des deux parties. Nous adopterons deux documents lors du sommet: la Déclaration et le Plan de mise en œuvre conjointe pour 2015-2018», a déclaré le ministre türk des Affaires étrangères, Mevlut Gavcucuoglu, la veille de ce nouveau rendez-vous. Le sommet qui sera une opportunité pour examiner l'état du partenariat Afrique-

ALGÉRIE-TURQUIE

L'investissement turc en Algérie encouragé dans tous les secteurs d'activité

L'investissement turc en Algérie est encouragé dans «tous les secteurs d'activité», a déclaré hier à Oran l'attaché commercial-adjoint au près de l'ambassade de Turquie en Algérie, Erhan Karakoç. «L'Algérie jouit de multiples opportunités propices au développement du partenariat économique», a précisé M. Karakoç lors d'une rencontre regroupant une vingtaine d'opérateurs turcs avec leurs homologues algériens. «Plus de 200 sociétés turques activent déjà en Algérie, notamment dans les secteurs du commerce, de la

construction et de l'industrie», a-t-il rappelé, citant l'exemple de l'aciérie «Tosyal» de Béthioua (Oran) qui constitue le plus important investissement turc à l'étranger. Les rencontres professionnelles algéro-turques se tiennent à Oran deux jours durant dans le but de «mieux faire connaître le potentiel de la région de l'Ouest algérien», a souligné M. Karakoc. L'objectif, à terme, est de «diversifier davantage les domaines de partenariats», a-t-il fait valoir en insistant sur le fait que la délégation turque qu'il

conduit à Oran est composée en majorité de producteurs. Les entreprises turques participantes sont spécialisées, entre autres, dans l'habillement, l'agro-alimentaire, l'acier, l'automobile, l'électricité, les machines agricoles, la construction, le marbre et le revêtement de sol, l'hydraulique, l'industrie minière et les équipements balistiques. D'après les données fournies par l'attaché commercial, les exportations de la Turquie vers l'Algérie ont atteint 2 milliards de dollars en 2013, issues notamment des secteurs de l'auto-

mobile, construction, textile et agro-alimentaire.

Les exportations algériennes vers la Turquie ont été évaluées quant à elles à 3 milliards de dollars, composées principalement d'hydrocarbures, de produits chimiques et de matières premières pour le secteur textile. Cette rencontre s'est ouverte en présence du directeur de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO), M. Farid Ould-Ali et d'une experte auprès du ministère turc de l'Economie, Mme Gamze Buranhan.

INDUSTRIE PARTENARIAT

Complexe textile algéro-turc: 155 milliards DA d'investissement et 25.000 emplois attendus

Le projet de réalisation du grand pôle industriel des textiles TAYAL, issu d'un partenariat algéro-turc, coûtera 155 milliards de DA et devrait générer près de 25.000 emplois, affirme le P-DG du groupe public national Confection et halillemen (CH). Ahmed Benyad, dans un entretien à l'APS

Crée en décembre 2013 sous la dénomination "L'Algérienne du sport's wear" (TAYAL), cette société mixte algéro-turque est détenue à 51 % par la partie algérienne à travers le groupe CH (30%) et l'autre entreprise publique algérienne de textiles TEXALG (21%), et à 49 % par la société turque Intertay, filiale du groupe turc TAYPA.

Le futur complexe sera réalisé sur le site du nouveau parc industriel de Sidi Khettab (Relizane) sur une superficie de 250 hectares.



TRANSPORTS - GHOU L'E CONFIRME :

Restructuration d'Air Algérie à partir de 2015

La compagnie nationale "Air Algérie" connaîtra à compter de 2015 une vaste opération de restructuration et de développement à tous les niveaux, a affirmé lundi le ministre des Transports, Amar Ghoul.

Invité du forum de la Chaine 1 de la Radio nationale, le ministre a indiqué que "le rapport préliminaire de l'enquête diligentée par le ministère sur la compagnie Air Algérie a été soumis au Premier ministre, dans l'attente du parachèvement de l'audit et, partant, l'élaboration du rapport final avant la fin de l'année en cours".

"A partir de 2015, il sera procédé à la mise en œuvre de nouvelles mesures, recommandations et décisions relatives à l'aspect réglementaire, de gestion et de restructuration de la compagnie, en sus de la maintenance, de l'encadrement et de la coordination entre les différentes filiales" de la compagnie, a fait savoir le ministre. Il s'agit, selon le premier responsable du secteur, de "lever toutes les entraves et d'œuvrer à la modernisation d'Air Algérie et à l'amélioration de la qualité de ses prestations", a-t-il affirmé.

"A travers les opérations de contrôle, d'audit et d'écoute des préoccupations des citoyens, le ministère entend procéder à un réaménagement des horaires des vols en programmant certains vols desservant les régions intérieures pendant la journée au lieu de la nuit, en imposant le respect des horaires de départ et d'arrivée et en améliorant des prestations offertes aux voyageurs", a poursuivi le ministre.

Par ailleurs, le ministre a exclu toute ouverture de l'espace aérien aux privés, estimant que "l'orientation actuelle du Gouvernement nous impose de ne pas procéder à l'ouverture de l'espace aérien" avant d'engager une étude qui permettrait de qualifier les deux compagnies nationales "Air Algérie" et "Tassili Airlines" pour s'engager dans la concurrence tout en préservant les intérêts du pays.

Le Gouvernement est en passe de définir un cahier des charges ainsi que les mesures et textes réglementaires y afférents, avant l'ouverture de l'espace aérien aux privés", a-t-il indiqué. Concernant les accidents enregis-



trés l'été dernier par Air Algérie, le ministre a appelé à "ne pas verser dans l'alarmisme" qui profite aux compagnies étrangères au détriment de la compagnie nationale, soulignant qu'Air Algérie n'était pas directement impliquée dans l'accident du crash de l'avion espagnol au Mali, d'autant que l'avion était affrété et son équipage était de nationalité espagnole. Au sujet des tarifs des billets et des revendications de la communauté nationale établie à l'étranger, M. Ghoul a indiqué qu'Air Algérie avait mis en vente jusqu'à septembre dernier 1,1 million de billets et que "85 % des voyageurs ont bénéficié de remises allant jusqu'à 35 % du coût du titre de voyage".

De son côté l'entreprise nationale de transport maritime de voyageurs a décidé des réductions concernant le transport vers l'Espagne, la France et l'Italie allant de 38 % à 45 % du coût habituel des billets, a-t-il ajouté. Pour le ministre, aller vers des réductions plus considérables des billets sans tenir compte des intérêts commerciaux et économiques des deux entreprises occasionnera certainement des déséquilibres financiers au sein d'Air Algérie et l'ENTMV. Dans un souci d'améliorer la prestation de services dans ce domaine, M. Ghoul a fait savoir que le projet d'acquisition de 16 avions par Air Algérie à l'horizon 2016 portera le nombre d'avions à 59 appareils qui contribueraient à répondre à la demande grandissante.

Pour ce qui est du déraillement du train survenu récemment à Hussein Dey (Algier), le ministre a rappelé la mise en place de trois commissions : la première, interne, au niveau de la SNTF,

la deuxième à l'inspection du ministère des Transports et la troisième par la juridiction, soulignant que ces trois commissions "travaillent sérieusement pour parachever l'enquête afin de prendre les mesures appropriées à même d'éviter que ce genre d'accidents ne se reproduise", a-t-il souligné. Les accidents de train, a-t-il indiqué, sont "infimes" en Algérie par rapport aux pays avancés. Les cas de déraillement de trains ont reculé de 20 % tandis que les accidents de trains ont baissé de 57 % entre 2008 et 2014. La SNTF compte acquérir 17 nouveaux trains, 20 trains électriques et 50 locomotives, selon le ministre qui a annoncé le lancement de projets d'extension de lignes ferroviaires pour atteindre 6.000 kilomètres à l'horizon 2016 et 12.500 kilomètres d'ici à 2025.

S'agissant des réalisations et projets du ministère en matière de transport maritime, M. Ghoul a rappelé que la flotte maritime algérienne devrait se doter de 27 navires dont 25 marchands et 2 pour le transport de voyageurs. Six de ces 27 navires seront réceptionnés avant la fin de l'année. Par ailleurs, le ministère des transports compte lancer prochainement les travaux d'extension de la nouvelle ligne de tramway de la Place des Fusillés vers Bir Mourad Raïs où une gare routière et de tramway sera réalisée, a annoncé M. Ghoul ajoutant qu'"il sera également question du parachèvement du prolongement de la ligne du tramway Borj El-Kiffen - Café Cherqui (Algier) et la réalisation de projets de tramway dans 6 wilayas. Un projet de téléphérique reliant Bab El-Oued à Zeghara sera également lancé, a-t-il ajouté.

Journée africaine de la statistique

L'Office national des statistiques (ONS) a saisi l'occasion de la célébration de la Journée africaine de la statistique pour sensibiliser l'opinion publique de l'importance de la statistique dans tous les aspects de la vie sociale et économique, indique un communiqué de l'Office.

La Journée africaine de la statistique qui coïncide avec le 18 novembre de chaque année, qui a pour objectif principal la sensibilisation du public sur le rôle central que jouent les statistiques

dans tous les aspects de la vie sociale et économique, est célébrée cette année sous le thème "des données en accès libre, en faveur de la responsabilité et de la participation sans exclusive".

Les données en accès libre permettent, selon l'Office, une participation inclusive des utilisateurs en mettant à leur disposition les informations dont ils ont besoin. Afin de consolider cette quête permanente et de mettre à la disposition du grand public des informa-

tions pertinentes, le site web de l'Office offre une large accessibilité à la donnée statistique. "Notre but principal demeure toujours la satisfaction des utilisateurs", souligne le communiqué de l'Office. Les données en accès libre peuvent notamment favoriser une participation inclusive en aidant les citoyens à mieux saisir les processus de prise de décision des gouvernements et à accroître leur responsabilisation et même de participer au débat public. Ils peuvent égale-

ment consolider la collaboration et la collaboration entre les pouvoirs publics, les citoyens, les meilleurs universitaires et le secteur privé. Ainsi, cela permettra de garantir la pertinence des données statistiques, de les intégrer aux plans nationaux de développement, de les utiliser pour élaborer des programmes d'assistance des pays et de suivre efficacement la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

APS

THON ROUGE:
L'Algérie obtient une augmentation de son quota sur trois ans

Par Fatma Hamouche

L'Algérie a arraché, lundi soir à Gênes (Italie), une augmentation de son quota de pêche de thon rouge sur les trois prochaines années, prélude pour rétablir sa quote-part initiale qui était de 5 % du total des captures admissibles (TAC) en Méditerranée et Atlantique Est. Contacté par téléphone par l'APS, le chef de la délégation algérienne participant à la 19^e réunion extraordinaire de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (Cicta), Kamel Neghli, a précisé que le quota de l'Algérie de thon rouge avait été fixé à 543 tonnes (T) pour 2017 contre 243 T en 2014. Ainsi, le quota de l'Algérie, décidé par les membres de la Cicta à l'issue de leur réunion tenue du 10 au 17 novembre à Gênes, augmentera graduellement pour atteindre 370 T en 2015 et 460 T en 2016 avant d'arriver à 543 T en 2017, a fait savoir M. Neghli qui est le chef du cabinet du ministre de la Pêche et des ressources halieutiques.

"Il a été très difficile d'arracher ce quota", selon M. Neghli qui a observé que de nombreux pays ont obtenu des niveaux d'augmentation "insignifiants" par rapport à l'Algérie.

Dans son action de "forcing" qu'elle mène au niveau de cette organisation intergouvernementale pour récupérer son quota d'avant 2010 qui était de 680 T, l'Algérie a eu un "traitement spécial et plus favorable" lors de cette réunion extraordinaire, poursuit-il. Ainsi, outre l'augmentation du quota annuel, le rapport de la Cicta a également maintenu le droit de l'Algérie de recouvrer, à l'avenir, son quota initial d'avant 2010 qui était de 5 % du TAC, selon le même responsable.

L'autre acquis de l'Algérie est d'avoir passé avec succès l'examen annuel de conformité avec les règles du Comité d'application des mesures de conservation et de gestion de la Cicta (COC), s'est-il réjoui. Ainsi, "aucune action n'a été requise à l'encontre de l'Algérie et ni lettre de préoccupation, ni lettre d'identification n'ont été établies par le COC", a affirmé le même responsable.

L'augmentation de la quote-part algérienne de pêche de ce thonidé a été attribuée dans le cadre du nouveau Total des captures admissibles (TAC) qui a été relevé de 20 % par an pendant trois ans dans l'Atlantique Est et en Méditerranée. Fixée à 13.500 T pour 2014, l'autorisation de la Cicta passera à 16.142 T en 2015 et 19.296 T en 2016 pour les pays membres. Le quota pour 2017, établi pour l'instant à 23.155 T, sera réévalué sur la base d'une réévaluation du stock prévu en 2016. "Les travaux de cette réunion ont été très difficiles, en raison notamment de la question épique du futur plan de rétablissement des stocks du thon rouge de l'atlantique Est", note encore M. Neghli. Pris entre les enjeux économiques et la préservation de l'environnement, les 49 membres de la Cicta (47 pays et l'Union européenne) ont mené des négociations "très serrées" du fait de la pression exercée par l'étude du Comité scientifique de cette organisation qui avait annoncé la reconstitution du plus gros stock de thon rouge au monde se situant dans la Méditerranée et l'Atlantique Est.

Selon cette étude, le stock de producteurs était estimé à 585.000 T en 2013 contre 150.000 T en 2008. Sans préciser si ce stock est reconstitué ou en passe de l'être, les scientifiques de ce comité ont souligné qu'une hausse "progressive et modérée" du quota ne devrait pas remettre en cause le programme de reconstitution prévu sur 15 ans.

Victime de la surpêche dans les années 1990-2000, le "thunnus thynnus" a été sauvé par l'établissement, en 2007, d'un quota et de mesures de régulation draconiennes (réduction des flottilles, contrôles...).

CHEIKH HASSAN EL HASSANI, CHEIKH EL MACHAÏKH DE LA ZAOUIA EL KADIRIA, M. MOHAMED LAMINE BOUTALEB, PRÉSIDENT DE LA FONDATION EMIR-ABDELKADER, MME ZHOR BOUTALEB, MEMBRE DE LA FONDATION EMIR-ABDELKADER ET LE DR BOUDJEMAÂ HAÏCHOUR, CHERCHEUR-CONFÉRENCIER, INVITÉES HIER DU FORUM DE DK NEWS



LES 27 ET 28 NOVEMBRE
À EL OUED ET OUARGLA
**Colloque international
sur la moubayââ de l'Emir
et l'influence de la zaouia
El Kadiria durant la
Révolution nationale**

Sous le patronage du président de la République, la Fondation Emir Abdelkader, organise en collaboration avec la zaouia El Kadiria, un colloque international sur la moubayââ de l'Emir et l'influence de la zaouia El Kadiria durant la Révolution nationale. L'événement qui se déroulera sous forme de journée d'étude le 27 novembre à l'université d'El Oued et une journée spirituelle le 28 du mois à Ouargla, se déroulera en présence d'invités de plusieurs pays, dont notamment la Turquie, la Tunisie, la Libye et l'Indonésie.

R. R

Ph. Medjid Nait Kaci



Convention de Genève de 1929.

Nous en sommes surpris. Surpris, car à l'époque, de par le monde, la tendance n'était pas au respect des droits de l'homme.

Plusieurs thèmes lui sont consacrés, à savoir l'humaniste, le protecteur des droits de l'homme, le chef militaire, le spirituel chef religieux.

Le forum a vu la participation de cheikh Mohamed Lamine Boutaleb, président de la fondation, du cheikh Zaouia El Kadiria, Sidi Hassan El Hassani, Boudjemaâ Haïchour, ancien ministre, chercheur et écrivain, Zhor Boutaleb, SG de la fondation de l'émir Abdelkader.

Les intervenants sont tour à tour, intervenus sur les thèmes liés à l'humanisme de l'émir, le respect des droits de l'homme.

L'émir ne peut pas être cerné dans un seul forum. Il est d'une grande dimension. Tentons de synthétiser les différentes interventions. Au moment où l'Algérie aborde la révision de la Constitution, au moment où des populations musulmanes se signalent qu'il est bon de se rappeler que l'émir a été chef d'Etat, un grand chef d'un Etat qui a lui-même construit.

En reprenant ce qui a été dit, il est apparu que la notion des droits de l'homme n'est pas exclusivement d'appartenance occidentale. Les droits de l'homme dans la perception de l'émir, sont à placer dans une perspective religieuse car, est-il dit, l'émir tire l'essentiel de sa conduite de celle du prophète et de ses compagnons. L'émir s'élève contre toutes les formes d'oppression, d'injustice, et de dégradation de l'humanité.

Les humiliations exercées par le colonialisme n'ont fait que renforcer la conviction de l'émir que les droits de l'homme sont inaltérables. C'est cette conduite du respect des droits de l'homme qui l'a amené en Syrie et au Moyen-Orient à sauver la vie des chrétiens. Homme politique, chef militaire, chef spirituel, chef d'Etat. Il démontre que la France n'a pas trouvé que des tributs éparses. Elle a trouvé un Etat et c'est l'Etat qui a déclenché l'insurrection, ou plutôt la guerre contre les forces coloniales.

L'universalisme de l'émir a amené celui-ci à s'élèver contre toutes les formes d'oppression, d'injustice, et de dégradation de l'humanité. Lui-même a connu les humiliations des forces coloniales qui considèrent que tout leur appartient, tant les biens que les personnes. « Un siècle avant la Convention de Genève de 1929, il a mis en œuvre, de son propre chef, des dispositions relatives aux prisonniers de guerre » que l'on peut qualifier de novatrices.

Après avoir exprimé sa lecture sur les principales qualités de l'émir, le cheikh de la zaouia Kadiria en Algérie, cheikh Hassan Al Hassani a appelé la jeunesse à aller vers la connaissance et la promotion des valeurs. Son ancien appel à la reconnaissance légale des confréries soufies dans la prochaine Constitution consensuelle demeure toujours validé.

Il a souligné « le rôle exceptionnel des zaouïas dans la vie sociale, l'unité nationale, et la préservation de l'identité nationale. Les confréries soufies, selon sa déclaration, ont toujours milité en faveur de la tolérance et contre la violence.

Un journaliste de la chaîne nationale de TV Ennahar a soulevé la question d'un livre exposé à la foire du livre (Sila) qui porte atteinte au patriotisme de l'émir Abdelkader. Pourquoi un tel livre avec un tel contenu est-il passé par les frontières internationales de l'Algérie? Mme la secrétaire générale de la fondation a répondu qu'effectivement un tel livre a échappé à la vigilance des autorités du Sila. Le titre a été retiré par le commissaire du Sila et son auteur expulsé de la foire. La question se pose de savoir pourquoi un tel livre avec un tel contenu ?

SILA 2014

Un ouvrage qui porte atteinte à l'image de l'Emir retiré du Salon

Un ouvrage qui porte atteinte à l'image de l'Emir Abdelkader, édité par une maison d'édition libanaise, a été retiré récemment lors du Salon international du livre d'Alger (SILA 2014). « Un livre accusant l'Emir Abdelkader de faire partie de la franc-maçonnerie a été retiré du Salon international du livre d'Alger. On ignore encore comment ce livre a bien pu échapper à la vigilance du comité d'organisation (peut-être par méconnaissance de l'histoire) mais le fait est qu'il a été immédiatement retiré des étais par le commissaire du salon dès son signallement. Dans tous les cas, le conseil scientifique de la Fondation se réunira prochainement pour étudier le contenu de ce livre et éventuellement prendre une décision au sujet de sa publication» a indiqué hier Mme Zhor Boutaleb, secrétaire générale de la fondation de l'Emir Abdelkader. Apportant plus de précision, l'ancien ministre, M. Boudjemaâ Haïchour, a souligné qu'après avoir sauvé plus de 13000 chrétiens en Syrie, l'Emir Abdelkader a reçu l'éloge du Pape qui lui a dressé à l'occasion des correspondances pour le remercier suite à son geste humanitaire à l'encontre des chrétiens. Voulant profiter de l'occasion, la franc-maçonnerie a fait de même en adressant à l'Emir des lettres de remerciement. « C'est sur la base de ces correspondances que certains individus ont voulu ternir l'image de l'Emir Abdelkader et créer un lien imaginaire entre sa personne et la franc-maçonnerie », a indiqué l'ancien ministre.

R. R

Ce n'est pas la première fois que le forum de DK News a consacré une session de débat à la fondation de l'Emir Abdelkader.

C'est avec honneur que le forum a consacré le débat d'hier à la vie de l'émir Abdellkader et c'est avec honneur que le forum a accueilli des membres de la fondation « Emir Abdelkader ». L'Emir Abdelkader est un personnage sur lequel sont écrits un grand nombre d'ouvrages par un nombre important d'écrivains, d'historiens.

Plus le thème portant sur la vie et l'œuvre de l'émir Abdelkader apparaît avoir été déjà approché à de nouvelles reprises, plus en réalité il paraît rajeuni en terme d'idées nouvelles, en termes de construction d'institutions de la recherche et de l'adhésion de la jeunesse. Sa vision de l'Etat a traversé les décennies pour parvenir à 1962, date de l'indépendance nationale. La recherche n'avait jamais été suspendue, avec en permanence sa posture de réflexion.

Ce n'est pas possible d'écrire sur l'émir en un seul article ni d'ailleurs d'être suffisant pour expliquer l'Emir.

En portant les droits de l'homme, l'émir a anticipé d'un siècle sur la

182^e anniversaire de la Moubay'a à l'Emir Abdelkader

O.Larbi

Le 27 novembre 1832 eut lieu l'investiture du jeune Abd el Kader ibn Mahiedine en tant qu'Emir après que son père eut décliné l'offre qui lui avait été faite par les tribus arabes qui refusaient la présence étrangère sur leur sol.

Cette moubay'a « privée » eut lieu sous une tente, mais celle qui en fut la confirmation se tint sous un frêne, en présence de la population réunie pour le serment d'obéir en tout point aux décisions de l'Emir dans tous les domaines.

Le cheikh Hassani de la zaouïa Kadiria dont l'Emir était membre, intervint pour situer l'apport de cette confrérie tout au long de l'histoire de l'Algérie : « Les chefs de la zaouïa se sont toujours placés comme défenseurs des territoires et des croyances religieuses des algériens. Tous les biens et patrimoines de la Kadiria ont servi à maintenir la flamme de la lutte pour la liberté sous tous ses aspects. »

Commémoration internationale

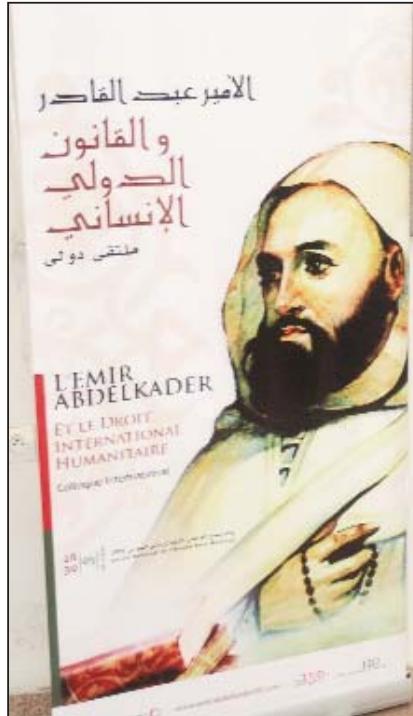
Le cheikh Hassani a annoncé que le 27 novembre de cette année sera célébré l'anniversaire de la moubay'a par l'organisation d'une rencontre internationale sur cet événement et la place de l'Emir Abdelkader dans l'histoire de l'Algérie. »

Il a précisé que cette rencontre internationale était placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

La participation de chercheurs algériens et de Turquie, de Syrie, de Tunisie et de Libye augure du haut niveau des interventions.

Poursuivant son propos, le Cheikh Hassani a établi que la Kadiria a contribué, en étant fidèle à l'Emir Abdel Kader, au mouvement de la réforme, l'islahisme en relation avec l'Association des Oulémas.

Un autre volet a été esquissé, celui de l'aide apportée au FLN/ALN, au GPRA, la Kadiria mettant à leur disposition les biens immu-



bles qu'elle possédait en Tunisie dont le Palais du Bey où fut connu la naissance du premier GPRA.

L'intervention du docteur Boudjemâa Haïchour a surtout insisté sur l'opinion des étrangers et de ses ennemis sur l'Emir.

Il tenta de faire un parallèle entre le style de l'Emir et la bonne gouvernance, notion moderne.

Le génie de l'Emir

L'Emir Abd el Kader arrive au pouvoir, à l'âge de 24 ans, mais il avait déjà combattu aux côtés de son père les Espagnols à Oran et ensuite les Français.

Il a retenu de ses pèlerinages à la Mecque les enseignements des maîtres théologiens de son temps : en Egypte, il est curieux des efforts de M'Hemed Ali pour organiser une armée moderne.

Dès ses premiers combats avec les troupes de la conquête française, il se rend compte de la puissance de l'infanterie ennemie soutenue par l'artillerie : comme il n'avait pas de troupes de marche, ni de canons en nombre suffisant, il développa la cavalerie et en fit une force redoutable, capable d'attaquer en grand nombre, de tenir pendant des heures le combat et de se replier vivement en cas de sort contraire. Comme il n'était pas le dernier au contact de l'ennemi, il acquit une réputation de courage et de détermination qui portèrent encore plus haut sa maîtrise du jeu diplomatique et de la négociation avec ses ennemis, gardant en toute circonstance, la vision de l'Etat et de la nation algérienne, de l'unité physique et spirituelle du peuple.

Le génie urbanistique de l'Emir Abd el Kader

L'invention qui pourra être la quintessence de la vision totalisante de l'Emir est la fondation de la seule capitale mobile de l'histoire : la fameuse smala !

Elle avait deux objectifs : « Montrer sa puissance par sa présence massive aux tribus sur leur propre terrains et les habituer ainsi à la migration, renouant ainsi avec leur ancienne tradition. Un ordre implacable règne dans l'organisation spatiale de cette ville nomade, ce qui garantit la vitesse de son installation et de son déménagement. Elle est conçue comme une série de cercles emboîtés selon une agencement à la fois militaire et cosmogonique, d'inspiration soufie. Elle permet de mettre à l'abri les familles des combattants et les blessés pendant que les cavaliers vont très loin combattre les Français, mais les membres et les biens des tribus se placent sous la protection de l'Emir. » Cette ville comptait ordinairement 20 à 30 000 personnes, mais l'Emir a dit qu'elle pouvait atteindre 60 000 citadins.

La modernité de l'Emir

La première proclamation de l'Emir Abd El Kader, intronisé « Prince et Protecteur de la foi », le 4 février 1833, lors de la deuxième moubay'a publique qui fonda « une nation résolue à recouvrir son honneur et à imposer sa souveraineté sur son territoire. »

L'Emir décide la mise en place :

- D'une administration hiérarchisée
- La création d'une armée régulière
- La frappe d'une monnaie nationale
- La conception d'armoires, de sceaux et de drapeau
- D'une chancellerie consultative
- L'accréditation des consuls
- La nomination des ministres

Les réformes :

- De la fétwa
- La refonte de la justice
- De l'économie
- De l'éducation et de la santé

On doit à l'Emir la fondation de l'Etat de droit.

Autant que des commémorations, ce héros national mérite une place plus importante et obligatoire dans tous les cycles de l'enseignement.

ANNABA

Hommage au chahid Badji Mokhtar à l'occasion de la Semaine de la mémoire

La famille du chahid Badji Mokhtar, membre du groupe des 22 à l'origine du déclenchement de la Révolution, a été honorée, hier à Annaba, lors de l'ouverture de la Semaine de la mémoire organisée dans le cadre de la commémoration du 60^e anniversaire de la mort de ce martyr. Au cours de la cérémonie, organisée en présence des autorités civiles et militaires des wilayas d'Annaba, de Guelma, de Skikda, de Khencela et d'El Tarf, la sœur du chahid, Fatima-Zohra, a apporté un témoignage poignant sur le combat de Badji Mokhtar.

« Il s'est engagé très jeune pour la libération de son pays, et il ne croyait qu'à la lutte armée pour arracher l'indépendance », a-t-elle témoigné, soulignant que son frère s'était toujours tenu « prêt pour le sacrifice suprême pour sa patrie ».

Au cours de cette cérémonie à laquelle ont assisté de nombreux élèves des établissements scolaires d'Annaba, des compagnons d'armes du chahid ont également apporté leurs témoignages sur Badji Mokhtar, mort au combat à M'djez Sfa, dans la wilaya de Guelma, le 19 novembre 1954. Al l'occasion de cette Semaine de la mémoire, organisée par la direction des moudjahidines de la wilaya d'Annaba, l'université Badji Mokhtar et les associations « protection du patrimoine de la Révolution » et « 20-Août 1955 », le public a pu visiter une exposition de livres, de CD, de photographies et documents consacrés à la lutte armée, ainsi que des armes et équipements de transmission utilisés durant la Révolution et des effets ayant appartenu à des chouhada.

L'exposition qui s'est tenue dans le hall du théâtre régional Azzedine-Medjoubi, a été initiée avec le concours des musées régionaux des wilayas de Skikda, de Khencela, d'El Tarf et d'Annaba. La Semaine de la mémoire donnera également lieu à la projection de films documentaires dédiés à la Révolution, ainsi qu'à des conférences consacrées aux préparatifs de son déclenchement.

Evocation du parcours de Dzayer Chaïb, première martyre de la guerre de libération

Le parcours de Dzayer Chaïb, première martyre de la guerre de Libération nationale a été évoqué hier par les participants au forum « Mémoire », qui ont proposé de baptiser une rue de la capitale de son nom. A cette occasion, Kahla, sœur de la martyre, a porté des témoignages sur la bravoure de Dzayer qui, en suivant les pas de son père, s'est chargé de transporter des armes au profit des combattants.

Elle a évoqué également les circonstances de la mort de Dzayer, tombée au champ d'honneur aux côtés de Badji Mokhtar à Bouchgouf, Guelma. De son côté, la romancière Zoubida Maâmeri qui a rendu hommage à cette héroïne dans l'une de ses œuvres, a appelé à lutter contre la culture de l'oubli et a suggéré de baptiser un quartier ou un établissement scolaire de son nom.

Née le 6 février 1938 à Bouchgouf (Guelma), Dzayer Chaïb adhère au combat politique à l'âge de 16 ans à travers l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN). Elle tombe au champ d'honneur le 18 novembre 1954.

APS



AÏN TÉMOUCHENT

Plus de 24.100 foyers seront raccordés aux réseaux d'énergie

Pas moins de 24.139 foyers de la wilaya d'Aïn Temouchent seront raccordés aux sources d'énergie (gaz naturel et électricité) à l'issue du programme quinquennal 2010-2014, a-t-on appris lundi du directeur de l'énergie et des mines.

Entré en exécution durant le 3e trimestre 2013, ce programme permettra d'alimenter 22.952 foyers en gaz naturel et 1.187 autres en électricité. De la sorte, toutes les communes de la wilaya bénéficieront du gaz et de l'électricité, a souligné Mekkaoui Hanin.

Scindé en deux tranches, l'opération d'alimentation en gaz porte sur la réalisation d'un réseau de transport de 4,6 kilomètres et de six postes de distribution qui totaliseront un réseau de 143,830 km au profit de 9285 foyers dans un premier temps, a-t-on ajouté. Dans une seconde phase, un réseau de transport de 57 km sera posé pour la création de neuf postes de distribution à travers un réseau de 243,850 km qui alimentera 13.036 foyers.

Dans le cadre de l'opération quartiers et lotissements sociaux (QLS), sept sites bénéficieront de l'alimentation en gaz naturel, soit 631 foyers pour un programme de 10.040 km. Pour l'électricité rurale, le programme qui est divisé, également, en deux tranches, alimentera 458 foyers répartis entre 11 centres d'habitation qui bénéficieront d'un réseau de 234,798 km de moyenne et basse tensions. Dans ce même domaine, le programme QLS porte sur l'alimentation de 729 foyers répartis en 16 sites pour un réseau de 15,819 km de moyenne et basse tensions. Les travaux qui sont en cours, enregistrent un taux d'avancement «satisfaisant», selon le directeur de l'énergie et des mines qui précise que ceux-ci ont débuté après la signature des conventions entre les ministères de l'Energie et des mines et des Finances en janvier 2013.

S'agissant des taux de raccordement de la wilaya d'Aïn Temouchent en ces sources d'énergie, M. Hanin a indiqué qu'ils ont atteint 53,36 pour cent (gaz) et 90,80 pc (électricité) en 2013, et connaîtront une «amélioration certaine» dès l'achèvement du programme quinquennal en cours.

ANGEM :

Création de plus de 3.100 emplois en 2014 à Mascara

Pas moins de 3.175 postes d'emploi ont été créés durant les dix premiers mois de l'année en cours à Mascara, dans le cadre de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), a-t-on appris lundi auprès du directeur de l'antenne de wilaya de ce dispositif.

Dans ce cadre, 2.241 jeunes ont bénéficié de crédits sans intérêts de 40.000 à 100.000 DA pour l'acquisition de matières premières, soit un montant global de 93 millions DA, a indiqué M. Abdellkader Bouhammar, soulignant que l'antenne de l'ANGEM de Mascara a dépassé les objectifs annuels estimés à 2.200 crédits.

INVESTISSEMENT

1.700 micro-entreprises créées depuis le début de 2014 à Béchar



Quelque 1.673 micro-entreprises ont été créées depuis le début de 2014 à Béchar au titre des différents dispositifs de soutien à l'emploi (CNAC, ANSEJ, ANGEM), a-t-on appris auprès de la wilaya.

Ces nouvelles entités économiques seront soutenues et aidées pour qu'elles puissent, en plus de créer des emplois, contribuer à la concrétisation des projets de développement dont a bénéficié la wilaya dans le cadre du programme de développement quinquennal 2015-2019, a-t-on précisé, à l'occasion d'une rencontre initiée dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat (17 au 23 novembre).

Un soutien «total» sera accordé aussi à l'ensemble des entreprises de jeunes de la wilaya, qui bénéficieront d'une tranche à hauteur de 20 pour cent des marchés publics, comme prévu par les dispositifs et mesures

préconisés par l'Etat pour encourager cette catégorie d'entrepreneurs, selon la même source.

La wilaya de Béchar compte actuellement 4.841 entreprises qui activent dans différents secteurs d'activités, a-t-on fait savoir. Cette rencontre, organisée à l'université de Béchar et à laquelle ont pris part les opérateurs économiques locaux publics et privés, a été aussi marquée par une exposition sur les différentes mesures d'incitation à l'investissement préconisées par les pouvoirs publics en direction des jeunes entrepreneurs dans les différents domaines d'activités économiques.

AGRICULTURE

Tendance baissière du prix de la pomme de terre à l'ouest du pays

Le prix de la pomme de terre, qui a connu une hausse remarquable dans les dernières semaines tend vers la baisse depuis quelques jours à l'ouest du pays, a-t-on appris hier auprès du directeur régional du commerce.

Cette baisse du prix est due à l'arrivée sur le marché de la pomme de terre d'arrière saison de la wilaya de Mostaganem, a indiqué à l'APS, Abderrahmene Benhazil, ajoutant que le marché dans la région est approvisionné d'une quantité moyenne 80 tonnes par jour et que le prix de ce produit agricole de large consommation se négocie à 65 DA le kilogramme et moins sur le marché de gros pour être écoulée à 80 DA/kg au marché de détail.

Les quantités insignifiantes de pomme de terre déstockées

par les offices de régulation tels que l'office nationale des légumes et viandes (ONILEV) et autres magasins généraux de SYRPALAC n'ont contribué que peu à la baisse des prix, a encore fait avoir le même responsable signalant que 500 quintaux de pomme de terre ont été injectés lundi sur le marché de gros au profit des mandataires de la wilaya de Tlemcen pour réguler le marché. Il a fait observer, dans ce sens, que la pomme de terre a été cédée lundi à 75 DA sur le marché de détail à Sidi Bel-Abbes, 80 DA à Mostaganem et Oran et 85 DA à Aïn Témouchent.

La direction régionale du commerce d'Oran couvre les wilayas d'Oran, Tlemcen, Aïn Témouchent, Mostaganem et Sidi Bel-Abbes.



Production de plus de 47.000 quintaux de viandes rouges à Khenchela

La production de viandes rouges atteindra à fin 2014 dans la wilaya de Khenchela, plus de 47.770 quintaux soit 1.700 quintaux de plus par rapport à 2013, selon les prévisions de la direction des services agricoles (DSA).

Destinée au marché local, cette production représente "102%" de l'objectif arrêté dans le cadre des contrats de performance conclus avec les éleveurs, a indiqué la même source qui a expliqué cette évolution par l'apport des dispositifs publics de soutien, d'appui, d'accompagnement et de suivi vétérinaire, ainsi que les campagnes de vaccination.

A propos de ce dernier point, l'inspecteur vétérinaire de la DSA a fait état du lancement, début novembre, d'une campagne de vaccination du cheptel de la wilaya contre la variole, la tuberculose, la brucellose, la fièvre aphteuse et la bluetongue (fièvre catarrhale ovine). Il a fait savoir que l'essentiel du cheptel est concentré dans les communes steppiques du Sud de la wilaya, comme R'mila, M'toussa, Bagħai, N'sigha, Kais, El Hamma et Aïn Touila. Le cheptel de cette wilaya se compose de 400.000 ovins, 68.000 caprins et 21.246 bovins.

APS

LITTÉRATURE

Le romancier Ouassini Laredj à la rencontre des étudiants à Sétif

Le romancier Ouassini Laredj a rencontré, hier soir, les étudiants de la faculté de lettres et des langues de l'université Sétif 2 à l'occasion de l'ouverture du 1^{er} Colloque international «Itinéraires de transformation de l'écriture romancière chez Ouassini Laredj».

Animant la séance d'ouverture de la rencontre devant une audience nombreuse d'universitaires, l'auteur de «La gardienne des ombres : Don Quichotte à Alger» a donné lecture de plusieurs extraits du tome 2 de son roman «Le livre de l'Emir» qui, a-t-il noté, sera édité fin 2015.

«Le roman algérien se porte bien», a estimé l'écrivain, notant avec satisfaction qu'une nouvelle génération d'auteurs déploie des efforts méritoires développer et faire évoluer le roman algérien.

Seul le temps peut forger le nom et la no-



torité des grands auteurs, a considéré Ouassini Laredj, rappelant de la célébrité de William Shakespeare ne s'est établie que deux siècles après sa disparition. Pour l'auteur de «La couronne de jasmin», les jeunes auteurs doivent être «soutenus et suivis par les hautes autorités et les institutions concernées», notamment en matière de soutien matériel pour la publication de leurs œuvres. Pour le Dr Sofiane Zedadka de l'université Sétif 2, baptisée depuis peu du nom de Mohamed-Lamine Debaghine, ce colloque «tente de saisir les transformations du discours romanesque, l'évolution de la conscience de la société et l'histoire qui s'en dégage».

Cette rencontre littéraire qui se poursuit

vra jusqu'à demain, aborde plusieurs axes parmi lesquels «Les formes narratives nouvelles chez Ouassini Laredj», «L'identité, le récit et l'autre-soi», «La langue du roman et la dialectique de l'imaginaire» et «Le récit historique, compréhension et interprétation».

Initiée par le laboratoire «méthodes de critiques contemporaines et analyse du discours» de la faculté des Lettres et des Langues de l'université Mohamed-Lamine Debaghine, la rencontre réunit des chercheurs des universités de Constantine, d'Ouargla, d'Annaba, d'El Tarf et de Skikda ainsi que de Jordanie, de Tunisie et du Maroc.

ARTISANAT

El Tarf : les visiteurs en admiration devant des œuvres d'art réalisées à partir de matières de récupération

Des œuvres d'art, que d'aucuns n'ont pas hésité à qualifier de «chefs d'œuvres», réalisées par des artisans à partir de simples matières de récupération comme les restes de bois et les feuilles de palmiers nains, suscitent l'admiration des visiteurs du salon de l'artisanat organisé à El Tarf.

La plupart des artisans en question, bien que souvent âgés, se refusent à abandonner leur activité qui requiert, soutiennent-ils, «l'infiniment de patience et de persévérance».

Seule la qualité et la beauté du produit «comptent à mes yeux», confie Khoudri Boughrara, un octogénaire originaire de la commune d'Aïn Kerma où il s'occupe de sa terre et de son cheptel tout en consacrant tout son temps libre à la fabrication de divers objets

de décoration en bois récupéré. Jovial et très attachant, M. Boughrara fait du «marketing» en déclamant des poèmes au passage des visiteurs, les incitant à s'arrêter devant son stand pour découvrir toute la «magie» de la nature dont des hommes de sa génération ont su tirer la quintessence tout en préservant la noblesse des matériaux utilisés. Spatules en bois stylisées, figurines de différentes dimensions, plateaux traditionnels et bien d'autres ustensiles en bois, jadis utilisés par toutes les familles algériennes, ne sont qu'un aperçu du savoir-faire de ce vieil homme plutôt truculent.

Cet octogénaire déplore cependant le «peu d'engouement» des jeunes pour l'artisanat traditionnel, en dépit, dit-il, «des aides que l'Etat accorde

aujourd'hui, contrairement à hier».

Sa passion remonte aux années cinquante, lorsque, encore jeune homme vigoureux, il s'évertuait à s'aventurer dans les forêts pour ramasser du bois mort au lendemain des campagnes d'élagage d'arbres. Depuis qu'il se consacre à ce métier, M. Boughrara ne se laisse pas de proposer, à chaque fois que l'opportunité se présente, le fruit de son labour à ses voisins, à sa famille ainsi qu'aux citoyens qu'il rencontre à l'occasion des foires artisanales.

Assis devant son stand, un autre artisan, Amor Beyas (77 ans), spécialisé dans la fabrication de chapeaux et de paniers fabriqués à partir de feuilles de palmiers nains, ne veut pas, lui non plus, lâcher une activité à laquelle il se consacre de-

puis son plus jeune âge. Il parvient encore aujourd'hui, malgré une vue qui baisse, à confectionner de véritables petites merveilles en utilisant des feuilles de palmiers nains (ou palmiers doum) qu'il cueille dans les zones montagneuses de la wilaya d'El Tarf où cet arbre, appelé aussi faux doum, foisonne. Proposés à des prix oscillant entre 200 et 500 dinars, ses produits, réalisés avec une grande précision et une parfaite maîtrise, ne manquent pas de susciter l'intérêt des visiteurs qui se les arrachent. Ces artisans et bien d'autres, rencontrés lors de l'inauguration de la première édition du Salon de l'artisanat local à El Tarf, n'ont qu'un souhait : disposer d'un local adapté pour y créer un atelier et pouvoir y former des jeunes.

La réhabilitation de la basse Souika fera émerger une carte de visite des plus saisissantes de la ville de Constantine

La réhabilitation de la basse Souika de Constantine, une fois achevée, fera émerger «une carte de visite des plus saisissantes» de la ville des Ponts, a indiqué, lundi, le directeur général de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC), Abdellouahab Zekkar.

Le chantier de réhabilitation de cette partie de l'identité de la ville, permettra de «déterrer une partie importante de la ville, progressivement éteinte graduellement du fait de l'effondrement de certaines bâties et l'ensevelissement de plusieurs autres», a indiqué ce responsable à l'APS. Il a ajouté, à ce propos, que des bâties de la basse Souika «émergeront à nouveau» au terme des travaux engagés

qui comprennent également la reprise, dans l'esprit de l'architecture originelle, de bâties périphériques et de plusieurs tanneries parmi les plus connues dans cette zone. M. Zekkar a souligné que le chantier de la basse Souika a atteint une «bien avancée», avant de relever que les fouilles archéologiques, destinées à «récupérer des fragments de mosaïque, des objets en faïence et autres ornements architecturaux de valeur devant être réutilisés», tirent à leur fin dans la zone cible, notamment en ce qui concerne le déblaiement des gravats et le tri.

S'agissant de la livraison des mégachantiers de réhabilitation engagés sur le Vieux Rocher, M. Zekkar a affirmé que 30% du projet dans son ensemble seront

livrés «avant le 16 avril 2015, date du coup d'envoi officiel de la manifestation Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

Affirmant que toute restauration du vieux bâti «requiert du temps et de la patience», le même responsable a précisé que 30% du reste des chantiers seront réceptionnés «pendant l'événement culturel» tandis le reste sera achevé après la manifestation.

L'OGEBC envisage, selon son responsable, de faire du projet de réhabilitation de la basse Souika un «chantier ouvert aux visiteurs afin de mieux sensibiliser les citoyens aux efforts déployés pour le renouveau du patrimoine architectural». Insérée dans le cadre de l'événement

MILA :
Moments de ravissement en ouverture des 1^{res} journées nationales de musique instrumentale en solo

Le public mélomane de la ville de Mila a vécu, dimanche soir, en ouverture des 1^{res} journées nationales de musique instrumentale en solo, des moments de ravissement grâce à la virtuosité des premiers musiciens qui se sont produits à la maison de la culture Moubarek El-Mili. Les huit (8) jeunes solistes venus de différents conservatoires du pays, programmés pour la soirée d'ouverture de cette manifestation culturelle, ont exécuté des morceaux de musique universelle pour piano, violon, violoncelle, contrebasse, et même pour accordéon et oud (luth), à la grande joie du public. Les jeunes Mohamed-Amine Tandjaoui, d'Oran, et Yacoub Chaïb, de Constantine ont fait apprécier leur talent, le second nommé ayant parvenu à tirer la quintessence de sa guitare en interprétant avec beaucoup de maîtrise des morceaux composés, notamment, par l'espagnol Francisco Tarrega, considéré comme le père de la guitare classique moderne. Les autres artistes qui se sont produits ont permis à l'assistance d'apprécier aussi bien des «standards» de la musique classique que des morceaux de musique algérienne parmi les plus connus.

Selon le directeur de la maison de la Culture, un jury composé de trois professeurs de musique désigneront, à l'issue de ces journées qui prennent fin aujourd'hui, le meilleur soliste parmi les 33 artistes participants venus de 13 wilayas du pays. Au cours de la soirée d'ouverture de ces journées, organisées par la direction de la culture, les autorités de la wilaya ont honoré l'un des chantres les plus connus de la musique andalouse à Mila, Mounir Bentayeb, pour sa contribution agissante à la promotion de la musique savante, notamment le malouf, dans cette ville.

APS

«Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», la réhabilitation de la basse Souika a été confiée à 21 bureaux d'étude dont 14 groupements franco-algériens spécialisés dans la réhabilitation du vieux bâti, le tout piloté par l'annexe de Constantine de l'OGEBC. Deux (2) derbs (passages), celui de Bencharif et de Bencheikh Lefgoun, cinq (5) foundouks dont ceux de Ziat et de Rahbet El Djemal et quatre (4) bains maures (Boulezbain et El Béthâa) figurent parmi les édifices à restaurer, en plus de neuf (9) mosquées de la vieille ville et, six (6) zaouias dont Tidjania inférieure et supérieure. Une enveloppe estimée à 7,7 milliards de dinars a été mobilisée pour la conduite de tous ces projets, selon le directeur général de l'OGEBC.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS)

Plus de 300.000 personnes meurent par noyade chaque année dans le monde



Plus de 300.000 personnes périssent par noyade chaque année dans le monde, révélait lundi un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) évoquant "les conséquences dramatiques" sur l'ensemble de l'humanité.

Quelque 370 000 personnes meurent par noyade chaque année dans le monde, soit plus de 40 personnes par heure, souligne l'OMS dans son premier rap-

port mondial sur la noyade, classant ce type d'accident comme l'une des dix principales causes de décès d'enfants de moins de 5 ans. Les experts de l'organisation indiquent qu'au moins la moitié des noyés ont moins de 25 ans, précisant que les hommes ont deux fois plus de risque que les femmes de se noyer.

En outre, plus de 90 % des cas surviennent dans des pays à faible et/ou moyen revenu, particulièrement dans les régions de l'Afrique, de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique occidental où les taux sont les plus élevés. A cet effet, l'OMS préconise d'intensifier considérablement les efforts et d'accroître sensiblement les ressources afin de prévenir les noyades et présente, à l'intention des décideurs, une série de mesures susceptibles de sauver les vies, notamment parmi les jeunes.

Elle recommande notamment d'installer des barrières pour limiter l'accès aux plans d'eau, d'aménager des lieux sûrs pour les enfants et d'enseigner à des témoins potentiels de noyades les notions de secourisme et de réanimation.

Il appartient aux autorités locales, ajoute le rapport, d'adopter des politiques globales en matière de sécurité aquatique à même d'assurer la sécurité à bord des bateaux de plaisance, des navires de commerce et des ferries et surtout pour mieux gérer les risques d'inondation. L'OMS déplore que le nombre de noyades soit considérablement sous-estimé dans plusieurs pays à revenu élevé. "Les données officielles ne tiennent compte ni des noyades motivées par un suicide ou un homicide ni de celles résultant d'un acci-

dent tel que le chavirement d'un ferry", relèvent les auteurs du rapport. "La noyade est un accident de la vie quotidienne qui peut survenir dans une baignoire, un étang, un cours d'eau, un égout ou encore une piscine", note le directeur du département de la prévention des maladies non transmissibles, le Dr Etienne Krug.

Il estime que "compte tenu de ce que nous savons en matière de prévention, il est inacceptable que des centaines de milliers de gens perdent la vie de telle façon".

Le rapport souligne la nécessité d'intégrer la prévention de la noyade dans les débats sur des sujets d'actualité tels que le changement climatique qui entraîne une augmentation du nombre d'inondations et les migrations de masse.

RD CONGO

Opération anti-banditisme à Kinshasa : plus de 80 morts ou disparus

L'ONG américaine Human Rights Watch a dénoncé hier la mort ou la disparition de plus de quatre-vingts personnes victimes selon elle de violences lors d'une grande opération anti-banditisme à Kinshasa entre novembre 2013 et février 2014. «En l'espace de trois mois, des policiers qui ont participé à l'opération Likofi' t'coup de poing', en lingala ont exécuté de manière extrajudiciaire au moins 51 jeunes hommes et adolescents, et ont soumis 33 autres à des disparitions forcées», écrit l'organisation de défense des droits de l'Homme dans un rapport.

Entre novembre 2013 et février 2014, le gouverne-

ment congolais a lancé une vaste opération antibanditisme visant à mettre fin aux crimes perpétrés par les membres de bandes organisées appelées «kuluna». Nombre de critiques, au sein de la société congolaise, s'étaient alors élevées contre la brutalité de cette opération.

En octobre, Kinshasa avait expulsé le chef du bureau pour les droits de l'homme de l'ONU en RDC, Scott Campbell, après la publication d'un rapport établi par son service et qui établissait à 41 au minimum le nombre des victimes de cette opération (neuf «exécutions sommaires» et 32 «disparitions forcées»).



La Namibie décore ses rhinocéros noirs pour prévenir le braconnage



La Namibie, relativement à l'abri des braconniers jusqu'à présent, a lancé une campagne d'écorrage préventif de ses rhinocéros noirs pour décourager les trafiquants de cornes de les attaquer, a-t-on indiqué lundi auprès du ministère de l'Environnement.

"La campagne de d'écorrage a été lancée pour décourager les braconniers dont l'activité augmente depuis peu", a indiqué un porte-parole du ministère Romeo Muyunda. Entamée début octobre, l'opération, indolore pour l'animal dont la corne va repousser ensuite, doit se poursuivre jusque début 2015. Plus solitaires, les rhinocéros noirs (Diceros bicornis) se distinguent des rhinocéros blancs non pas par la couleur claire, qui est la même, mais par leur mâchoire, plus large chez le rhinocéros blanc qui a aussi un comportement plus sociable. La Namibie abrite 79 parcs naturels et était indemne de tout braconnage jusqu'en 2010.

GRÈCE: Séisme de 5,4 en Eubée

Un séisme de magnitude 5,4 s'est produit sur l'île d'Eubée (nord d'Athènes) dans la nuit de lundi à mardi, a indiqué l'institut américain de géophysique (USGS) sur son site, et il a été fortement ressenti à Athènes. Deux secousses ont été nettement perceptibles dans la capitale, faisant notamment chuter des objets, peu après 23h00 GMT. Selon l'USGS, l'épicentre du séisme a été localisé au sud-ouest de la ville de Prokotion sur l'île d'Eubée reliée au continent par un pont et distante d'environ 120 km d'Athènes. Les pompiers n'ont pas rapporté de victimes, mais des appels inquiets.

ARABIE SAOUDITE: Trois personnes condamnées à mort pour un attentat en 2003

Trois personnes ont été condamnées à mort lundi en Arabie saoudite pour leur affiliation à Al-Qaïda et notamment leur implication dans l'attaque meurtrière d'un complexe résidentiel réservé aux étrangers en 2003 à Ryad, rapporte l'agence officielle SPA. Selon l'agence SPA, cinq autres personnes accusées d'appartenir au même groupe ont été condamnées par le même tribunal spécial de Ryad à des peines allant de 25 à 30 ans de prison pour possession d'armes et blanchiment d'argent.

D'après SPA, ce groupe préparait aussi l'attaque d'un complexe résidentiel à Khobar, sur les bords du Golfe, et des attentats à la voiture piégée pour "faire des ravages" dans le royaume. En novembre 2003, l'attaque sur le complexe Al-Malha dans la capitale saoudienne avait fait 17 morts, la plupart originaires de pays arabes.

APS

EL ATTAFA

Deux personnes arrêtées et 360 bouteilles de boissons alcoolisées saisies

Salim Ben

Les éléments de la police d'El Attaf dans la wilaya d'Ain Defla ont réussi à mettre la main sur deux personnes qui commercialisaient illégalement des boissons alcoolisées au niveau du village agricole dans la commune d'El Attaf.

Agissant sur des informations sûres, les agents de la police judiciaire de la ville d'El Attaf ont arrêté, au cours de cette semaine, deux personnes en flagrant délit pour vente illégale de boissons alcoolisées au niveau du village agricole abord d'une voiture de marque « Accent ». Il s'agit de deux personnes, originaires d'El Attaf et tous des repris de justice âgées entre 33 et 36 ans. Plus de 360 bouteilles de vin et autres spiritueux, dissimulés dans leur voiture de location, ont été saisies. L'opération s'est déroulée au lieu dit village agricole, a indiqué le responsable de la communication de la sûreté de wilaya.

Les deux individus, ont été présentés devant le procureur général près du tribunal d'El Attaf qui les a placés sous mandat de dépôt pour vente illégale de boissons alcoolisées.

KHEMIS MILIANA ET BOUMEDFAÂ

Deux personnes arrêtées pour commercialisation de kif traité

Dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants et la criminalité, les éléments de la BMPJ de Khemis Miliana, ont réussi de mettre la main sur deux dangereux malfaiteurs, âgés de 31 originaire de Khemis Miliana et l'autre 40 ans, originaire de Boumedfaâ. Cette arrestation était d'une grande réussite, suite à des informations reçues, qui portaient sur la vente du kif traité par ces criminels dans un quartier chaud, ouest de la ville de Khemis Miliana. Les éléments de la BMPJ ont mis hors d'état de nuire ces dangereux malfaiteurs, suite à une identification et un plan minutieusement étudié. Les policiers ont arrêté au premier lieu leur client avec une quantité de kif de 3,7 grammes, ensuite ils ont réussi de localiser le dealer à Boumedfaâ, suite à une perquisition du procureur général, où ils ont saisi une quantité de kif traité de 556,9 grammes et une somme d'argent de 80000 DA. Lors de cette arrestation, le frère du dealer a pris la fuite.

Les deux inculpés, ont été présentés devant le procureur général de la cour d'Ain Defla, et mis sous mandat de dépôt, alors que le troisième est toujours recherché par la police.

S. B.

AIN DEFLA

La police démantèle un réseau de traquants de drogue

La brigade spéciale de la recherche et d'investigation (BRI) de la sûreté de wilaya d'Ain Defla vient de mettre fin à un réseau de traquants de la drogue au niveau des communes d'El Attaf et El Abadia, en saisissant un kilo de kif traité et des sommes d'argent provenant du commerce de ce produit.

Poursuivant leurs efforts pour lutter contre le phénomène de la commercialisation de la drogue dans les milieux urbains, la brigade de recherche et d'investigation (BRI) a réussi au cours de la semaine passée de démanteler un réseau local des traquants de la drogue. Ce réseau qui se compose de sept personnes, dont trois ont été arrêtées et les autres sont en fuite. Il s'agit de deux originaires d'El Attaf et un d'El Abadia âgées entre 25 et 36 ans, tous des repris de justice. La police a saisi un kilo de kif et une somme d'argent estimée à 421 000 DA provenant de la marchandise vendue ainsi que des armes blanches ont été récupérés durant cette arrestation. L'arrestation a eu lieu, suite à des informations fournies par des bienfaiteurs, qui portaient sur l'existence de deux personnes qui vendaient le kif traité dans le village agricole à bord d'un véhicule de type « Accent ». Effectivement, ils ont été arrêtées avec une quantité de drogue sous forme de 10 feuilles de 100 grammes par plaque, ainsi qu'une arme blanche prohibée, alors que leur troisième partenaire a été localisé et arrêté dans la commune d'El Abadia, avec une somme d'argent estimée à 421 000 DA et d'autre produit toxique. La quatrième personne a été aussi identifiée et une poursuite a été lancée pour son arrestation. Après l'achèvement des procédures d'enquête contre les personnes impliquées, un dossier judiciaire a été édité contre eux pour la création d'un groupe de malfaiteurs, commercialisation de la drogue et possession d'armes blanches prohibées. Le procureur a renvoyé le dossier devant le juge d'instruction de la cour d'El Attaf, qui a ordonné leur mandat de dépôt, alors que les recherches sont toujours en cours pour arrêter le reste des éléments de ce réseau de malfaiteurs.

S. B.

ALGER

5 ans de prison pour le violeur

A. Ferrag

Hamid, 30 ans a été arrêté et condamné à 5 ans de prison ferme. Karima est âgée de 26 ans, elle a connu Hamid, tout commence par une rencontre, le couple se rencontre assez souvent dans un lieu retiré.

Un jour où ils sont allés trop loin dans leurs ébats, Hamid dévore Karima. La jeune égarée panique et se rend en fin de compte du périn dans lequel elle s'est mise. Elle se dirige vers le siège de la sûreté où elle raconte aux policiers toute sa mésaventure. Karima passe un examen médical qui confirme qu'elle a bel et bien été violée.

Hamid est arrêté et présenté aux services de la police, mais nie les faits qui lui sont reprochés.

En ce mois de novembre 2014,



l'affaire est jugée à huis clos. A la barre, le mis en cause nie en bloc tous les faits qui lui sont reprochés et déclare ne pas connaître la victime, pressé de question, il avoue finalement son acte.

Le représentant du ministère public, mettant en évidence la vérité des faits, demande que l'honorable cour prenne en considération la gravité des faits reprochés

à l'accusé, et requiert qu'une peine de 8 ans de prison ferme soit prononcée à l'encontre de l'accusé pour viol en vertu des articles 266 et 362 du Code pénal.

L'avocat de la défense a, quant à lui plaidé les circonstances atténuantes. Alla fin des délibérations, le président du tribunal d'Alger prononce une peine de 5 ans de prison à l'encontre de l'accusé.

TRANSPORTS

Simulation d'un crash d'avion à l'aéroport Ferhat-Abbas de Jijel

Un exercice de simulation de crash d'un avion a été effectué « avec succès », hier à l'aéroport Ferhat-Abbas de Jijel, a-t-on constaté.

Selon le scénario de l'exercice, l'avion, de type ATR 42, en provenance d'Alger, se crashe sur la piste au moment de l'atterrissement, faisant un mort et huit blessés, évacués sur les hôpitaux de Taher et de Ziama Mansouria, mobilisés pour la circonstance.

Cette simulation d'une durée de 2 heures et demi, est des-



tinée, selon le capitaine Salah Laâredj, chef du service de la préven-

tion à la direction de la Protection civile, à « tester les capacités de

réaction et à éprouver l'efficacité d'intervention de la protection civile et d'autres partenaires comme les services des transports et de la santé ».

L'aéroport de Jijel a été ouvert au début des années 1980. Il n'accueillait alors que des aéronefs de type Beechcraft King Air. Un premier vol par Boeing 737-600 Marseille-Jijel y a été officiellement inauguré à la fin du mois d'octobre dernier, quelques mois après l'achèvement des travaux de réhabilitation de la piste.

PROTECTION CIVILE

16 175 interventions du 9 au 15 novembre 2014

Durant la période du 9 au 15 novembre 2014, les unités d'intervention de la Protection civile ont enregistré 16 175 appels de secours dans les différents secteurs d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc. Concernant le secours aux personnes, 10 176 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1 183 blessés

traités par nos secours médicalisés avec 8 708 évacuations sanitaires et 1 646 interventions effectuées suite à 883 accidents de la circulation ayant causé le décès de 31



ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 31 morts et 1.064 blessés en une semaine

Trente et une (31) personnes ont trouvé la mort et 1.064 autres ont été blessées dans 883 accidents de la circulation enregistrés dans plusieurs wilayas du pays durant la période allant du 9 au 15 novembre, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oran avec trois morts et 46 blessés suite à 45 accidents de la route, précise la même source.

NATATION : 10 BONNES RAISONS DE S'Y METTRE

Atouts santé, forme ou bien-être, voici dix bonnes raisons de cocher, dès la semaine prochaine, la case « piscine » sur son agenda. Car même en hiver, les séances aquatiques permettent de se sentir plus en forme et en meilleure santé.

Mes articulations me disent merci

Parce que l'on est presque en apesanteur, la natation réduit de 90 % les impacts sur les articulations par rapport à une activité sur la terre ferme. Difficile donc de dénicher un sport plus doux.

Ce n'est pas un hasard s'il est quasi impossible de trouver une contre-indication à sa pratique et qu'elle soit recommandée pour les femmes enceintes, les personnes en surpoids, âgées ou convalescentes.

Et mon cœur aussi !

La natation est un excellent exercice cardio. Elle permet de faire baisser la fréquence cardiaque au repos et la tension artérielle. Autrement dit, au fur et à mesure des entraînements, le cœur s'en trouve renforcé. Un atout santé indéniable au quotidien.

J'opte pour le pack « massage-drainage »

En natation, tout le corps est en action. Résultat : on obtient une meilleure circulation sanguine des bras et des jambes. Et on profite aussi largement (ce qui n'est pas pour nous déplaire) de l'effet drainant de l'eau. Parfait pour lutter contre la cellulite !

Je deviens adepte du «no stress»

La natation fait partie de ces sports recommandés pour lutter efficacement contre le stress grâce à sa capacité à booster la sécrétion de sérotonine dans l'organisme. Neuro-modulateur, cette hormone présente une influence positive sur l'humeur et régule l'anxiété. Mieux que les petites pilules, non ?



Je vise un corps à la Laure Manaudou (ou presque)

Contrairement aux idées reçues, la natation ne va pas nous former des épaules de déménageur ! À notre niveau, elle va plutôt nous permettre de sculpter notre corps dans sa globalité en modelant de manière harmonieuse mollets, cuisses, fessiers, dos, épaules et bras. Tout en longueur et en finesse, s'il vous plaît !

Je gère mon emploi du temps

Il y a toujours une piscine pas loin de la maison ou du bureau. Aucune raison donc de ne pas trouver un créneau adapté pour aller nager entre 7 heures et 22 heures, pour certains établissements. D'autant que l'abonnement à l'année est beaucoup moins cher que celui d'une salle de sport (compter environ 150 € par an).

Je soulage mes problèmes de dos

La natation, c'est top pour les femmes souffrant du dos ! Notamment avec le dos crawlé, qui va permettre de se muscler en déchargeant les articulations du poids du corps. La résistance de l'eau va augmenter l'intensité du travail musculaire. Parfait quand on sait qu'un dos plus musclé sera certainement un dos moins douloureux.

Je gagne du temps

Yes ! On a enfin trouvé l'un des sports les plus efficaces pour dépenser un tas de calories en très peu de temps. Ainsi, 30 minutes de natation régulièrement suffisent-elles pour brûler entre 250 et 350 kcal.

À un moment où tout le monde cherche à exploiter au mieux son temps, voici la solution pour bouger vite et bien.

Je ne rougis pas de mon niveau

En natation, il n'est jamais trop tard pour commencer ! « Par le passé, j'ai même donné des cours à des retraitées qui voulaient apprendre à nager », raconte Michel Chrétien, l'entraîneur de Jérémy Stravius.

Tous les sports ne nous offrent pas cette possibilité, alors on saute sur l'occasion. Peu importe la vitesse, le tout est de progresser en technique de nage. Et ça, il n'y a pas d'âge pour y arriver.

Je craque pour le deuxième sport le plus pratiqué

avec 7,5 millions de pratiquantes en France, la natation est le sport « chouchou » des femmes après la marche loisir. Et si elles sont si nombreuses à être fondue pour la natation, c'est bien qu'il y a une raison !

Alors, pour une fois, on ne se fait pas prier à suivre la tendance.

SPORT : MINCIR EN COURANT, C'EST POSSIBLE !

Vous voulez venir à bout de cette satanée culotte de cheval ? Notre programme détaillé vous aide à la faire disparaître, avec des séances adaptées de course à pied combinées à des exercices de musculation. Acquérir de l'endurance, c'est bien pour s'affiner, mais cela n'a pas forcément d'impact sur la cellulite», prévient Jean-Christophe Percheron, responsable sportif du centre de thalassothérapie Atlanthal à Anglet (Pyrénées-Atlantiques). Contre les capitos, il faut non seulement courir longtemps et régulièrement, mais surtout faire du « fractionné » et du renforcement musculaire. Pour de meilleurs résultats, on peut ajouter des séances d'aquabike en piscine ou de jogging dans l'eau — élément dont la résistance exerce une action drainante.

On se veut régulière

Associé à un mode d'alimentation équilibré, le running permet de réduire l'excès de poids. À condition de courir régulièrement : pour que l'organisme puise dans ses graisses, il faut s'entraîner au moins trois fois par semaine, sur des distances courtes à moyennes et à bonne intensité, pendant plusieurs semaines. Mieux vaut donc une demi-heure d'exercice chaque jour que 4 heures d'un coup le week-end ! Et si l'aiguille de la

balance met du temps à descendre, ne vous inquiétez pas : les effets ne sont pas immédiats, c'est un travail de longue haleine, il faut persévérer !

Pourquoi est-ce efficace ?

En sollicitant les muscles fessiers et ceux des hanches, le running contribue à affiner la silhouette. En outre, ce sport améliore le métabolisme : on grossit moins qu'avant à taux de nourriture ingurgitée égale. Et donc on stocke moins de graisses, notamment au niveau de la culotte de cheval.

On mise sur l'intensif

Pour perdre du poids, vaut-il mieux courir à faible intensité longtemps ou « monter dans les tours » ponctuellement ? La réponse : même si l'entraînement à un rythme continu n'est pas à abandonner, celui à effort fractionné est bien plus efficace pour mincir et d'ailleurs aussi pour progresser. En effet, l'alternance de phases rapides et lentes de course déstocke plus rapidement les graisses, en plus de renforcer le cœur et les autres muscles.

Pourquoi est-ce efficace ?

Durant les séances de fractionné, la combustion des graisses est 9 fois plus impor-

tante que si on effectue des entraînements longs (durée et nombre de kilomètres).

On suit un programme hebdo

Les efforts fractionnés, à base d'efforts intensifs, sont les plus efficaces contre la cellulite. Toutefois ne faire que cela n'est pas à la portée de tous, peut décourager, voire être traumatisant pour l'organisme, qui risque la blessure. Mieux vaut donc allier différentes allures au cours des séances hebdomadaires ou alors ne faire que du fractionné de manière ponctuelle, sous forme de stage « commando anticellulite ». On fait précédé chaque séance d'un échauffement à allure croissante durant 20 minutes + 10 minutes de gammes (talons-fesses, pas chassés, pointes en avant, foulées bondissantes, accélération...). On termine chaque entraînement par 10 minutes de récupération (petit trot) et 10 minutes d'assouplissements.

La clé : on alterne les types d'entraînements

Il est conseillé d'alterner de longues séances de running durant lesquelles on ne se donne pas à fond (75 % de sa vitesse maximale) avec des séances de fractionné au rythme beaucoup plus soutenu. Car même



si c'est le travail en fractionné qui brûle un max de graisse, il serait épuisant pour l'organisme de lui faire subir plusieurs fois dans la semaine cet entraînement intense. Voir même décourageant car ce type de session, appelée aussi interval training, nécessite une certaine motivation pour s'y tenir.

Greffé de peau : il va bientôt être possible d'éviter le rejet

Une équipe de recherche de l'Inserm a réussi à trouver une combinaison de molécules qui diminue le risque de rejet après une greffe cutanée. Pour l'instant, elle a seulement été testée chez la souris. Pour les médecins, le principal problème lors d'une transplantation est d'éviter le rejet de l'organe ou du tissu greffé par l'organisme receveur. En effet, le système immunitaire du receveur, qui voit dans le greffon un «corps étranger» met généralement tout en œuvre pour le détruire, comme il le ferait pour un virus en cas d'infection par exemple. Aussi pour éviter ce phénomène de rejet, les médecins doivent administrer des médicaments appelés «immunosuppresseurs» qui rendent le système immunitaire moins agressif et plus tolérant.

Remplacer les immunosuppresseurs

Le principal inconvénient de ces traitements par immunosuppresseurs est qu'ils rendent l'organisme du receveur plus vulnérable face aux infections puisque le système immunitaire ne remplit plus pleinement son office. En outre, ces médicaments peuvent engendrer des effets toxiques sur d'autres organes sur le long terme. Des chercheurs de l'Inserm se sont donc intéressés au moyen de freiner différemment le système immunitaire. Pour cela, ils ont étudié les effets d'une molécule déjà utilisée dans certains traitements contre le cancer ou dans le diabète de type 1 : la cytokine interleukine 2 (IL-2).

«Dans la mesure où, lors d'une greffe, la réponse immunitaire est trop forte, nous avons émis l'hypothèse que l'administration de cette molécule freinerait l'action du système immunitaire, à l'image de son action dans le diabète de type 1», expliquent les chercheurs, dont les essais viennent d'être publiés dans la revue médical American Journal of Transplantation.

Toujours aucun signe de rejet, 30 jours après

Les premières expériences se sont révélées négatives. Mais en concentrant leur attention sur certaines cellules bien précises du système immunitaire, le rejet de greffe a pu être évité. Cette expérience a été menée sur des souris qui ont reçu une greffe de peau. 30 jours après la greffe cutanée, elles ne montrent aucun signe de rejet. «C'est très encourageant car on sait qu'habuellement ce rejet intervient dans les 10 jours» se réjouissent les chercheurs.

Ces résultats sont la première étape avant une étude clinique. Objectif principal : éviter le rejet chez l'homme, notamment lors d'une greffe du foie.

LAIT DE CHÈVRE

Pourquoi est-il plus digesté ?

Vous connaissiez les fromages de chèvre, mais avez-vous déjà avalé un verre du lait de cet animal ? Peu bu, ce lait trouve aujourd'hui sa place auprès des consommateurs de plus en plus méfiants du lait de vache. Pour comprendre ce nouvel intérêt pour cet aliment, décryptage santé et nutritionnel du lait de chèvre avec Gwenné Joubrel, Docteur en nutrition et responsable nutrition de la laiterie Triballat Noyal.

Le lait de chèvre a une composition presque identique à celle du lait de vache. Il apporte le même type de protéines (80% de caséine, 19% protéines solubles et 1% d'enzyme), des vitamines et des minéraux. En revanche, la composition de leur matière grasse est différente. Une particularité qui rend le lait de chèvre plus digeste.

Le lait de chèvre est plus facile à digérer

Une des grandes différences entre le lait de chèvre et celui de vache est la qualité de sa matière grasse. Les globules gras du lait de chèvre sont plus petits que ceux de vache et les acides gras de ce lait sont à courte et moyenne chaîne, alors que ceux de vache sont à longue chaîne. Cette composition permet au lait de chèvre d'être plus digeste que celui de vache. Il est donc mieux adapté aux personnes qui ont une digestion plus lente. « Il n'existe pas d'études médicales, mais cette sensation est souvent ressentie par les individus qui ont des problèmes de digestion » explique Gwenné Joubrel. Mais attention, les personnes intolérantes ou allergiques ne doivent pas remplacer le lait de vache par du lait de chèvre sans avis médical. Car le lait de chèvre peut être aussi allergène. Le taux de lactose (sucre de lait) du lait de chèvre est identique à celui de vache. Si le lactose favorise l'assimilation du calcium et limite le développement des mauvaises bactéries dans l'intestin au profit des bonnes, il peut être allergène. Et le lait de chèvre contient aussi de la caséine (une des protéines du lait) qui peut rendre allergique.

«Dans la mesure où, lors d'une greffe, la réponse immunitaire est trop forte, nous avons émis l'hypothèse que l'administration de cette molécule freinerait l'action du système immunitaire, à l'image de son action dans le diabète de type 1», expliquent les chercheurs, dont les essais viennent d'être publiés dans la revue médical American Journal of Transplantation.



Le lait de chèvre protège des infections

Le lait de chèvre contient quatre fois plus d'oligosaccharides que le lait de vache (environ 23 mg/100 g contre 6 mg/100 g). Ces sucres jouent le rôle de prébiotiques et favorisent le développement et la croissance des bactéries intestinales, importantes pour renforcer le système immunitaire.

Le lait de chèvre est riche en vitamines

Le lait de chèvre contient autant de minéraux que le lait de vache. Il apporte les vitamines du groupe B. Les B1 bonnes pour le système nerveux et musculaire, les B2 pour les tissus. Riche en vitamine B5, il aide au développement d'une peau, des ongles et des cheveux de bonne qualité. Comme il contient des vi-

tamines B3, il est bon pour la croissance. Riche en vitamine A, il participe au maintien d'une bonne vision et augmente la résistance aux infections. Il contient aussi de la vitamine D, aux propriétés anti-rachitiques pour l'enfant.

« Le petit point faible du lait de chèvre est qu'il contient naturellement moins d'acide folique (vitamine B9, essentiel pour la formation des globules rouges et les cellules nerveuses) que celui de vache » explique Gwenné Joubrel. Ce pourquoi le lait UHT est enrichi en vitamines B9.

Le lait de chèvre a une composition presque identique à celle du lait de vache. Il apporte le même type de protéines (80% de caséine, 19% protéines solubles et 1% d'enzyme), des vitamines et des minéraux. En revanche, la composition de leur matière grasse est diffé-

rente. Une particularité qui rend le lait de chèvre plus digeste.

Le lait de chèvre est riche en minéraux et en oligo-éléments

Le lait de chèvre contient du calcium (1000 à 1200 mg par litre). Ce minéral est essentiel car il participe à l'édification du squelette et au maintien du capital osseux. Riche en magnésium (130mg/l), le lait de chèvre permet de lutter contre la fatigue et de protéger le système neuromusculaire.

Le lait de chèvre apporte du zinc en bonne quantité (2 à 5 mg/l). Cet oligo-élément participe au bon fonctionnement de l'organisme. Les végétariens peuvent compenser leur manque en zinc par la consommation de lait de chèvre.

Le lait de chèvre est riche en protéines

Il contient 30 à 35 grammes de protéines pour 1 litre de lait. « La valeur nutritionnelle des protéines caprines sont excellentes car elles contiennent tous les acides aminés indispensables en proportions satisfaisantes » explique Gwenné Joubrel. Il est recommandé aux adultes de consommer 0,83 g de protéines par kilos par jour. Sachant qu'un yaourt, 1 portion de fromage (30g) ou un verre de lait en apportent 5 grammes.

Il n'existe aucune contre-indication (sauf le goût) à remplacer le lait de vache par du lait de chèvre, sauf si vous êtes allergique. Mais, comme ce lait n'est pas conditionné qu'entier, il n'est pas adapté pour les personnes qui suivent un régime allégé en matières grasses.

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS : LES PRÉMATURÉS SONT TROP EXPOSÉS AUX PHTALATES



Les équipements médicaux utilisés en néonatalogie sont dangereux pour les bébés prématurés, selon une nouvelle étude scientifique américaine. Ils contiennent des niveaux élevés de phtalates (DEHP), un perturbateur endocrinien.

Les bébés prématurés sont exposés à des niveaux trop élevés d'une substance chimique potentiellement dangereuse pour leur santé, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale The Journal of Perinatology. Les équipements médicaux utilisés en néonatalogie contiennent, en effet, des niveaux élevés de DEHP.

Les chercheurs de la Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health à Baltimore aux Etats-Unis ont calculé l'exposition potentielle des bébés prématurés au DEHP.

Les phtalates (DEHP) sont utilisés pour rendre les plastiques plus souples. On les trouve dans les équipements médicaux tels que les tubes respiratoires, les intraveineuses, les poches de sang et les cathéters.

Les résultats de l'étude ont dévoilé que les

et trop riches en phtalates. « Le PVC est le plastique souple prédominant dans la plupart des unités de soins intensifs néonataux, ce qui peut entraîner une exposition au DEHP considérable au cours des soins intensifs », explique le Dr Eric Mallow, médecin néonatalogiste et co-auteur de l'étude.

Pourtant des études scientifiques ont révélé que le DEHP avait, chez les animaux, des effets néfastes sur le développement et le fonctionnement des yeux, du cerveau et des poumons. Ils pouvaient aussi être responsables de malformations congénitales et augmenter le risque d'infertilité.

« Vous devez considérer les matériaux que vous utilisez quand vous prenez soin de très petits patients, extrêmement vulnérables », affirme le chercheur.

« Tous risques pour la santé et la sécurité de ces bébés très fragiles créés par des produits médicaux est un problème potentiel. Sur la base des conclusions de cette étude, nous recommandons que des recherches supplémentaires soient effectuées », a-t-il ajouté.

ENTRETIEN AVEC SALIM REGGUEM, DIRECTEUR DU CENTRE ANTI CANCER (CAC) DE SÉTIF: «On reçoit des malades de tout le pays...»

Azzedine Tiouri

Inauguré le 29 octobre 2013 par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de sa dernière visite à Sétif, le Centre anticancer (CAC), situé à El Bez, dans le pôle médical, a entamé ses activités, doucement, mais sûrement, pour devenir opérationnel depuis quelques semaines déjà. Veillant au grain et sur les malades afin de leur éviter de longs et coûteux déplacements, ces responsables s'activent quotidiennement pour le faire tourner à plein régime, malgré les problèmes rencontrés. L'Etat n'a pas lésiné sur les moyens dans le domaine de la santé, un secteur à la fois sensible et important,

pour créer des centres anticancers dans plusieurs régions du pays, et permettre ainsi à un plus grand nombre de malades de se rapprocher des centres de soins et de prendre en charge d'une lourde pathologie, telle que le cancer. Pour la proximité, leur impact est plus que nécessaire. C'est pour avoir plus de détails et de précisions concernant le nouveau Centre anticancer de Sétif, que nous avons rencontré M. Regguem Salim, le directeur du CAC, en marge des travaux du dernier séminaire sur le cancer du col de l'utérus et du sein, qui a bien voulu répondre à nos questions.

DK News : Où en est-on avec le Centre anticancer de Sétif ?

S. Regguem : Avant la réalisation du CAC, nous avions une unité d'oncologie médicale qui se trouvait au niveau de la polyclinique d'El Hidhab Ahmed Guemache qui activait avant l'inauguration officielle du centre par le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, lors de sa dernière visite à Sétif. On a procédé à l'ouverture officielle tout d'abord du service d'oncologie dans un premier temps. Avec le démarrage, on a pu, avec ce service récupérer les malades qui étaient disséminés un peu partout, que l'on a pu les regrouper dans ce centre, sans compter les malades que l'on reçoit des wilayas limitrophes, telles que Bejaia, Bordj Bou Arreridj, M'Sila jusqu'à la limite de Batna, sans compter celle de Sétif, évidemment. Tout cela sur le point de vue oncologie médicale.

Côté chiffres, quel est le nombre de malades que vous recevez quotidiennement ?

Dans un premier temps, on faisait une soixantaine de protocoles de chimiothérapie quotidiennement, en plus environ entre 45 et 60 soins de confort, c'est-à-dire des malades atteints du cancer qui va falloir les prendre en charge pour soulager leur douleur. Nous faisons aussi une moyenne d'une centaine de consultations de personnes par jour.

Pour la deuxième étape, nous sommes passés à l'ouverture du service de radiothérapie qui regroupe trois accélérateurs linéaires d'électron. Dans un premier temps, nous avons mis en marche deux accélérateurs depuis le 10 juillet 2014.

Dès ce moment-là, nous avons commencé à prendre en charge les malades en radiothérapie. Actuellement, nous sommes en train de prendre en charge 110 malades/jour qui subissent des séances de radiothérapie quotidiennement, en plus des 150 malades qui ont déjà terminé leurs séances.

Nous ne faisons pas de distinctions de la provenance du malade. On reçoit des malades de Tarf, de Guelma, de Souk Ahras, d'Annaba, de Béjaïa, de Bouira, de Tizi Ouzou, d'Alger même et de Blida, et bien entendu de Sétif.

Vous avez démarré avec trois accélérateurs, dont un ne fonctionne pas pour l'instant. Peut-on connaître les raisons ?

C'est un équipement complet de trois accélérateurs de la dernière génération qui a été acquis des Etats-Unis.

Dans un premier temps, nous avons fait fonctionner deux accélérateurs linéaires. Le troisième est déjà prêt, mais par manque d'effectif des manipulateurs, qui doivent être formés durant au moins deux mois sur site sous l'égide du fabricant lui-même en Algérie, il va falloir les imprégner et les former pour pouvoir le démarrer, sinon cet équipement est prêt pour être utilisé.

On parle de la réception de 240 malades avant la fin de cette année. Est-ce vrai ?

Dans un premier temps, avec le peu de moyens et le peu d'expériences des jeunes manipulateurs et radiothérapeutes, nous avons pu relever le défi et atteindre 110 malades/jour.

On compte bien faire fonctionner le troisième accélérateur qui va nous permettre d'inclure 60 à 70 nouveaux malades. On sera à ce moment-là à 190 malades/jour, chose qui n'est pas facile.

On table sur un premier temps sur une moyenne de 60 malades par accélérateur, dans un seul but que, si jamais l'un des trois tombe en panne ou au moment d'être vérifié ou recalibré chaque quinze jours, les malades programmés sur cet accélérateur seront basculés sur les deux autres.

Si l'on travaille avec la cadence maximale de chaque accélérateur qui est de 60 malades, on ne peut atteindre ce chiffre.

Bien que vous veniez de démarrer, quels sont les problèmes rencontrés à ce jour ?

Dans l'ensemble, Dieu merci, depuis l'ouverture à ce jour, ça va. Cependant le problème majeur, qui est national d'ailleurs, c'est le manque de manipulateurs, d'opérateurs qui exercent sur ces équipements.

Notre effectif actuel des manipulateurs au nombre de onze travaillant sur les accélérateurs, les scanners et si-



manulateurs travaillent en deux brigades ne suffit pas et ne sont pas disponibles. L'école nationale supérieure paramédicale de Sétif vient de lancer une promotion pour la formation d'une vingtaine de personnes.

Une fois leur session terminée, ces manipulateurs seront affectés au CAC de Sétif.

Quel est l'effectif actuel du CAC ?

Actuellement, notre personnel est constitué de 161 travailleurs, tous corps confondus.

Nous avons une trentaine de praticiens spécialistes, entre radiothérapeutes, oncologues, biochimistes, hématologues, etc.

Nous n'avons pas de problèmes de praticiens spécialistes. Le problème majeur est celui de toute l'Algérie, c'est la formation paramédicale.

Les perspectives d'avenir du CAC. Y aura-t-il du nouveau l'an prochain ?

Pour ce qui est de l'année prochaine et selon les recommandations qui nous ont été faites par M. le ministre de la Santé, lors de sa visite au centre, après avoir ouvert le service d'oncologie médicale, ensuite celui de thérapie, actuellement pour la troisième étape, nous sommes en train de travailler pour faire fonctionner le service de chirurgie carcinologique qui comprend 50 lits avec trois blocs opératoires qui sera opérationnel d'ici le premier trimestre 2015, si ce n'est pas avant. En quatrième étape, nous comptons ouvrir le service de médecine nucléaire, plus l'unité de curiethérapie.

Quel est le nombre de lits actuellement ?

L'hôpital dispose d'une capacité de 160 lits répartis en quatre services. Nous avons un service de chirurgie de 50 lits, et les 110 lits restant sont répartis dans un bloc à trois paliers, l'oncologie, hôpital du jour au premier, au deuxième, c'est l'hospitalisation d'oncologie avec l'unité de médecine nucléaire. Le troisième étage est réservé pour l'hospitalisation et la radiothérapie ainsi que l'unité de curiethérapie.

Entretien réalisé par A. T.

SANTÉ Une mission de 40 spécialistes de l'EHU d'Oran à Béchar

Une mission médicale de l'Etablissement hospitalo-universitaire d'Oran (EHU), se trouve depuis lundi à Béchar dans le but d'accompagner le personnel médical des établissements hospitaliers de Béchar, a-t-on appris auprès du service de communication de l'EHU d'Oran. Cette mission, composée de 40 spécialistes dont 10 professeurs chefs de service, entre dans le cadre de jumelage des établissements de santé de la wilaya de Béchar avec l'EHU d'Oran, a-t-on indiqué. Plusieurs objectifs ont été tracés pour cette mission d'une semaine, en particulier l'accompagnement médical dans les pathologies lourdes, l'utilisation des techniques innovantes et assurer aussi la formation du personnel médical des établissements hospitaliers de la wilaya de Béchar. La mission actuelle n'est pas la première à être effectuée. Ce genre d'initiatives a commencé en mai 2014 avec l'envoi de 4 missions composées de 20 praticiens chacune. Une vingtaine de conventions de jumelage entre des établissements hospitaliers du Sud, des Hauts plateaux et des centres hospitalo-universitaires du Nord a été signée le 17 avril 2014 à Alger par les directeurs de ces établissements. Cette initiative contribuera à l'amélioration du service public dans le secteur de la santé, a-t-on noté de même source.

BLIDA Plus de 2 milliards Da pour des projets de santé publique

Une enveloppe financière de 2.115 milliards Da a été allouée à la wilaya de Blida pour la réalisation de nouvelles infrastructures de santé publique et l'extension de certaines unités déjà en activité, a-t-on appris, lundi, des services de la wilaya.

Ces opérations sont inscrites afin d'améliorer la prise en charge sanitaires des citoyens, répondre à une demande de plus en plus accrue en matière de soins et mettre en place de meilleures conditions de travail aux personnels médical, paramédical et administratif, a-t-on ajouté. L'hôpital psychiatrique Frantz Fanon a bénéficié, à cet effet, d'une opération d'extension de ses

services et de la réalisation d'une nouvelle unité des urgences, pour une enveloppe de 150 millions Da, a indiqué un communiqué de la wilaya, précisant que les travaux, lancés en juillet 2013, ont atteint un taux d'avancement de 80%.

Le service ORL bénéficiera d'une nouvelle infrastructure de 42 lits, pour une enveloppe de 700 millions Da. Les travaux ont été lancés également en juillet 2013 pour un délai de réalisation de 22 mois, selon le même document.

Des travaux de réalisation d'un nouveau service de neurochirurgie, d'une capacité de 22 lits, ont été engagés en septembre 2013 et ont atteint un taux d'avancement de 50%.

BATNA Opération d'extension et de réhabilitation de l'hôpital d'Arris

Une autorisation de programme de l'ordre de 340 millions Da a été allouée à ce projet, selon la même source. Le nouveau centre d'Alzheimer, dont les travaux de réalisation ont été lancés en août dernier pour une enveloppe de 200 millions Da, devrait être réceptionné durant le premier trimestre 2016. Cette structure spécialisée est la première du genre en Algérie et sera encadrée par une équipe pluridisciplinaire constituée de psychiatres, de psychologues, de neurologues et d'orthophonistes, souligne le communiqué.

Le Centre anti-cancer (CAC) a, quant à lui, bénéficié d'une opération pour l'extension de ses services de services de base, la médecine générale et certaines spécialités, notamment en matière de radiologie, d'échographie, d'IRM, de chirurgie dentaire et d'ORL (oto-rhino-laryngologie), a affirmé M. Ziari. En plus des actions portant sur la réfection, la rénovation et la modernisation des installations médicales, cet établissement bénéficiera de travaux de réhabilitation des différents réseaux (assainissement, incendie), la rénovation du chauffage central et de l'électricité, la réparation des ascenseurs et la mise en place de groupes électrogènes, selon la même source.

Le nouveau service de chirurgie cardio-vasculaire et thoracique, d'une capacité de 63 lits, est actuellement en cours de réalisation, pour une enveloppe de 500 millions Da. Les travaux ont été lancés en juillet 2014 pour un délai de 28 mois.

Par ailleurs, le bloc d'angiographie a bénéficié d'une opération d'extension pour un montant de 25 millions Da, a-t-on fait savoir de même source.

L'EPH d'Arris sera doté d'équipements à même de prendre en charge les soins de base, la médecine générale et certaines spécialités, notamment en matière de radiologie, d'échographie, d'IRM, de chirurgie dentaire et d'ORL (oto-rhino-laryngologie), a affirmé M. Ziari. En plus des actions portant sur la réfection, la rénovation et la modernisation des installations médicales, cet établissement bénéficiera de travaux de réhabilitation des différents réseaux (assainissement, incendie), la rénovation du chauffage central et de l'électricité, la réparation des ascenseurs et la mise en place de groupes électrogènes, selon la même source.

APS

GRIPPE AVIAIRE

Le gouvernement français renforce la surveillance

Le gouvernement français a renforcé «des dispositifs de surveillance» vétérinaire sur le territoire, après l'apparition d'une souche hautement pathogène de la grippe aviaire en Europe, et à ce jour aucun cas n'a été détecté en France, a-t-il annoncé lundi. Le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a également «saisi l'agence d'évaluation des risques, l'Anses, afin de connaître l'évolution du risque en France et la dangerosité de la souche», indiquent ses services dans un communiqué. La souche H5N8, qui était jusqu'à présent cantonnée en Asie, a été détectée pour la première fois en Europe début novembre dans un élevage d'Allemagne. Dimanche, une interdiction nationale de transport de volailles a été décrétée aux Pays-Bas après la découverte de cette même variante du virus dans une ferme d'Hekendorp, près d'Utrecht (centre), une région abritant de très nombreux élevages de volailles. «A ce stade, aucun cas n'a été détecté en France», précise le ministère qui assure avoir émis «un appel à la vigilance auprès des professionnels de l'élevage et de la chasse, des vétérinaires, de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, de la Fédération nationale des chasseurs et des services déconcentrés du ministère» dès le 12 novembre.

Le Danemark renforce les mesures de contrôle

Les autorités danoises ont appelé au renforcement des mesures de contrôle après l'apparition de cas de grippe aviaire dans des élevages de volailles aux Pays-Bas. «Par précaution, nous prenons la situation très au sérieux», a indiqué un responsable de l'agence danoise pour la sécurité alimentaire ajoutant que tous les œufs et les volailles importées de ce pays sont contrôlés. Une souche hautement pathogène du virus de la grippe aviaire capable de se transmettre aux humains a été détectée aux Pays-Bas et probablement aussi en Grande-Bretagne. L'élevage touché aux Pays-Bas se trouve à Hekendorp, au centre de ce pays considéré comme le premier exportateur mondial d'œufs notamment vers l'Allemagne.

Une Egyptienne meurt de la grippe aviaire

Une Egyptienne est décédée de la grippe aviaire dans le sud de l'Egypte, soit le deuxième décès dû au virus H5N1 depuis le début de l'année, a indiqué lundi un responsable des services de santé.

La femme de 22 ans est décédée dimanche et avait été diagnostiquée le 10 novembre, a déclaré Ahmed Abdel Hamid, responsable du ministère de la Santé à Assiout, au sud du Caire.

«Il s'agit du premier cas d'infection et de mort par la grippe aviaire à Assiout», a-t-il déclaré.

La fille de la victime a également été infectée par le virus H5N1 mais des membres de la famille se sont enfuis de l'hôpital avec cet enfant de deux ans, a indiqué M. Hamid.

«Nous essayons de placer en quarantaine tous ceux qui ont été en contact avec l'enfant», a-t-il précisé.

Selon le porte-parole du ministère de la Santé Hossam Abdel Ghafar, sept personnes ont pour l'instant été infectées par le virus H5N1 en Egypte depuis le début de l'année.

Des chercheurs américains ont identifié, grâce à une imagerie en 3D, des zones de vulnérabilité du virus Ebola sur lesquelles agit le ZMapp, un cocktail expérimental d'anticorps qui pourrait avoir aidé certains malades à guérir, selon une étude scientifique américaine.

Des chercheurs américains identifient des zones de vulnérabilité du virus

Les images en 3D «nous indiquent exactement où cibler le virus avec des anticorps ou d'autres traitements», explique Erica Ollmann Saphire, biologiste à l'Institut de recherche Scripps en Californie (ouest), l'un des auteurs.

«Maintenant que nous savons comment le ZMapp s'attaque à Ebola, on peut comparer et voir comment d'autres anticorps expérimentaux agissent et essayer de formuler des cocktails plus efficaces», explique-t-

elle. Bien que cinq patients sur sept traités avec le ZMapp en août aient survécu, les chercheurs n'étaient pas sûrs du rôle de ce cocktail d'anticorps dans leur guérison.

Le cocktail empêche le virus de pénétrer dans les cellules et avertit le système immunitaire de sa présence dans l'organisme, déclenchant une réaction anti-virale, explique les auteurs de l'étude, parue lundi dans les Comptes rendus de l'Académie nationale des sciences (Pnas).

LUTTE CONTRE EBOLA



GUINÉE

Mort du responsable nommé par l'ONU pour lutter contre Ebola

Le responsable nommé par l'ONU pour coordonner la lutte contre l'épidémie d'Ebola en Guinée est décédé lundi à Conakry, a indiqué un responsable onusien.

Agé de 59 ans, Marcel Rudasingwa, de nationalité rwandaise, a été nommé il y a un mois par l'ONU dans le but de l'organiser et de coordonner les efforts

en vue de mettre fin à la propagation de l'épidémie d'Ebola en Guinée.

Il est «mort de crise», a affirmé la représentante du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Aïssata Cissé Yao Yao, citée par l'AFP.

La représentante du Pnud n'a pas précisé la nature de cette crise et éven-

tuellement la maladie dont il souffrait. On ne sait toujours pas si son décès était provoqué par Ebola.

L'épidémie d'Ebola, qui s'est déclarée en décembre 2013 dans le sud de la Guinée, a fait 5.177 morts sur 14.413 cas enregistrés dans huit pays, selon le dernier bilan de l'OMS arrêté au 11 novembre.



L'UE débloque une aide à l'Afrique occidentale pour faire face à l'épidémie d'Ebola

La Commission européenne a annoncé, lundi, avoir débloqué une nouvelle aide de 29 millions d'euros destinée à soutenir les pays de l'Afrique occidentale à faire face à l'épidémie hémorragique d'Ebola. Un peu moins de la moitié de cette aide (12 millions d'euros) est destinée à «aider les Etats voisins des pays touchés par Ebola à se préparer au risque d'une épidémie», a indiqué la Commission européenne. Cette aide permettra à ces pays de mettre en place un système de détection précoce et d'engager des actions de sensibilisation en faveur de la population, a ajouté la même source. Les 17 millions restants vont bénéficier aux trois foyers de l'épidémie (Sierra Leone, Guinée, Liberia). Selon la Commission européenne, ils financeront le transport d'équipements, les éventuelles opérations de rapatriement des humanitaires étrangers et la formation de personnel soignant sur place.

Cette nouvelle aide porte à 373 millions le total des fonds consacrés par la Commission européenne à la lutte contre Ebola.

UA

La Chine va construire un centre médical au Liberia

La Commission de l'Union africaine (UA) a indiqué lundi que la Chine va construire un centre médical d'une capacité de 100 lits au Liberia.

Ce centre viendra compléter les infrastructures de traitement de l'Ebola déjà mises en place en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia par les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni et d'autres pays donateurs, pour résorber la propagation de l'épidémie dans l'Afrique, selon le communiqué.

Ce centre médical fait suite à la contribution financière de 2 millions USD que la Chine a déjà faite à la mission anti-Ebola de l'UA en Afrique de l'Ouest (ASEOWA) et des aides fournies à l'Organisation mondiale de la santé et à la Mission des Nations Unies pour les interventions d'urgence contre Ebola (Unmeer).

APS

NIGERIA

Le gouvernement veut prolonger l'état d'urgence dans le Nord-Est



Le gouvernement nigérian va demander au Parlement de prolonger de six mois l'état d'urgence dans le nord-est du pays, a annoncé lundi le ministre de la Justice. Le président Goodluck Jonathan avait décreté l'état d'urgence dans les Etats d'Adamawa, Borno et Yobe en mai 2013, dans le but de donner des pouvoirs spéciaux à l'armée chargée de venir à bout de l'insurrection du groupe armé extrémiste Boko Haram.

« Nous venons de discuter de l'état d'urgence dans trois Etats et le gouvernement va demander à l'Assemblée Nationale d'approuver sa prolongation », a déclaré le ministre de la Justice Mohammed Bello Adoke à la presse, à l'issue d'une réunion avec le conseil national de la Défense.

Selon M. Adoke, la demande de prolongation sera soumise mardi au Parlement. Elle doit être approuvée à la majorité à l'Assemblée nationale et au Sénat pour être adoptée. Cette mesure initiale de six mois avait été renouvelée à deux reprises par le Parlement, en novembre 2013 et mai de cette année.

Au moment où Boko Haram s'est emparé de plus d'une vingtaine de localités dans cette région, on ignore quelles seront les conséquences de l'état d'urgence sur le déroulement des élections générales de février 2015, indique-t-on dans la capitale nigériane.

Le mois dernier, le président de la commission électorale nigériane, Attahiru Jega, avait considéré que le scrutin pourrait se tenir dans presque tout le Nord-Est, mais que cela pourrait être critique dans certaines zones de l'Etat de Borno.

Or ces trois Etats abritent environ cinq millions d'électeurs, plutôt opposés à M. Jonathan, selon le Congrès progressiste (APC), le principal parti d'opposition. Si ces électeurs ne peuvent pas voter, cela décrédibilisera l'issue du scrutin au niveau national, a prévenu l'APC.

BURKINA FASO

Le nouveau chef d'Etat intérimaire Michel Kafando prête serment

Michel Kafando a prêté serment hier comme président de la transition du Burkina Faso, une période d'un an qui devrait s'achever avec la tenue d'élections en novembre 2015.

« Je jure devant le peuple burkinabé et sur mon honneur de préserver, de respecter, de faire respecter et de défendre la Constitution, la charte de la transition et les lois et de tout mettre en œuvre pour garantir la justice à tous les habitants du Burkina », a-t-il déclaré, la main levée.

M. Kafando, diplomate expérimenté, ne disposera toutefois des pouvoirs liés



à sa charge que vendredi, quand son prédécesseur le lieutenant-colonel Isaac Zida, qui avait pris la tête du pays à la démission forcée du président Blaise Compaoré le 31 octobre, lui transmettra ses pouvoirs lors d'une cérémonie de passation.

Le nouveau chef d'Etat intérimaire a été choisi lundi au terme de longues

discussions par un collège de désignation de 23 membres, dans lequel les civils étaient majoritaires.

La désignation met fin à moins de trois semaines de pouvoir militaire, après la chute du président Compaoré, chassé du pouvoir le 31 octobre par des manifestations populaires après 27 ans à la tête du pays.

ONU

Le Conseil de sécurité salue la signature d'une charte pour la transition au Burkina Faso

Le Conseil de sécurité de l'ONU a salué la signature d'une Charte pour la transition au Burkina Faso, et a appelé toutes les parties pertinentes dans le pays d'Afrique de l'Ouest à « faciliter le commencement du travail des organes de transition sans délai ».

Le Conseil a également salué la nomination de Michel Kafando, ancien ministre burkinabé des Affaires étrangères, au poste de président civil de la transition, a indiqué lundi le Conseil dans un communiqué. Les membres du Conseil, selon le texte, « appellent toutes les parties burkinabées à faciliter le com-

mencement du travail des organes de transition sans délai », et « ils appellent les forces de sécurité burkinabés à respecter le contrôle civil et à superviser la transition ».

Le Charte de la transition fournit le cadre légal pour une transition dirigée par les civils en vue des élections prévues en novembre 2015.

Le Burkina Faso a désigné un nouveau chef de l'Etat intérimaire, M. Kafando, tournant ainsi la page du régime militaire qui a dirigé le pays pendant seize jours après la chute, le 31 octobre, de Blaise Compaoré, sous la pression de la rue.

CENTRAFRIQUE

L'EUFOR transfère la sécurité de l'aéroport de Bangui à la MINUSCA

La force onusienne en République centrafricaine (MINUSCA) assure dorénavant officiellement la sécurisation de l'aéroport international de Bangui M'Poko, relevant ainsi les forces de l'Union européenne (EUFOR RCA), selon un communiqué de l'ONU.

« La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA) a officiellement pris la relève lundi de la sécurisation de l'aéroport international de Bangui M'Poko des forces de l'Union européenne (EUFOR RCA) », rapporte le communiqué.

Le transfert de responsabilité entre l'Unité d'Infanterie de l'EUFOR et les casques bleus de la MINUSCA s'est étalé



sur plusieurs semaines durant lesquelles les deux forces ont mené des opérations

conjointes dans le but de maintenir un engagement sécuritaire identique au bénéfice des opérations aériennes et de la population.

Pour sa part, la MINUSCA s'est engagée à garantir le même niveau de sécurité dans la zone aéroportuaire, et à soutenir le développement économique du pays, dont l'aéroport constitue le seul point d'accès international du pays.

La Centrafrique avait sombré dans le chaos avec le renversement en mars 2013 du régime de François Bozizé par la rébellion Séléka, plongeant le pays dans une spirale de violences intercommunautaires ayant entraîné l'envoi de forces française, européenne et onusienne.

APS

PUBLICITÉ

PALESTINE

Attaque contre une synagogue à El Qods, réponse naturelle aux crimes israéliens à Al Aqsa

Une attaque suicide contre une synagogue à El Qods occupée a fait cinq morts, au lendemain d'un crime raciste commis par les soldats de l'occupant israélien, dans la ville sainte théâtre de violences quasi quotidiennes menées par les forces israéliennes contre les Palestiniens.



L'attaque, revendiquée par le front populaire de libération de la Palestine (FPLP), a également fait neuf blessés, dont cinq se trouvaient dans un état critique, selon des médias.

Les auteurs de l'attaque, deux Palestiniens ont été ensuite abattus par la police israélienne, selon les mêmes sources. Début juillet, des extrémistes juifs avaient brûlé vif un adolescent palestinien de El Qods-Est occupée. Depuis lors, cette ville palestinienne, occupée, est entrée dans un engrenage de la violence, rythmé par des agressions des policiers israéliens lourdement équipés, contre d'innocents Palestiniens.

Attaque, une réponse naturelle aux crimes de l'occupant

Cette attaque intervient sur le lendemain du «crime raciste», commis par les forces de répression israéliennes, celui d'un chauffeur de bus palestinien, Youssef Ramouni, retrouvé pendu dans son dépôt d'El Qods-Ouest occupé dimanche soir.

Le mouvement de résistance palestinien Hamas et le Jihad islamique ont affirmé que l'attaque de la synagogue était une «réponse au meurtre du martyr Youssef Ramouni» et «à la série de crimes de l'occupant (israélien) à la mosquée d'Al-Aqsa», et ont une nouvelle fois appelé le président palestinien à rompre les accords de coopération sécuritaire avec l'occupant israélien.

Rabah Muhamad, un haut responsable du FPLP de Gaza, a indiqué que les «Palestiniens devraient s'atteler à rendre l'occupation israélienne de nos territoires illégale en unissant nos efforts pour mettre fin aux divisions internes palestiniennes», tout en appelant à «intensifier la résistance armée ensemble en se concentrant sur la diplomatie palestinienne pour mettre fin à l'occupation et recouvrer les droits légitimes des Palestiniens».

Pour sa part, le président palesti-

nien Mahmoud Abbas, a condamné, dans un communiqué, «le meurtre de fidèles priant dans une synagogue» tout en condamnant dans le même temps «le meurtre de civils de quelque bord qu'ils soient».

M. Abbas, a de nouveau appelé mardi à «mettre fin aux attaques contre Al-Aqsa, aux provocations des colons et à l'incitation à la violence de certains ministres israéliens». Il a répété que «l'occupation est la cause des tensions», alors qu'il doit prochainement demander au Conseil de sécurité de l'ONU un calendrier pour la fin de l'occupation des Territoires palestiniens.

Des avancées diplomatiques pour la cause palestinienne

Alors que l'occupant israélien continue dans sa politique de répression et de colonisation sur les terres palestiniennes, contre le droit international, les efforts diplomatiques notamment pour la reconnaissance de l'Etat palestinien se multiplient.

Des parlementaires belges ont dénoncé l'occupation et la colonisation des Territoires palestiniens par Israël, qui «constitue aujourd'hui le principal obstacle à la paix entre Palestiniens et Israéliens» et ont appelé les autorités belges à reconnaître dès maintenant l'Etat de Palestine.

«La Belgique se grandirait à jouer un rôle précurseur au sein de l'Union européenne en reconnaissant dès maintenant l'Etat de Palestine et apporter ainsi une pierre à l'édifice de la paix entre Palestiniens et Israéliens», affirment ces parlementaires qui ont participé, début novembre, à une mission en Palestine et en Israël, organisée par le Centre national belge de la coopération au développement (CNCD), selon le site de la Radio Télévision Belge RTBF.

«Nous estimons qu'il est temps que la Belgique emboîte le pas à la

Suède», ajoutent-ils, estimant qu'une telle décision de reconnaissance bilatérale ne serait que la conséquence logique de la position adoptée par la Belgique en faveur de l'accession de la Palestine au statut d'Etat observateur aux Nations unies en 2012 et de son admission comme Etat membre de l'Unesco, un au paravant. Dans la même optique, le Congrès des députés espagnol (chambre basse) se prononcera mardi sur une motion présentée par l'opposition socialiste demandant au gouvernement conservateur de reconnaître l'Etat palestinien en coordination avec l'Union européenne, selon des sources parlementaires.

Selon des sources du Parti populaire (PP, majorité) et du Parti socialiste (PSOE), une négociation était en cours hier afin d'arriver à un texte commun en ce sens, alors que le gouvernement est favorable à des avancées sur ce dossier, selon son ministre des Affaires étrangères Jose-Manuel García-Margallo.

Alors que le processus de paix israélo-palestinien, au point mort depuis 2000, semble au plus mal, la nouvelle chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a estimé récemment lors d'une visite en Israël et en Palestine, qu'il fallait un Etat palestinien. Elle a affirmé qu'elle discuterait avec chacun des pays membres de l'Union européenne d'une possible reconnaissance.

Au sein de l'UE, la Suède a la première franchi le pas. Déjà le 13 octobre le Parlement britannique avait adopté une résolution votée à une écrasante majorité pour que son gouvernement prenne une décision identique. Et la question sera bientôt à l'ordre du jour des parlements espagnol et français.

Au total, 134 pays dans le monde ont reconnu la Palestine, selon l'Autorité palestinienne.

NUCLÉAIRE IRANIEN

Kerry exhorte Téhéran à faire tous les «efforts possibles»

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a appelé hier Téhéran à faire «tous les efforts possibles» lors des négociations qui s'ouvrent le même jour à Vienne pour «prouver au monde» que son programme nucléaire controversé «est pacifique». L'Iran et les grandes puissances entamaient hier à Vienne des négociations qu'ils espéraient finales en vue d'un accord historique sur le programme nucléaire de Téhéran. «C'est évidemment une semaine critique dans les négociations avec l'Iran», a déclaré M. Kerry à Londres, où il est arrivé dans la nuit. Il aura une série d'entretiens avec des homologues européens et des responsables du Moyen-Orient dans la capitale britannique avant de rejoindre Vienne cette semaine, à une date qui reste à pré-

ciser en fonction de l'état d'avancement des discussions.

«Il est impératif que l'Iran travaille avec nous et fasse tous les efforts possibles pour prouver au monde que son programme (nucléaire) est pacifique», a dit le chef de la diplomatie américaine.

«J'espère qu'on va y arriver, mais nous ne pouvons pas faire de prédictions», a-t-il ajouté. Le groupe dit «5+1» (Etats-Unis, Russie, Chine, Royaume-Uni, France et Allemagne) et l'Iran se retrouvent dans la capitale autrichienne en vue de conclure d'ici au 24 novembre un accord garantissant que le programme nucléaire de Téhéran est pacifique, en échange d'une levée des sanctions qui asphyxient l'économie iranienne.

AUSTRALIE

Le président français en visite officielle à Sydney

Le président français François Hollande est arrivé hier au port de Sydney pour une visite officielle de deux jours en Australie. Après avoir participé au Sommet du G20 à Brisbane, M. Hollande s'est rendu en Nouvelle-Calédonie lundi, avant d'arriver à Sydney hier.

M. Hollande a rencontré le gouverneur général d'Australie Peter Cosgrove au port et devrait s'entretenir avec le Premier ministre australien Tony Abbott aujourd'hui à Canberra. Selon un porte-parole du président français, la visite a pour objectif de «renforcer les liens historiques et les relations économiques» entre la France et l'Australie. M. Hollande doit prononcer un discours plus tard dans la journée au Conseil du commerce d'Australie, appelant à des relations économiques plus solides avec l'Australie. La France et l'Australie ont signé un accord de partenariat stratégique en 2012, un signe de l'amélioration des relations entre les deux pays.

YÉMEN

Un dirigeant du parti Al-Islah tué dans un attentat

Un dirigeant du parti Al-Islah a été tué hier dans un attentat à Taiz, au sud-ouest de la capitale yéménite Sanaa, a annoncé un responsable des services de sécurité. Sadok Mansour a été tué sur le coup par un engin explosif placé dans la porte de sa voiture, a précisé cette source, citée par la presse. La police a ouvert une enquête pour tenter d'identifier les responsables de cet attentat, dirigé contre un responsable d'un parti qui est l'ennemi farouche des miliciens chiites d'Ansarullah. Ces miliciens chiites se sont emparés de nombreuses localités de l'ouest et du centre du Yémen depuis qu'ils ont pris Sanaa le 21 septembre mais il ne sont pas entrés à Taiz, ville située à 250 km de Sanaa, en vertu d'un accord avec les autorités locales.

La dernière personnalité politique assassinée au Yémen était le chef du parti libéral de l'Union des forces populaires, Mohamed Abdelmalek al-Moutawakel, abattu à Sanaa le 3 novembre par des hommes armés circulant à moto.

JAPON

Shinzo Abe annonce sa décision de dissoudre la chambre basse du Parlement

Le Premier ministre japonais Shinzo Abe a annoncé mardi aux dirigeants de son Parti libéral-démocrate (PLD) sa décision de dissoudre la chambre basse du Parlement et d'organiser des élections deux ans avant l'échéance, alors que le pays est retombé en récession, ont indiqué les médias. La dissolution, qui devrait être actée dans la semaine, et le scrutin qui s'ensuivra probablement le 14 décembre sont censés permettre à M. Abe de se redonner toute légitimité avec un horizon tranquille pour engager de nouvelles réformes jugées indispensables. M. Abe s'est exprimé lors d'une réunion extraordinaire de sa formation, au lendemain de l'annonce d'un retour de la récession qui l'oblige à différer une deuxième hausse de taxe sur la consommation. Le Japon est retombé en récession du fait d'un nouveau recul de son Produit intérieur brut (PIB) au troisième trimestre (-0,4%), après une contraction de 1,9% au deuxième. La troisième puissance mondiale était sortie de récession dans les derniers mois de 2012, juste avant l'arrivée au pouvoir de M. Abe qui avait aussitôt lancé une ambitieuse politique de relance. Après des débuts encourageants et une croissance de 1,5% en 2013, les «abonomics» ont été soumis à rude épreuve ces derniers mois.

La hausse, début avril, de la taxe sur la consommation (de 5% à 8%) a compromis la reprise qui se dessinait. Devant ces chiffres catastrophiques, le chef du gouvernement devrait renoncer à mettre en vigueur une taxe à 10% en octobre 2015, comme la loi le prévoit pourtant dans le but d'enrayer la colossale dette publique, par crainte de voir l'archipel s'ancrer dans la récession.

UKRAINE

Réunion des ministres européens de la Défense sur fond de tensions russo-occidentales

Les ministres européens de la Défense doivent se réunir mardi à Bruxelles, au lendemain de nouvelles sanctions contre la Russie et en plein regain de tension de l'Occident avec Moscou sur la crise ukrainienne.

Cette réunion intervient au lendemain de la décision de l'UE d'élargir la liste des personnes sanctionnées pour leur implication dans le conflit en Ukraine. Les sanctions, qui seront appliquées «d'ici la fin du mois», viseront des séparatistes pro-russes de l'est du pays, ont indiqué les ministres européens des Affaires étrangères à l'issue d'une réunion à Bruxelles. A ce jour, 119 personnes —des séparatistes mais aussi des Russes (politiques, oligarques et proches du président Vladimir Poutine)— sont visées par un gel de leurs avoirs et une interdiction de visa pour l'UE.

La réunion des 28 ministres de la Défense se déroulera en présence du secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, qui a salué lundi les sanctions de l'UE depuis le début du conflit. Un peu plus tôt, le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Pavlo Klimkine, présent à Bruxelles, avait appelé l'UE à adresser «un message clair envers Moscou disant que toute nouvelle déstabilisation en Ukraine déclencherait des mesures supplémentaires de l'UE». Il avait plaidé pour des sanctions «robustes».

Relancer le dialogue avec Moscou

L'UE a déjà lourdement sanctionné la Russie pour son implication dans le conflit, interdisant notamment à des banques et entreprises du secteur de la défense et du pétrole de se financer en Europe. Ces mesures ont été prises en juillet et septembre derniers.

Mais l'Union n'envisage pas pour le moment de durcir ses sanctions économiques. Les Européens préfèrent tendre la main au président russe afin de le ramener à la table des négociations. «Les sanctions ne sont pas un ob-



jectif en soi», a expliqué le chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, qui préfère «relancer le dialogue avec la Russie vu que la Russie fait partie du problème, mais aussi de la solution». Elle se rendra bien à Kiev et plusieurs ministres lui ont demandé d'aller rencontrer M. Poutine.

Respecter la trêve conclue

Quelques heures avant le début de la réunion de Bruxelles, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a affirmé que la Russie espérait que ses relations avec l'Union européenne n'avaient pas atteint un point de «non-retour» du fait de la crise ukrainienne.

Moscou est «intéressé par le développement des liens» avec l'Europe, a souligné le ministre lors d'une réunion de diplomates russes et biélarusses à Minsk, la capitale du Bélarus, avant des discussions prévues ce mardi à Mos-

cou avec son homologue allemand Frank-Walter Steinmeier.

M. Lavrov a également à nouveau pressé les autorités ukrainiennes de «respecter» la trêve conclue en septembre avec les séparatistes prorusses du sud-est de l'Ukraine et de s'engager dans des négociations avec les rebelles pour mettre fin au conflit qui a fait plus de 4.000 morts. «Au lieu d'établir des contacts (avec les séparatistes) Kiev s'est engagé dans une politique d'asphyxie économique et sociale du sud-est» de l'Ukraine aux mains des rebelles, a-t-il accusé avant d'ajouter: «J'espère que nos collègues occidentaux, qui ont une influence sur Kiev, réalisent le danger».

Combats intenses

Sur le terrain, la trêve est quotidiennement violée par les parties en conflit: Six soldats ukrainiens ont été tués et huit blessés dans l'est séparatiste proruss de l'Ukraine ces dernières 24 heures, selon l'état-major de l'opération ukrainienne dans l'est.

Depuis quelques semaines, les combats ont redoublé d'intensité dans l'est séparatiste, et Kiev accuse la Russie d'envoyer des troupes de combat et du matériel militaire en renfort aux séparatistes, ce que l'Otan et l'OSCE ont confirmé. Mais Moscou dément catégoriquement. Le ministère russe des Affaires étrangères russe a accusé l'Otan de faire circuler des «élucubrations» à ce sujet. «Malheureusement, l'Alliance ne cherche pas à parler de manière constructive des problèmes graves et préfère attiser les sentiments antirusses pour justifier ses projets (...) qui visent à renforcer la présence militaire de l'Otan près des frontières russes», a-t-il accusé.

Le président Poutine a pour sa part affirmé que les séparatistes tenant les bastions de Donetsk et Lougansk se procurent des armes par eux-mêmes. «Les gens qui mènent une lutte et qui jugent cette lutte légitime (...) trouveront toujours des armes», a-t-il dit récemment dans une interview à la chaîne de télévision allemande ARD.

APS

PUBLICITÉ

PROGRAMME DU JOUR

TF1

| | | | |
|-------|---------------------------------------|-------|-----------------------------|
| 06:05 | Franklin | 11:15 | Expression directe |
| 06:20 | Franklin | 11:20 | Consomag |
| 06:30 | TFou | 11:25 | Météo |
| 08:30 | Téléshopping samedi | 11:30 | La voix est libre |
| 10:15 | L'affiche de la semaine | 12:00 | Journal régional |
| 10:30 | Nos chers voisins | 12:25 | Journal national |
| 11:00 | Tous ensemble | 12:55 | 30 millions d'amis |
| 12:00 | Les douze coups de midi | 13:25 | Les grands du rire |
| 12:48 | Météo | 14:55 | Un cas pour deux |
| 12:50 | L'affiche du jour | 16:05 | Des droits pour grandir |
| 13:00 | Journal | 16:10 | Des chiffres et des lettres |
| 13:20 | Reportages | 16:50 | Harry |
| 15:15 | Le berceau du mensonge | 17:25 | Un livre, un jour |
| 17:00 | Quatre mariages pour une lune de miel | 17:30 | Slam |
| 18:00 | Bienvenue chez nous | 18:10 | Questions pour un champion |
| 19:00 | Money Drop | 19:00 | 19/20 : Journal régional |
| 19:55 | Météo | 19:18 | 19/20 : Edition locale |
| 20:00 | Journal | 19:30 | 19/20 : Journal national |
| 20:30 | Tirage du Loto | 19:58 | Météo |
| 20:35 | Météo | 20:00 | Tout le sport |
| 20:40 | Nos chers voisins | 20:15 | Météo régionale |
| 20:45 | C'est Canteloup | 20:20 | Plus belle la vie |
| 20:55 | Esprits criminels | 20:42 | Beau travail |
| 21:45 | Esprits criminels | 20:45 | Des racines et des ailes |
| 22:40 | Esprits criminels | 22:50 | Météo |
| 23:30 | Arrow | 22:53 | Parlons passion |
| | | 22:55 | Grand Soir 3 |
| | | 23:50 | Ernani |

2

| | | | |
|-------|-------------------------------------|-------|--|
| 06:05 | Coeur Océan | 06:20 | Rencontres de cinéma |
| 06:30 | Coeur Océan | 06:40 | The Big Bang Theory |
| 06:55 | Journal | 07:00 | The Big Bang Theory |
| 07:00 | Télématin | 07:20 | Les Guignols de l'info |
| 10:00 | Thé ou café | 07:30 | Zapping |
| 10:50 | Motus | 07:40 | Le petit journal |
| 11:20 | Les Z'amours | 08:05 | Bref |
| 11:55 | Tout le monde veut prendre sa place | 08:10 | Engrenages |
| 12:40 | Point route | 09:10 | Engrenages |
| 12:50 | Météo 2 | 10:00 | Les bonus de Guillaume |
| 13:00 | Journal | 10:05 | Les garçons et Guillaume, à table ! |
| 13:20 | 13h15, le samedi... | 11:30 | Album de la semaine |
| 13:50 | Météo 2 | 11:55 | Importantissime, les coulisses de l'émission |
| 13:55 | Des droits pour grandir | 12:00 | La météo |
| 14:00 | Mon Envoyé spécial | 12:05 | Le petit journal de la semaine |
| 14:45 | Faites entrer l'accusé | 12:40 | Bref |
| 15:40 | Comment ça va bien ! | 12:45 | Le tube |
| 16:55 | Dans la peau d'un chef | 13:45 | L'effet papillon |
| 17:55 | Face à la bande | 14:25 | Casse-tête chinois |
| 18:50 | N'oubliez pas les paroles | 15:45 | Hunger Games : l'embrasement |
| 19:20 | N'oubliez pas les paroles | 16:10 | La semaine des Guignols |
| 19:55 | Météo 2 | 16:40 | Gravity |
| 20:00 | Journal | 18:10 | Pendant ce temps... |
| 20:40 | Parents mode d'emploi | 18:12 | Pendant ce temps... |
| 20:43 | Beau travail | 18:15 | Le Before du grand journal |
| 20:44 | Alcaline l'instant | 18:45 | Le JT |
| 20:45 | Météo 2 | 19:05 | Le grand journal |
| 20:50 | Secrets d'histoire | 20:00 | Le grand journal, la suite |
| 22:30 | Image du jour : Rugby test match | 20:25 | Le petit journal |
| 22:40 | Putain, c'est pas simple ! | 20:55 | Comme des frères |

3

| | | | |
|-------|-------------------------------|-------|--|
| 06:00 | EuroNews | 06:00 | M6 Music |
| 06:35 | Jeunesse Ludo | 08:15 | M6 boutique |
| 06:36 | Les Podcasts | 10:25 | Cinésix |
| 06:46 | LoliRock | 10:40 | Les reines du shopping |
| 06:52 | Les Tortues Ninja | 12:40 | Météo |
| 07:19 | Les Tortues Ninja | 12:45 | Le 12.45 |
| 07:47 | Super 4 | 13:05 | Scènes de ménages |
| 08:03 | Wakfu | 14:50 | Le meilleur pâtissier, à vos fourneaux ! |
| 08:49 | Wakfu | 15:35 | La vie secrète d'une milliardaire |
| 08:54 | Quoi de neuf, Scooby-Doo ? | 17:20 | Les reines du shopping |
| 09:15 | Quoi de neuf, Scooby-Doo ? | 18:25 | Objectif Top chef |
| 09:39 | Quoi de neuf, Scooby-Doo ? | 19:40 | Météo |
| 10:04 | Les lapins crétins : invasion | 19:45 | Le 19.45 |
| 10:11 | Les lapins crétins : invasion | 20:10 | Scènes de ménages |
| 10:24 | Les lapins crétins : invasion | 20:50 | Le meilleur pâtissier |
| 10:30 | Les lapins crétins : invasion | 23:15 | Le meilleur pâtissier, à vos fourneaux ! |
| 10:37 | Les lapins crétins : invasion | | |
| 10:48 | LoliRock | | |
| 11:10 | C'est bon ! | | |

TÉLÉ

Mercredi 19 Novembre 2014

La sélection

20h55

Esprits criminels (Série TV)

20h55 (50 mn) La mémoire en morceaux
Saison 9 - Episode 19 sur 2421h45 (55 mn) Etoiles filantes
Saison 6 - Episode 8 sur 24

22h40 (50 mn) Thérapie de destruction

Saison 8 - Episode 15 sur 24

L'équipe de Rossi est envoyée à Austin, au Texas, enquêter sur un tueur en série, qui a déjà fait plusieurs victimes. Les agents doivent l'arrêter au plus vite.

2

20h45

PIÈGE DE GLACE



Simon et Camille s'apprêtent à se dire oui dans la vallée de Chamonix. Accompagnés d'une dizaine d'invités, ils montent prendre quelques clichés à 3 800 mètres d'altitude. Marc Prieur, chef du PC sécurité, supervise l'opération. Sa fille, Emma, dont le petit ami est témoin, embarque contre son autorisation à bord du téléphérique. Mais une tempête surprend le petit groupe qui se retrouve isolé au sommet d'un éperon rocheux.

3

20h45

DES RACINES ET DES AILES



La journaliste est à Strasbourg, l'une des nombreuses villes traversées par le Rhin, troisième plus grand fleuve d'Europe. Il coule dans six pays dont la Suisse, la France et l'Allemagne, avant de se jeter dans la mer du Nord aux Pays-Bas. Cette année, Strasbourg fête le millénaire de la pose de la première pierre de sa cathédrale Notre-Dame. Haute de 142 mètres, celle-ci a été (jusqu'au XIXe siècle) la plus haute église épiscopale de la chrétienté. Reportages : Strasbourg au fil de l'eau • A la source du Rhin • Le Rhin romantique.

CANAL+

20h55

COMME DES FRÈRES



Boris, Elie et Maxime n'ont qu'une chose en commun : la belle Charlie. Quand la jeune femme meurt, ils décident de partir en week-end ensemble, pour honorer une vieille promesse qu'ils lui avaient faite. L'homme d'affaires, le scénariste sans le sou et le jeune naïf se retrouvent donc dans la voiture de Boris. Là, ils peuvent faire plus ample connaissance, mais également se remémorer leur vie avec Charlie.

M

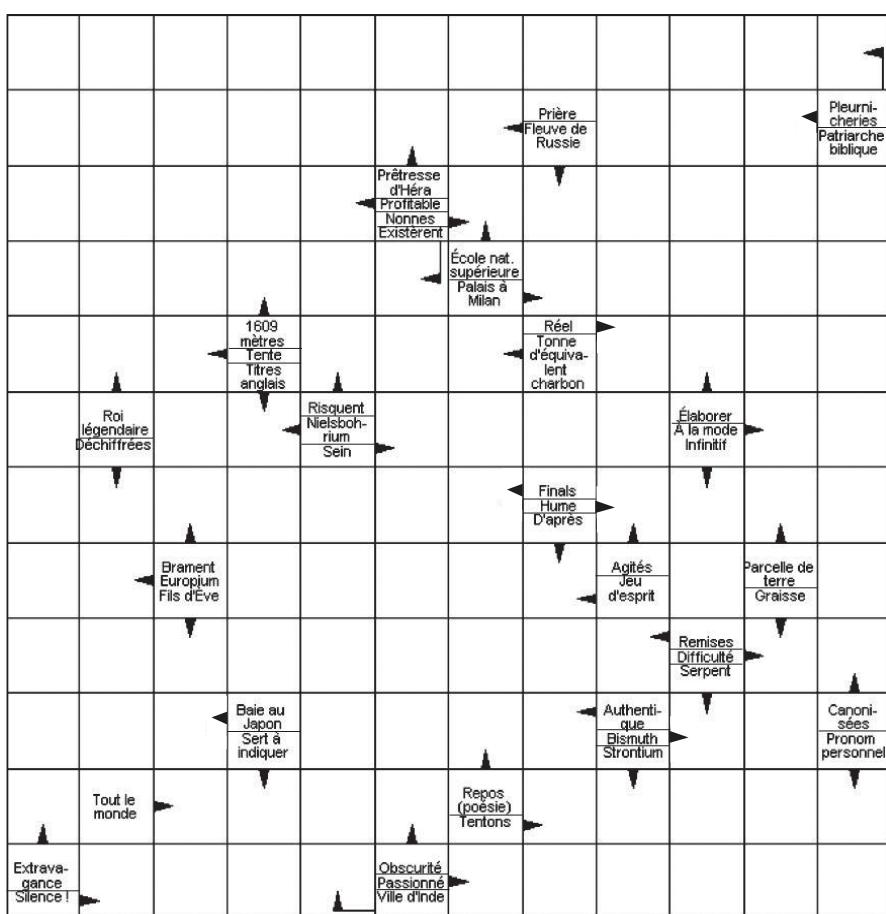
20h50

LE MEILLEUR PÂTISSIER - LES CHOUX



Lors de la première épreuve, Cyril Lignac demande aux cinq pâtissiers demi-finalistes de revisiter le fameux paris-brest. Les candidats ont carte blanche pour imaginer une recette nouvelle tout en gardant ses fondamentaux : la pâte à choux, la crème et le praliné. Puis, Mercotte les met au défi de confectionner une religieuse à l'ancienne en croquembouche et nougatine. Enfin, place à l'épreuve créative avec la préparation d'une pièce artistique en croquembouche et nougatine. Les concurrents disposeront de 3h30 pour faire 150 choux à la garniture originale et leur propre nougatine.

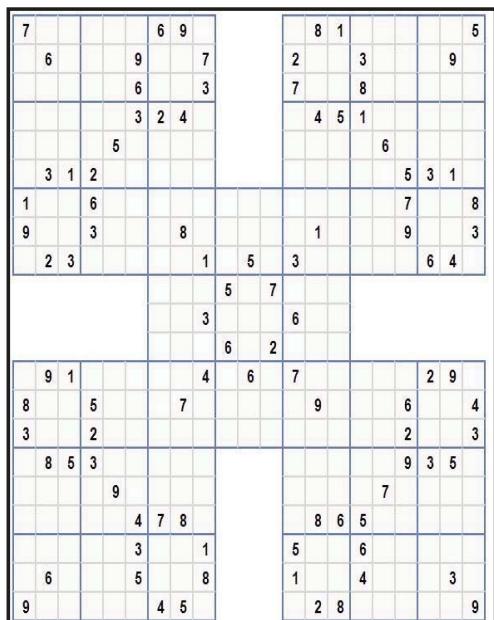
Mots fléchés n°779



Samouraï-Sudoku n°779

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



DÉTENTE

Proverbes

Plutôt rompre que de se plier.

Proverbe algérien

Il ne s'élèvera jamais de poutre à partir d'un buisson

Proverbe berbère

Une petite maison en ruine vaut mieux qu'un palais en commun.

proverbe arabe

La véritable amitié se voit dans le malheur

Proverbe français

C'est arrivé un 19 Novembre

1815 : second traité de Paris. Fin définitive du Premier Empire.

1845 : bataille de la Vuelta de Obligado.

1917 : proclamation de la République populaire ukrainienne.

1936 : exécution de José Antonio Primo de Rivera.

1942 : arrestation du Général Weygand.

1945 : ouverture du Procès de Nuremberg.

1947 : mariage d'Elisabeth d'Angleterre et de Philip Mountbatten.

1959 : proclamation de la Déclaration des droits de l'enfant.

1989 : adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant.

1991 : proclamation de Norodom Sihanouk comme chef de l'Etat cambodgien.

Célébrations :

- Journée internationale des droits de l'enfant.

- Journée de l'industrialisation de l'Afrique.

- Argentine : Dia de la Soberanía Nacional (Journée de la souveraineté nationale), commémore la bataille de la Vuelta de Obligado.

- Belgique : Saint-Verhaegen, jour de fête pour les étudiants de l'Université libre de Bruxelles et de la Vrije Universiteit Brussel

- Brésil : Dia da Consciência Negra (Journée de la conscience noire), marque la prise de conscience de l'importance de la communauté noire du Brésil.

- Mexique : Dia de la Revolución (Fête de la Révolution), commémore le début de la Révolution mexicaine de Francisco Madero en 1910.

- Royaume-Uni : Her Majesty's Wedding Anniversary (Journée du mariage de la Reine Elizabeth II).

- Viêt Nam : Journée des professeurs

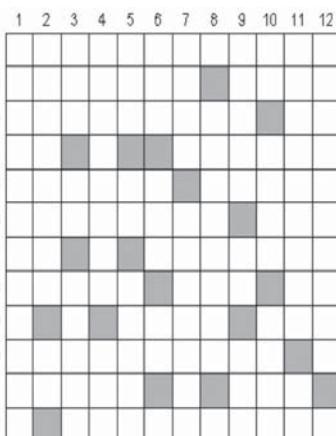
Mots croisés n°779

► Horizontalement:

- 1.Ch.- 1. de c. du Cher
- 2.Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
- 3.Qui tiennent de la bête - Américium
- 4.Indium - Fou
- 5.Se dit d'une foule qui manifeste une joie débordante - Souffles
- 6.FI. de Russie, en Sibérie orientale - Tel quel
- 7.Tour - Prénom féminin
- 8.Ch.-1. de c. de la Haute-Garonne - Approbation- Préposition
- 9.Atomes - Arme
- 10.Controleur
- 11.Petit de l'oeil - Revenu minimum d'insertion
- 12.Basques

► Verticalement:

- 1.Permis
- 2.Arbes des régions équatoriales - Conjonction
- 3.Adjectif possessif - Adverbe de lieu - Urine
- 4.Glucoside extrait de nombreux végétaux - Lente
- 5.Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
- 6.Agence centrale de renseignements - Orient - Oui
- 7.Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
- 8.Tourmentée par l'envie
- 9.Gros bout d'une queue de billard - Du verbe rire - Canton suisse
- 10.Conjonction - Baie - Fortifié
- 11.Eliminer - Préfixe
- 12.Gonflement d'un organe



7 erreurs



CHAMPIONNATS ARABES DES CLUBS

Le GSP et l'ASSN attendus au Caire

Les équipes continentales algériennes du GS Pétroliers et l'AS Sûreté nationale (ASSN) sont attendues aux 8es championnats arabes des clubs de cyclisme qui auront lieu au Caire (Egypte) du 20 au 26 novembre, a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale. Cette huitième édition des championnats arabes des clubs champions, initialement programmée dans la ville de Port-Saïd, verra la participation de 11 clubs représentant six pays arabes dont l'Algérie. Les épreuves de ces joutes arabes, organisées sous l'égide de l'Union arabe de cyclisme (UAC) de cyclisme, comprennent la course en ligne qui aura lieu jeudi (140 Km), le contre-la-montre individuel (dimanche) et le contre-la-montre par équipes (mardi). La précédente édition des championnats arabes des clubs de cyclisme avait été disputée à Dubaï aux Emirats Arabes Unis avec la participation du GS Pétroliers et Club Sovac.

FAHB**L'AGO le 29 novembre**

L'assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération algérienne de handball (FAHB) aura lieu le samedi 29 novembre (10h00) au siège du Comité olympique algérien (COA), a annoncé mardi l'instance fédérale. La «normalisation du bilan de l'année sportive 2012-2013» sera le principal point inscrit à l'ordre du jour de cette AGO, selon un communiqué de la FAHB. Le bilan moral et financier de l'année 2013 sera examiné à cette occasion, précise la même source.

SAUT D'OBSTACLES**Challenge mondial cat. A les 21 et 22 novembre à Caroubier**

Le challenge mondial de saut d'obstacles catégorie «A» aura lieu les 21 et 22 novembre au centre équestre de Caroubier à Alger, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération équestre algérienne (FEA). Cette compétition de sport hippique de deux jours, organisée conjointement par la FEA et le Club hippique de Caroubier, sous l'égide de la Fédération équestre internationale (FEI), verra la participation de cavaliers de différents clubs équestres du pays âgés de 15 ans et plus titulaires de 1er et 2ème degré, chevaux



juniors et séniors de 1er degré minimum et chevaux âgés de 4 ans et plus.

La 4ème épreuve du challenge mondial de la FEI fait appel aux cavaliers âgés de 15 ans et plus, titulaires du 1er degré et 2ème degré, chevaux Open âgés de 6 ans et plus et sera disputée en deux manches A et B, jugées au barème A sans chronomètre pour la première manche et au chronomètre pour la seconde sur des hauteurs de

120 cm. La seconde journée verra trois autres épreuves avec difficultés progressives avec Joker, jugées au chronomètre chevaux âgés de 5 ans et plus et dimensions des obstacles de 115 minimum, suivies de la finale du challenge mondial de la pour les cavaliers âgés de 15 ans et plus, titulaires du 1er degré et 2ème degré, avec parcours «A» et «B» hauteur de 120 cm. Ce concours de calibre international sera supervisé par

un juge représentant la Fédération équestre internationale, Dominique Ribot, assisté de Youcef Hamadache et Sebiane Fahima. Les chefs de piste sont Cheboua Ahmed et Benferhat Mourad.

À l'issue de ce concours, les cavaliers qui réalisent les meilleures performances seront qualifiés à la phase finale du challenge mondial catégories «A» qui aura lieu en juin 2015 à Caracas, capitale du Venezuela. Cette manifestation sportive permettra, selon ses organisateurs, aux cavaliers de se mesurer sur des parcours techniques élaborés par des experts internationaux et de prétendre à un classement mondial établi par la FEI. Ce challenge constituera aussi une occasion d'évaluer le niveau de la pratique équestre dans différents pays affiliés à la FEI, a-t-on ajouté.

SPORT SCOLAIRE (NATATION)**«Il faut améliorer le suivi des jeunes talents»**

Le sport scolaire est le vivier des jeunes talents sportifs, s'accordent à reconnaître les techniciens, mais la mise en place d'une «stratégie adéquate» pour un meilleur suivi des champions en herbe est primordiale, selon eux, pour former l'élite de demain.

La participation massive des jeunes nageurs (170 concurrents de 11 ligues) au 1^{er} Festival national des écoles de natation (Alger/14-15 novembre), témoigne d'une part de l'intérêt accordé à la prospection des jeunes talents et d'autre part, du désir manifeste de ces jeunes tritons à pratiquer le sport. Pour le cas de la natation, l'entraîneur Merouane Yekhlef de la Ligue de Sétif et son assistant Ilyes Raoui qui est également le capitaine de la sélection algérienne, ont souligné à l'APS que les Ecoles de natation sont tributaires, dans leur développement, de l'efficacité des politiques suivies jusque-là. «Le volume horaire d'entraînement, une heure par jour, reste insuffisant pour éléver le niveau des jeunes nageurs, outre le manque de bassins», ont-ils notamment déploré.

«Des milliers d'enfants pratiquent la natation en Algérie, mais beaucoup d'autres n'ont pas eu l'opportunité de le faire, faute de bassins au niveau des communes où ils résident», a fait savoir Merouane Yekhlef.

Pour ces deux techniciens, il faut «investir dans le sport scolaire» pour former l'élite. De même que l'organisation d'un seul festival de jeunes talents par année, reste «insuffisant pour atteindre les objectifs escomptés». Déplorant le manque de suivi des jeunes nageurs, Yekhlef a rappelé que l'an dernier lors du festival de jeunes talents de Mostaganem, les représentants de l'école de Sétif ont remporté la compétition, «mais n'ont pas bénéficié, par la suite, d'un suivi rigoureux».

De son côté, l'entraîneur du club de natation de Ain Turc (Oran), Foued Ghezal, a estimé qu'il faut revoir les horaires de scolarité des jeunes athlètes afin des les harmoniser le programme d'entraînement. «Les athlètes finissent les cours à 16h30 après avoir puisé toute leur énergie et

enchaînent avec les entraînements jusqu'à 20h30», a-t-il déclaré, réajustant que «les nageurs bénéficient seulement d'une heure et demie d'entraînement par semaine à cause de la saturation des piscines dans la région».

Classes sport-études sur fond d'insuffisance de bassins

Selon Foued Ghezal, malgré l'introduction des classes sport-études, les programmes ont du mal à être appliqués par les jeunes talents et cela revient aux critères de sélection des athlètes appelés à suivre ce programme. «Nous avons remarqué que les élèves choisis pour suivre ce programme spécifique n'avaient aucune relation avec le sport et ça dure depuis 4 ou 5 ans», a indiqué Ghezal soulignant l'absence de coordination, dans ce cadre, entre la direction de la jeunesse et des sports et la Ligue wilaya.

De son côté, Sofiane Bouhadji entraîneur au sein de la Ligue wilaya de Tipasa, a expliqué que sa Ligue qui possède deux piscines dont une seule fonctionne, oeuvre à trouver des solutions pour sub-



venir aux attentes de tous les nageurs. «Nous avons créé un club nautique de natation à Kolea qui comporte trois catégories, benjamins, minimes et cadets», a-t-il dit. L'entraîneur du club nautique de Jijel, Chafik Bourari, a révélé que sa ligue souffre des mêmes problèmes, à savoir le manque d'infrastructures. «Nous sommes une wilaya côtière avec une seule piscine opérationnelle où s'entraînent sept clubs. Nous avons des nageurs de l'équipe nationale qui n'ont même pas débuté leur préparation», a-t-il regretté. Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, présent lors de la cérémonie d'ouverture du Festival national des écoles de natation, a déclaré à la presse qu'il est plus que nécessaire de revoir le volume horaire des entraînements pour les athlètes des clubs performants afin que cela se répercute sur la préparation des équipes et leur résultats au niveau international». A cet effet, le premier responsable du sport en Algérie, a demandé aux responsables de la Fédération de lui communiquer un rapport détaillé sur le volume horaire des entraînements des nageurs de la sélection nationale afin de prendre les bonnes décisions.

APS

S o l u t i o n**Sudoku N°778**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 2 | 4 | 7 | 6 | 3 | 1 | 9 | 8 |
| 3 | 8 | 7 | 2 | 1 | 9 | 6 | 4 | 5 |
| 1 | 6 | 9 | 4 | 5 | 8 | 7 | 3 | 2 |
| 4 | 3 | 1 | 8 | 2 | 7 | 5 | 6 | 9 |
| 7 | 6 | 8 | 9 | 4 | 6 | 2 | 1 | 3 |
| 6 | 9 | 2 | 5 | 3 | 1 | 8 | 7 | 4 |
| 2 | 7 | 3 | 6 | 9 | 5 | 4 | 8 | 1 |
| 8 | 1 | 5 | 3 | 7 | 4 | 9 | 2 | 6 |
| 9 | 4 | 6 | 1 | 8 | 2 | 3 | 5 | 7 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 4 | 2 | 7 | 6 | 1 | 5 | 8 | 3 |
| 7 | 5 | 1 | 3 | 8 | 4 | 2 | 6 | 9 |
| 3 | 6 | 8 | 5 | 9 | 2 | 4 | 1 | 7 |
| 2 | 1 | 7 | 6 | 4 | 5 | 3 | 9 | 8 |
| 5 | 8 | 9 | 2 | 1 | 3 | 7 | 4 | 6 |
| 4 | 3 | 6 | 9 | 7 | 8 | 1 | 5 | 2 |
| 6 | 7 | 8 | 3 | 1 | 4 | 5 | 6 | 9 |
| 5 | 4 | 9 | 2 | 6 | 7 | 3 | 1 | 8 |
| 1 | 6 | 3 | 5 | 8 | 9 | 7 | 4 | 2 |

Mots Croisés N°778

GUERREETPAIX
REVEURS■UNS■
ALES■STABIES
TENIR■ERES■O
T■EDEA■OR■AT
EMMERDEMENTS
PIES■RUE■AH■
ADN■MONSTRES
PITA■IE■URNE
I■SCOTCH■AIR
ER■ES■TOLIER
R■ISERE■ISNA

Mots Fléchés N°778

GLOBETROTTER
EUGENIE■ERSn
RIRA■CCP■OID
OSENT■OCCUPE
NA■TRANCHE■C
TNT■AIN■U■BO
OCARINAS■GLU
LET■REITERER
O■ANESSE■ANA
GARE■S■POING
UNIRIEZ■UNIE
E■EEE■REISER

DERNIÈRE JOURNÉE DES QUALIFICATIONS CAN 2015, AUJOURD'HUI À 17 H À BAMAKO, MALI-ALGÉRIE

LES MALIENS DOS AU MUR, LES ALGÉRIENS SANS PRESSION !

Saïd Ben

Déjà qualifiée à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2015 prévue en Guinée équatoriale, l'Algérie veut jouer l'éthique sportive en tentant de gagner son sixième match consécutif cet après-midi à partir de 17 heures à Bamako face à la sélection malienne qui est condamnée à gagner pour se qualifier.

Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre ghanéen Joseph Odartey Lamptey, assisté de ses compatriotes Maliki Aldiu Salifu et David Laryea. Ainsi donc les joueurs du coach français, Christian Gourcuff joueront plus à l'aise puisque sans aucune pression cet ultime match des poules qualificatives à la phase finale de la CAN 2015 contrairement à leurs vis-à-vis coachés par le Franco-Polonais Henri Kasperczak qui n'ont d'autre alternative que de remporter la parité pour rejoindre les qualifiés.

A l'issue de la 5e journée, l'Algérie domine son groupe avec 15 points, devant le Mali et le Malawi, qui comptent chacun 6 points. L'Ethiopie ferme la marche avec 3 points, mais n'est toujours pas éliminée. «Notre objectif sera d'aligner une sixième victoire de rang, ce qui serait une performance historique. C'est vrai que nous allons jouer un match sans grand enjeu, mais notre volonté est là pour aller chercher la victoire, même si ce sera très dur face au Mali, en quête de qualification», indique le milieu de terrain du FC Porto, Yacine Brahimi, considéré comme l'arme fatale des Verts. Les Algériens veulent terminer cette phase des poules avec un total historique de 18 points soit six match gagnés en autant de rencontres disputées. Mais, pour ce faire, Brahimi et ses compa-

triotes doivent donc poursuivre cette dynamique en battant les Maliens sur leur propre terrain et devant leur propre public. Sacré défi, mais défi réalisable connaissant la rage de vaincre des Verts.

Pour ce faire, le sélectionneur Gourcuff ne doit pas trop chambouler son équipe type. Ainsi, pour le poste de gardien de but et devant l'absence du portier n°1, Raïs M'bolhi qui n'a pas fait le déplacement, c'est Si Mohamed Cédric qui est le mieux placé pour honorer sa première sélection en match officiel. En défense, il y aura probablement le retour d'Essaïd Belkalem à la charnière centrale, en remplacement de Rafik Hallâche ou Carl Medjani. Les deux joueurs du couloir, en l'occurrence Aïssa Mandi et Faouzi Ghoulam, seront reconduits. Dans l'entrejeu, le rôle de la récupération sera confié à nouveau à Saphir Taïder et Medhi Lacen, alors que l'animation du jeu sera de la charge du tandem Feghouli-Brahimi. En attaque, le très remuant Ryad Mahrez, étincelant face aux Ethiopiens évoluera probablement aux côtés du nouveau venu, Baghdad Bounedjah, au moment où le goleador Islam Slimani devrait débuter la rencontre sur le banc. De son côté, le coach du Mali, Kasperczak a renforcé son équipe en rappelant Abdou Traoré et Modibo Maiga.

Abdou Traoré (Bordeaux) et Modibo Maiga (FC Metz) ont rejoint les Aigles du Mali pour remplacer Bakary Sako (suspendu) et Cheikh Diabaté (blessé). Deuxième du groupe B à égalité de points avec le Malawi (6 pts), le Mali est condamné à s'imposer contre les Verts pour assurer sa place à la CAN-2015 en Guinée équatoriale. Un faux-pas des coéquipiers de Seydou Keita combiné à une victoire du Malawi contre l'Ethiopie dans l'autre match du groupe, pourrait lui coû-



ter la qualification. En conférence de presse, le sélectionneur du Mali Kasperczak déclare qu'«on a le dos au mur. Il faut qu'on gagne. Pas de calcul à faire. On vise notre objectif: la qualification».

Parlant de ses chances devant un adversaire en pleine confiance, Kasperczak estime que «nous n'avons pas le choix. L'Algérie a plus de moral, l'Algérie est en pleine confiance. Tout dépendra de la réussite de mes joueurs», a-t-il déclaré. Il affirme que la détermination et la volonté des joueurs va permettre au Mali de répondre présent à sa 5e phase finale de CAN. Kasperczak assure qu'il ne se focalise pas sur son adversaire: «Nous devons compter sur nous-mêmes, pas sur l'envie ou non de nos adversaires. Il faut être optimiste même si la situation ne nous est pas favorable. Garder à l'esprit que c'est possible car ce match décidera de l'avenir de l'équipe malienne». En effet, c'est de ce match contre l'Algérie que dépend l'avenir de la sélection malienne pour se retrouver en Guinée équatoriale à partir du mois de janvier prochain. Pour ce faire,

les Maliens doivent concrétiser ce «rêve» aujourd'hui face aux Algériens qui auront l'avantage de jouer sans pression aucune...

S.B.

Le programme complet de la 6^e et dernière journée

Aujourd'hui :
Groupe A :

Nigeria - Afrique du Sud
Soudan - Congo

| Classement | Pts | J | G | P | N | BP | BC |
|-------------------|-----|---|---|---|---|----|----|
| 1. Afrique du Sud | 11 | 5 | 3 | 0 | 2 | 7 | 1 |
| 2. Nigeria | 7 | 5 | 2 | 2 | 1 | 7 | 5 |
| 3. Congo | 7 | 5 | 2 | 2 | 1 | 5 | 6 |
| 4. Soudan | 3 | 5 | 1 | 4 | 0 | 3 | 10 |

| Groupe B : | | | | | | | |
|-------------------|----|---|---|---|----|----|----|
| Mali - Algérie | | | | | | | |
| Ethiopie - Malawi | | | | | | | |
| Classement | | | | | | | |
| Pts | J | G | P | N | BP | BC | |
| 1. Algérie | 15 | 5 | 5 | 0 | 0 | 11 | 2 |
| 2. Mali | 6 | 5 | 2 | 3 | 0 | 6 | 6 |
| 3. Malawi | 6 | 5 | 2 | 3 | 0 | 5 | 9 |
| 4. Ethiopie | 3 | 5 | 1 | 4 | 0 | 7 | 12 |

| Groupe C : | | | | | | | |
|-----------------------|----|---|---|---|----|----|---|
| Burkina-Faso - Angola | | | | | | | |
| Gabon - Lesotho | | | | | | | |
| Classement | | | | | | | |
| Pts | J | G | P | N | BP | BC | |
| 1. Burkina-Faso | 10 | 5 | 3 | 1 | 1 | 7 | 3 |
| 2. Gabon | 9 | 5 | 2 | 3 | 0 | 5 | 2 |
| 3. Angola | 5 | 5 | 1 | 2 | 2 | 4 | 4 |
| 4. Lesotho | 2 | 5 | 0 | 3 | 2 | 1 | 8 |

| Groupe D : | | | | | | | |
|--------------------------|----|---|---|---|----|----|----|
| Côte d'Ivoire - Cameroun | | | | | | | |
| RD Congo - Sierra Leone | | | | | | | |
| Classement | | | | | | | |
| Pts | J | G | P | N | BP | BC | |
| 1. Cameroun | 13 | 5 | 4 | 0 | 1 | 9 | 1 |
| 2. Côte d'Ivoire | 9 | 5 | 3 | 2 | 0 | 12 | 8 |
| 3. RD Congo | 6 | 5 | 2 | 3 | 0 | 8 | 11 |
| 4. Sierra Leone | 1 | 5 | 0 | 4 | 1 | 2 | 11 |

| Groupe E : | | | | | | | |
|------------------|---|---|---|---|----|----|---|
| Ghana - Togo | | | | | | | |
| Guinée - Ouganda | | | | | | | |
| Classement | | | | | | | |
| Pts | J | G | P | N | BP | BC | |
| 1. Ghana | 8 | 5 | 2 | 1 | 2 | 8 | 6 |
| 2. Ouganda | 7 | 5 | 2 | 2 | 1 | 4 | 3 |
| 3. Guinée | 7 | 5 | 2 | 2 | 1 | 8 | 8 |
| 4. Togo | 6 | 5 | 2 | 3 | 0 | 6 | 9 |

| Groupe F : | | | | | | | |
|--------------------|----|---|---|---|----|----|----|
| Niger - Mozambique | | | | | | | |
| Zambie - Cap Vert | | | | | | | |
| Classement | | | | | | | |
| Pts | J | G | P | N | BP | BC | |
| 1. Cap Vert | 12 | 5 | 4 | 1 | 0 | 9 | 5 |
| 2. Zambie | 8 | 5 | 2 | 1 | 2 | 5 | 2 |
| 3. Mozambique | 5 | 5 | 1 | 2 | 2 | 3 | 3 |
| 4. Niger | 2 | 5 | 0 | 3 | 2 | 3 | 10 |

| Groupe G : | | | | | | | |
|--------------------|----|---|---|---|----|----|---|
| Sénégal - Botswana | | | | | | | |
| Tunisie - Egypte | | | | | | | |
| Classement | | | | | | | |
| Pts | J | G | P | N | BP | BC | |
| 1. Tunisie | 11 | 5 | 3 | 0 | 2 | 4 | 1 |
| 2. Sénégal | 10 | 5 | 3 | 1 | 1 | 5 | 1 |
| 3. Egypte | 6 | 5 | 2 | 3 | 0 | 4 | 4 |
| 4. Botswana | 1 | 5 | 0 | 4 | 1 | 1 | 8 |

ILS ONT DÉCLARÉ :

Christian Gourcuff (sélectionneur de l'Algérie):

«Nous allons aborder cette rencontre avec la ferme intention de l'emporter, même si en face il y aura une équipe du Mali, dos au mur, à la recherche de sa qualification, mais cela ne va pas être facile du tout pour nous».

RYAD MAHREZ (milieu de terrain) :

«Nous allons jouer cette rencontre sans pression puisque nous sommes déjà qualifiés. J'appréhende seulement les conditions climatiques, car le match va se dérouler l'après-midi d'où nos appréhensions, mais nous devons faire face à ces imprévus».

DJAMEL MESBAH (défenseur) :

«Nous sommes déjà qualifiés pour la phase finale, mais il faut éviter de se mettre dans la tête qu'il s'agit d'un match amical, ça reste toujours une rencontre qui compte pour cette équipe nationale. Nous devons prendre ce rendez-vous très au sérieux, même si nous sommes conscients que nous allons être très sollicités face à une équipe malienne qui joue sa qualification».

«Nous allons tout faire pour prendre des points ici à Bamako, même si notre mission sera difficile».

BAGHDAD BOUNEDJAH (attaquant) :

«Le match face au Mali sera très difficile pour nous, même si nous allons le jouer sans complexe du fait que nous sommes déjà qualifiés pour la CAN. Les Maliens seront dans l'obligation de l'emporter pour composter leur billet. De notre part, nous allons essayer de jouer notre football».

«En ce qui me concerne, je reste à la disposition du sélectionneur s'il décide de me faire confiance pour cette rencontre».

MADJID BOUGHERRA (défenseur) :

«Tout d'abord je tiens à préciser que ma décision de mettre fin à ma carrière internationale après la CAN est irréversible. En ce qui concerne ce match, je pense qu'il sera un bon test pour l'équipe face au Mali qui n'est plus à présenter. Nous n'aurons rien à perdre, mais nous devons prendre ce rendez-vous très au sérieux, notre ambition est d'enchaîner un sixième succès de rang, même si cela sera très difficile de le réaliser».

YACINE BRAHIMI (milieu de terrain) :

«Ce sera un match compliqué pour nous. Notre objectif sera d'aligner une sixième victoire de rang, ce qui serait une performance historique. C'est vrai que nous allons jouer sans enjeu, mais notre volonté est là pour aller chercher la victoire, même si cela sera très dur face au Mali qui est à la recherche de sa qualification».

«Ce sera un match compliqué pour nous. Notre objectif sera d'aligner une sixième victoire de rang, ce qui serait une performance historique. C'est vrai que nous allons jouer sans enjeu, mais notre volonté est là pour aller chercher la victoire, même si cela sera très dur face au Mali qui est à la recherche de sa qualification».

TRANSFERT DE BELDJILALI
À L'ES SAHEL
**300.000 euros
dans les caisses
de la JS Saoura**



La direction de la JS Saoura vient de bénéficier de la somme de 300.000 euros de la part de son homologue de l'ES Sahel, dans le cadre du transfert du joueur Kadour Beldjilali vers le club de Ligue 1 tunisienne de football, a appris l'APS hier auprès du président de la formation algérienne, Mohamed Djebbar.

"L'ES Sahel a honoré ses engagements et s'est acquittée des indemnités du transfert de Beldjilali, comme convenu dans le contrat signé entre les deux clubs", a indiqué le responsable du club du sud-ouest algérien. Le désormais ex-capitaine et meneur de jeu de la JSS, Beldjilali, avait atterri au sein de la formation phare de Sousse l'été dernier pour un contrat de trois ans. Le club tunisien avait toutefois mis du temps pour honorer ses engagements financiers, provoquant l'ire de son homologue algérien.

"Tout est rentré dans l'ordre et les Tunisiens nous ont transmis dernièrement la somme convenue", s'est réjoui Djebbar. Beldjilali est le deuxième joueur algérien recruté par l'ESS en deux ans. Lors de l'été 2013, le club de Sousse avait engagé le néo-international, Baghdad Bounedjah, mais il était entré en conflit avec son équipe d'origine, l'USM El Harrach, en raison du retard mis dans le paiement des indemnités de son transfert.

Ce n'est que depuis quelques jours que les dirigeants de l'ESS se sont acquittés de la dernière tranche des indemnités en question, rapporte la presse algérienne en début de cette semaine.

EQUIPE ALGÉRIENNE DE FOOTBALL/CAN-2015

Raouraoua : «La préparation va se dérouler à Alger»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a indiqué que la préparation de l'équipe nationale pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février), va se dérouler à Alger.

"Nous allons arrêter avec le sélectionneur un programme qui, normalement, prévoit une préparation au centre technique national de Sidi Moussa (Alger) avec au menu au moins un match amical, au pays ou à l'étranger. Nous allons nous envoler en Guinée équatoriale cinq jours avant le premier match comme le stipule la réglementation", a indiqué le premier responsable de la FAF, peu après l'arrivée des Verts à Bamako, en vue du match face au Mali, prévu aujourd'hui, comptant pour la dernière journée (Gr B) des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015.

L'Algérie, déjà qualifiée pour la 30^e édition de la CAN, caracole en tête du groupe avec 15 points, devant le Mali et le Malawi, qui comptent chacun 6 points. L'Ethiopie ferme la marche avec 3 points. "Le programme de préparation de l'équipe nationale pour la CAN sera pu-

blié bientôt, juste après le tirage au sort de la phase finale qui aura lieu le 3 décembre à Malabo", a-t-il précisé. Appelé à se prononcer sur la décision de la Confédération africaine de football (CAF) de confier la CAN 2015 à la Guinée équatoriale, en remplacement du Maroc, qui s'est désisté de son organisation, Mohamed Raouraoua s'est dit "heureux" de cette désignation. "Nous sommes heureux que cette compétition majeure puisse se dérouler en terre équato-guinéenne, qui reste un pays capable de nous offrir une belle CAN. Ce pays avait déjà abrité le tournoi, conjointement avec le Gabon, en 2012. En ce qui concerne les raisons du désistement du Maroc, je ne peux me prononcer sur cette question. En ce qui concerne l'équipe nationale, je peux assurer que le changement de domiciliation de cette compétition n'a pas affecté les joueurs", a souligné le patron de l'instance fédérale. Enfin, le président de la FAF a estimé que les Verts ont fait le déplacement à Bamako "avec l'intention de l'emporter face au Mali", et réaliser ainsi un six sur six durant ces qualifications. "Nous allons aborder cette rencontre avec l'intention de gagner, en respectant l'éthique



sportive dans ce cas de figure. Nous ne sommes pas dans la même situation que le Mali, mais nous jouons avec la même manière tous nos matches", a-t-il conclu.

MOBILIS-LIGUE 1 - MCA-USMA (11^È JOURNÉE)

Mohamed Benouza au sifflet

L'arbitre international Mohamed Benouza a été désigné pour diriger le grand derby de la capitale, entre le MC Alger et l'USM Alger, prévu samedi au stade Omar-Hamadi (Bologhine), pour le compte de la 11^È journée de Mobilis-Ligue 1, à annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site. Benouza sera assisté de Bouabdallah Omari et d'Ab-

delmajid Ayad dans ce match prévu à huis clos en raison de la sanction qui pèse sur le "Doyen". Le coup d'envoi du derby sera donné à 18h00. Il sera précédé d'une autre confrontation MCA-USMA, entre les catégories espoirs des deux clubs, qui se donneront la réplique à partir de 15h00, également au stade Omar-Hamadi. A la veille de cette

11^È journée, le MCA occupe l'avant-dernière place du classement, avec neuf points et un match en retard contre l'ES Sétif, prévu mardi prochain, au stade du 8-Mai-1945 (8^È journée). De son côté, l'USM Alger, après des débuts difficiles en championnat, a plus ou moins redressé la barre et occupe désormais la 5^È place avec 15 points.



FOOTBALL (MOBILIS-LIGUE 1)

Des supporters de la JSK brisent symboliquement le huis clos imposé à leur club

Des supporters de la JS Kabylie, club évoluant en Mobilis-Ligue 1, ont brisé symboliquement, hier, le huis clos imposé à ce club par la Fédération algérienne de football (FAF), a-t-on constaté.

Environ 2000 personnes ont pris part à un rassemblement au niveau du stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou où la JSK était en séance d'entraînement, avant d'accéder dans le calme aux tribunes pour afficher leur soutien aux Canaris, pendant une demi-heure environ.

La foule a ensuite improvisé une marche vers la placette du Musée (au centre ville), à travers la rue Lamali-Ahmed et l'avenue Abane-Ramdane, en scandant des slogans de soutien à leur club, et demandant la levée des sanctions qui lui sont imposées depuis la mort d'Albert Ebossé, un joueur de la JSK, décédé le 23 août passé, après avoir été mortellement atteint par un objet contondant lancé à partir des tribunes.

Arrivé devant le musée, une prise de parole a eu lieu pour lancer un appel aux autorités compétentes, pour la levée des sanctions prises par la FAF et la confédération africaine de football (CAF) contre la JSK, et annoncer que d'autres actions similaires de soutien aux Canaris, seront organisées dans les prochains jours. La foule s'est ensuite dispersée dans le calme.

Suite au décès d'Ebossé, la JSK a été sanctionnée par la CAF qui lui a infligé une suspension de deux années de participation aux compétitions africaines. La FAF a par contre prononcé la suspension du stade 1^{er}-Novembre pour une saison, et le huis clos, (pour tous les matches disputés chez elle ou à l'extérieur pour une demi-saison). Des recours ont été introduits par la direction du club rappelle-t-on.

GRENOBLE FOOT 38

Akrour, à 40 ans, élu meilleur joueur du mois



L'ex-international algérien de football Nassim Akrour, auteur de huit buts en seulement dix journées de Championnat de France Amateur (CFA) sous les couleurs du Grenoble Foot 38, a été élu mardi «meilleur joueur du mois» par le site metro-sport.

L'attaquant algérien, bien qu'à 40 ans, n'a rien perdu de son efficacité, ce qui lui a permis de subtiliser cette distinction à des joueurs beaucoup plus jeunes que lui. Il succède à Steven Pinto Borges, précédent meilleur joueur du Grenoble Foot 38. Le sondage de metro-sport, pour l'élection du meilleur joueur du club, se fait juste après la fin de chaque série de cinq matchs, qui correspond à une période d'environ un mois. Steven Pinto Borges a été le meilleur joueur pour la 1^È tranche du championnat, allant de la 1^È à la 5^È journée, suivi de Nassim Akrour, pour la partie allant de la 6^È à la 10^È journée. Grenoble, grâce notamment à la performance de son attaquant algérien, occupe la 1^È du classement, devant Marignane.

Le Comité international olympique annonce 40 recommandations pour sa réforme

Les 40 propositions visant «la réforme» et instituant «plus de souplesse» dans le fonctionnement du Comité international olympique (CIO), ont été publiées hier à Lausanne par le CIO. Regroupées sous le titre Agenda 2020, ces recommandations sont le fruit de longs mois de travail de 14 comités centrés autour d'autant de thèmes ainsi que de la volonté du président du CIO, Thomas Bach, élu en 2013.

Parmi les réformes envisagées, qui seront éventuellement validées en décembre par la session exceptionnelle du CIO réunie à Monaco, celle de la candidature des villes qui souhaitent abriter les Jeux olympiques de 2024.

Le Comité international olympique «invitera désormais les candidates potentielles à présenter un projet qui correspond le mieux à leurs besoins sportifs, économiques, sociaux et environnementaux à long terme», et privilégiera «l'usage maximum d'équipements existants», a indiqué le CIO.

LLORENTE VERS L'ATLÉTICO ?

Arrivé à la Juventus de Turin en qualité de joueur libre le 1er juillet 2013, Fernando Llorente est depuis parvenu à s'imposer dans le Piémont, sous les ordres d'Antonio Conte d'abord, puis désormais sous la houlette de Massimiliano Allegri.

Le buteur international espagnol continue donc d'attirer les convoitises, dont celles à peine masquées du FC Barcelone de Luis Enrique. Mais l'Atlético de Madrid aurait également des vues sur l'ancienne star de l'Athletic Bilbao, et ce malgré la présence dans l'effectif de Diego Simeone d'autres attaquants tels que Mario Mandzukic, Alessio Cerci ou Raul Jimenez.



SALAH LA BONNE AFFAIRE DU MERCATO HIVERNAL ?

Révélé sous les couleurs du FC Bâle, Mohammed Salah n'a pas réussi à s'imposer du côté de Chelsea. L'attaquant égyptien songerait de plus en plus à un départ, et à en croire les informations relayées par les médias, d'Outre-Manche, les dirigeants londoniens ne seraient pas contre cette éventualité. Avec seulement 16 matchs sous les couleurs des Blues depuis janvier 2014, le joueur pourrait être bradé, et pourrait intéresser des clubs de Ligue 1. Affaire à suivre.

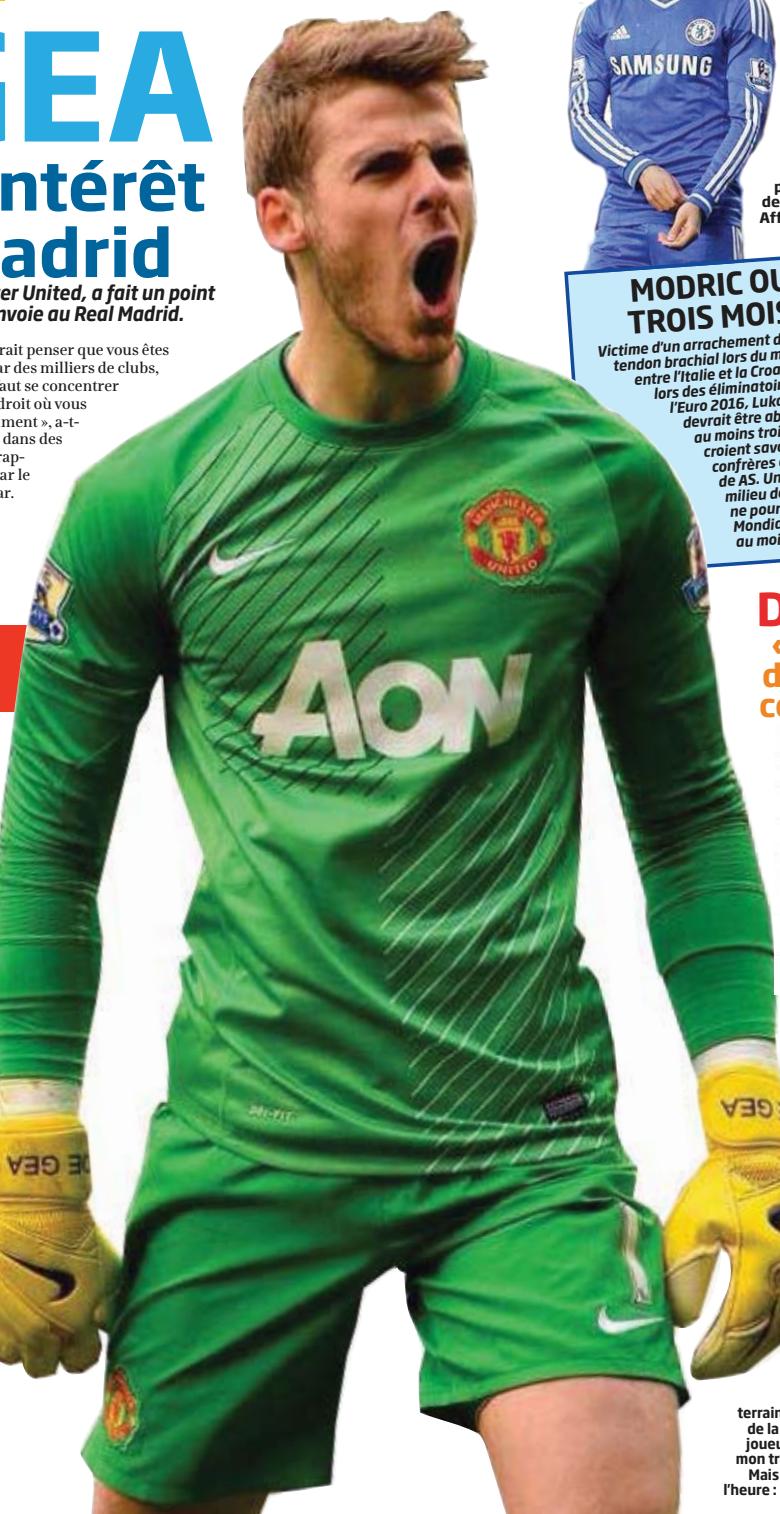


DE GEA évoque l'intérêt du Real Madrid

David de Gea, le portier de Manchester United, a fait un point sur son avenir et de la rumeur qui l'envoie au Real Madrid.

David De Gea sera-t-il encore à Manchester United la prochaine saison ? Rien n'est moins sûr, surtout avec l'intérêt du Real Madrid. Le portier, sous contrat avec le club mancunien jusqu'en juin 2016, ne ferme pas la porte. « Je me sens vraiment aimé à Manchester United. Il est difficile de savoir si une offre viendra du Real Madrid parce que ça parle dans la presse. Je me sens désiré à Manchester. Si vous regardez ce qui se dit de vous dans les médias,

on pourrait penser que vous êtes suivis par des milliers de clubs, donc il faut se concentrer sur l'endroit où vous êtes vraiment », a-t-il confié dans des propos rapportés par le Daily Star.



SHAQIRI

Man United en pole position

En raison d'un temps de jeu limité au Bayern Munich (seulement 3 titularisations en Bundesliga cette saison), Xherdan Shaqiri pense sérieusement à la possibilité de rejoindre un autre club lors du prochain mercato. Le milieu international helvète a de nombreuses touches et la plus concrète, d'après ce qu'a révélé le Daily Express ce lundi, concerne Manchester United. Le club anglais ne serait pas contre le fait de s'offrir un autre talent à vocation offensive. Une offre de l'ordre de 22M€ serait même en passe d'être transmise aux dirigeants bavarois. Shaqiri (22 ans) a un contrat du côté de l'Allianz Arena qui s'étire jusqu'en 2016.



MODRIC OUT TROIS MOIS

Victime d'un arrachement d'un tendon brachial lors du match nul entre l'Italie et la Croatie (1-1), lors des éliminatoires de l'Euro 2016, Luka Modric devrait être absent pour au moins trois mois. Croire savoir nos confrères espagnols de AS. Une chose est certaine, le milieu de terrain du Real Madrid ne pourra pas participer au Mondial des Clubs qui se déroule au mois de décembre.



DANTE : «Difficile de rester à ce niveau»



Élu meilleur défenseur de Bundesliga par le syndicat des joueurs pour la troisième année consécutive, le défenseur central du Bayern

Munich, Dante, a fait partie de sa satisfaction.

«J'ai beaucoup de respect pour la critique sportive, mais il est également très bon de recevoir une forme de reconnaissance de ceux qui nous côtoient au jour le jour, regardant des vidéos sur la manière de jouer de notre équipe et nous affrontent sur le terrain», a-t-il confié sur le site de la FIFA. «Avoir l'aval de ces joueurs confirme la qualité de mon travail et me rend très fier. Mais comme je le disais tout à l'heure : il est très difficile de rester à ce niveau.»

ALGÉRIE - TURQUIE Le président Erdogan en visite officielle en Algérie aujourd'hui et demain



Le président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, effectuera une visite officielle en Algérie les 19 et 20 novembre à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique mardi un communiqué de la présidence de la République. Il s'agit de sa première visite officielle bilatérale à l'étranger en sa qualité de président de la République de Turquie, a-t-on précisé de même source. Cette visite s'inscrit dans le cadre du « renforcement continu des relations entre les deux pays, liés par un Traité d'amitié et de coopération, signé en 2006 », selon le communiqué qui souligne que « le partenariat entre les deux pays touche tous les secteurs d'activité et évolue à la satisfaction des deux Parties ». Outre les entretiens qu'il aura avec le président Bouteflika, M. Erdogan rencontrera également des hauts responsables algériens. A l'occasion de cette visite, un Forum économique des hommes d'affaires algéro-turc se tiendra en présence du président Erdogan et du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. M. Erdogan sera accompagné d'une importante délégation, composée notamment de plusieurs ministres, de parlementaires, de hauts fonctionnaires et des hommes d'affaires.

ALGÉRIE - KENYA Le SG du MAE remet au président Kenyatta l'invitation à effectuer une visite d'amitié et de travail en Algérie

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Berekhi, a été reçu lundi à Nairobi par le président kényan, Uhuru Kenyatta, auquel il a remis l'invitation à effectuer une visite d'amitié et de travail en Algérie qui lui est adressée par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué mardi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Le SG du Ministère des Affaires étrangères participe à Nairobi aux travaux de la réunion des ministres des Affaires étrangères du Comité des dix de l'Union africaine sur la réforme du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, a ajouté le communiqué.

AGRICULTURE M. Nouri en visite de travail au Portugal

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdellouahab Nouri effectue une visite de travail au Portugal du 19 au 21 novembre au cours de laquelle un « programme exécutif de coopération » dans le domaine de l'agriculture sera signé entre les institutions de recherche des deux pays, a indiqué mardi le ministère dans un communiqué. M. Nouri effectue cette visite à l'invitation de la ministre portugaise de l'Agriculture et de la mer, Assunçao Cristas, avec qui il s'entretiendra sur le renforcement et la diversification de la coopération entre les deux pays dans

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

Abdelmadjid TAREB

3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger

TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82

EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021.94.66.62 (63) /

FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Mercredi 19 Novembre 2014 - 26 Moharram 1436 - N° 785 - Troisième année

RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ L'Algérie a réaffirmé son engagement en faveur de la position africaine

L'Algérie a réaffirmé son engagement en faveur de la position africaine commune sur la réforme du Conseil de sécurité, dite consensus d'Ézulwini, et a appelé à l'unité et la cohésion du Comité des 10 (C10), a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères.



Lors de la réunion du Comité des 10 (C10) de l'Union africaine (UA) sur la réforme du Conseil de sécurité, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Berekhi, a réaffirmé « l'engagement de l'Algérie en faveur de la position africaine commune, dite consensus d'Ézulwini, et appelé à l'unité et la cohésion du C10 », a précisé la même source.

M. Berekhi qui conduit la délégation algérienne à cette réunion, a également souligné l'importance qui s'attache à une approche globale, inclusive et consensuelle du processus de réforme ».

Le C10 de l'UA sur la réforme du Conseil de sécurité s'est réuni lundi 17 novembre à Nairobi sous la présidence

des ministères des Affaires étrangères de Sierra Leone, coordinateur du C10 et du Kenya, et ce en présence de la commissaire aux Affaires politiques de la commission de l'UA.

« La réunion avait pour objet l'examen des derniers développements des négociations intergouvernementales et l'état de mise en œuvre des recommandations du sommet du C10 tenu à Oyo en mai dernier », est-il expliqué dans le communiqué. La séance d'ouverture a été marquée par la présence du chef d'Etat kényan, M. Uhuru Kenyatta, qui a prononcé à cette occasion une importante allocution. Les membres du comité ont procédé à l'examen des récents développements des négociations in-

tergouvernementales à New York et des perspectives, à la lumière d'un exposé présenté par le coordinateur du comité (Sierra Leone).

« Les participants ont, à l'issue de cette réunion, adopté un rapport soulignant, en particulier, l'importance qui s'attache à l'unité et la cohésion de l'Afrique qui doit continuer à s'exprimer d'une même voix dans ce processus particulièrement sensible », a ajouté le communiqué.

Ils ont également appelé à l'intensification des contacts avec les autres groupes de négociations et des Etats membres en particulier, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Le C10 soumettra un rapport sur ses activités au prochain sommet de l'UA en janvier 2015.

PALESTINE Le congrès espagnol devait voter hier une motion socialiste pour la reconnaissance de l'Etat palestinien

Le Congrès des députés espagnol (Chambre basse) se prononce mardi sur une motion présentée par l'opposition socialiste demandant au gouvernement conservateur de reconnaître l'Etat palestinien en coordination avec l'Union européenne, à indiquer une source parlementaire.

Selon des sources du Parti populaire (PP, majorité) et du Parti socialiste (PSOE), une négociation était en cours mardi afin d'arriver à un texte commun en ce sens, alors que le gouvernement est favorable à des avancées sur ce dossier, selon son ministre des Affaires étrangères Jose-Manuel Garcia-Margallo.

Le texte présenté par le PSOE demande au gouvernement de « reconnaître la Palestine en tant qu'Etat, sujet de droit international, avec la conviction que seule la coexistence des deux Etats, Israël et la Palestine, peut permettre de parvenir à des accords qui garantissent la paix et la sécurité (...) ». Le texte demande aussi au gouvernement dirigé par Mariano Rajoy (PP) de « promouvoir de manière coordonnée avec l'Union européenne la reconnaissance de l'Etat palestinien ». De source diplomatique, on indiquait vendredi que l'Espagne souhaitait en effet agir en ce sens, mais en « coordination avec l'ensemble de l'Union européenne ».

Lundi lors d'une conférence de presse à Bruxelles, le ministre des Affaires étrangères Jose-Manuel Garcia-Margallo a rappelé que l'Espagne défend depuis longtemps le prin-



cipe de la co-existence de deux Etats. Il a évoqué la motion socialiste sans se déclarer opposée à celle-ci.

Cette motion n'est pas contraignante, a-t-il cependant rappelé : « elle ne fixe pas de délais pour la reconnaissance et laisse de la marge au gouvernement pour procéder à la reconnaissance au moment qu'il jugera le plus opportun ».

les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, selon le communiqué.

Par ailleurs, les deux ministres procéderont à l'inauguration de la Foire internationale des régions, de l'agriculture et de l'agroalimentaire (Portugal Agro) dont l'Algérie est l'invité d'honneur.

Plusieurs professionnels et opérateurs algériens participent à cet événement afin de promouvoir leurs produits. Il est prévu, lors de cette visite, la signature d'un « programme exécutif de coopération dans les domaines de

l'Agriculture et des forêts entre les institutions algériennes et portugaises de recherche et développement. Le ministre visitera également des réalisations agricoles et agro-industrielles du pays hôte.

Lors de la visite de travail en Algérie en 2013 de Mme Assunçao Cristas, quatre accords d'accord avaient été signés entre les deux pays dans les domaines de l'agriculture, de la protection sanitaire et vétérinaire, de la protection phytosanitaire et des forêts.

APS